



**Interreg**  
Grande Région | Großregion  
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



**UniGR-CBS Working Paper Vol. 13**

# **La segmentation linguistique de l'emploi au Luxembourg étudiée à travers les offres d'emploi (1984-2019) Rapport de synthèse**

**Isabelle Pigeron-Piroth  
Fernand Fehlen**

## Isabelle Pigeron-Piroth, Fernand Fehlen

Université du Luxembourg

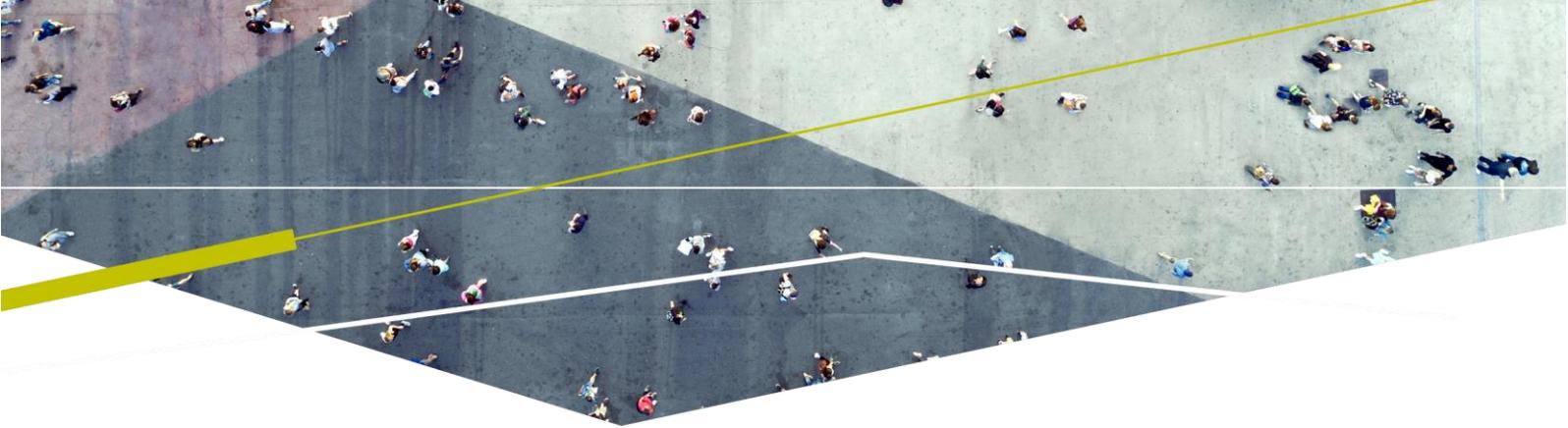
Département de Géographie et d'aménagement du territoire,

Institut de Langue et Littératures luxembourgeoises

[Isabelle.piroth@uni.lu](mailto:Isabelle.piroth@uni.lu), [fernand.fehlen@uni.lu](mailto:fernand.fehlen@uni.lu)

UniGR-CBS Année (2022)

DOI: <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-99bd-e60c>



# UniGR-Center for Border Studies

## CENTRE EUROPEEN D'ETUDES SUR LES FRONTIERES

**FR** L'UniGR-CBS un réseau transfrontalier et thématique qui réunit environ 80 chercheuses et chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région (UniGR) spécialistes des études sur les frontières, leurs significations et enjeux. Grâce à sa position géographique au « cœur de l'Europe », à sa capacité d'expertise et à la diversité des disciplines participantes, l'UniGR-CBS revêt tous les atouts d'un réseau d'excellence européen. L'UniGR-CBS bénéficie d'un financement d'environ 2,6 M € FEDER dans le cadre du programme INTERREG VA Grande Région de 2018-2022 pour mettre en place le Centre européen de ressources et de compétences en études sur les frontières. Via ce projet transfrontalier, le réseau scientifique UniGR-CBS créera des outils de recherche harmonisés. Il œuvre en outre à l'ancrage des Border Studies dans l'enseignement, développe le dialogue entre le monde scientifique et les acteurs institutionnels autour d'enjeux transfrontaliers et apporte son expertise à la stratégie de développement territorial de la Grande Région.

**DE** Das UniGR-CBS ist ein grenzüberschreitendes thematisches Netzwerk von rund 80 Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern der Mitgliedsuniversitäten des Verbunds Universität der Großregion (UniGR), die über Grenzen und ihre Bedeutungen sowie Grenzraumfragen forschen. Dank seiner geographischen Lage „im Herzen Europas“, hoher Fachkompetenz und disziplinärer Vielfalt verfügt das UniGR-CBS über alle Voraussetzungen für ein europäisches Exzellenz-Netzwerk. Für den Aufbau des Europäischen Kompetenz- und Wissenszentrums für Grenzraumforschung wird das Netzwerk UniGR-CBS von 2018-2022 mit knapp 2,6 Mio. Euro EFRE-Mitteln im Rahmen des INTERREG VA Großregion Programms gefördert. Im Laufe des Projekts stellt das UniGR-Netzwerk abgestimmte Forschungswerkzeuge bereit, verankert die Border Studies in der Lehre, entwickelt den Dialog zu grenzüberschreitenden Themen zwischen wissenschaftlichen und institutionellen Akteuren und trägt mit seiner Expertise zur Raumentwicklungsstrategie der Großregion bei.

**EN** The UniGR-CBS is a thematic cross-border network of approximately 80 researchers within the university grouping University of the Greater Region (UniGR) conducting research on borders, their meanings and challenges. Due to its geographical position in the “heart of Europe”, its expertise and disciplinary diversity, the UniGR-CBS has the best prerequisites for becoming a European network of excellence. For the creation of a “European Center for Competence and Knowledge in Border Studies”, the Interreg VA Greater Region program provides the UniGR-CBS network with approximately EUR 2.6 million ERDF funding between 2018 and 2022. Within this project, the UniGR-CBS aims at developing harmonized research tools, embedding Border Studies in teaching, promoting the dialogue on cross-border challenges between academia and institutional actors and supporting the spatial development strategy of the Greater Region.



# La segmentation linguistique de l'emploi au Luxembourg étudiée à travers les offres d'emploi (1984-2019)

## Rapport de synthèse

Isabelle Pigeron-Piroth et Fernand Fehlen

À partir d'un échantillon d'offres d'emploi publiées dans le principal quotidien luxembourgeois (*Luxemburger Wort*) portant sur la période 1984-2019, cette étude décrit l'évolution des compétences linguistiques demandées sur le marché du travail du Luxembourg. Après une brève présentation de la situation linguistique et du marché l'emploi au Luxembourg, l'analyse statistique des quelques 8 340 offres d'emploi de notre échantillon constitue le cœur de cette publication. Une étude qualitative d'un corpus plus restreint d'offres d'emploi apporte un éclairage complémentaire et une compréhension détaillée des besoins linguistiques dans un marché du travail plurilingue et international. Les deux approches viennent à la même conclusion. La pénurie de main-d'œuvre et plus particulièrement le manque de personnes maîtrisant les « trois langues du pays » a conduit à une segmentation du marché de l'emploi.

**Langues, Luxembourg, offres d'emploi, segmentation linguistique, multilinguisme**

### **Untersuchung der sprachlichen Segmentierung des luxemburgischen Arbeitsmarktes anhand von Stellenanzeigen. Zusammenfassender Bericht**

---

Basierend auf einer Stichprobe von Stellenangeboten, die in der wichtigsten luxemburgischen Tageszeitung (*Luxemburger Wort*) im Zeitraum 1984-2019 veröffentlicht wurden, beschreibt diese Studie die Entwicklung der auf dem luxemburgischen Arbeitsmarkt geforderten Sprachkenntnisse. Nach einer kurzen Darstellung der sprachlichen Situation und des Arbeitsmarktes in Luxemburg bildet die statistische Analyse von rund 8.340 Stellenanzeigen in unserer Stichprobe den Hauptteil dieser Veröffentlichung. Eine qualitative Untersuchung eines kleineren Stellenanzeigenkorpus bietet zusätzliche Einblicke und ein detailliertes Verständnis der sprachlichen Bedürfnisse in einem mehrsprachigen, internationalen Arbeitsmarkt. Beide Herangehensweisen kommen zum gleichen Ergebnis: Der Arbeitskräftemangel insbesondere das Fehlen von die "drei Landessprachen" beherrschenden Personen führt zu einer Segmentierung des Arbeitsmarktes.

**Sprachen, Luxemburg, Stellenangebote, sprachliche Segmentierung, Mehrsprachigkeit**

### **Linguistic segmentation of Luxembourgish labor market studied through job offers (1984-2019). Summary report**

---

ABSTRACT Based on a sample of job advertisements published in the main Luxembourgish daily newspaper (*Luxemburger Wort*) covering the period 1984-2019, this study describes the development of language

skills required on the Luxembourg job market. After a brief presentation of the linguistic situation and the labor market in Luxembourg, the statistical analysis of a sample of some 8,340 job advertisements constitutes the main part of this publication. A qualitative study of a smaller body of job vacancies sheds additional light and a detailed understanding of linguistic needs in a multilingual and international labor market. Both approaches come to the same conclusion. The labor shortage and particularly the lack of people fluent in the "three languages of the country" has led to a segmentation of the labor market.

**Languages, Luxembourg, job advertisements, linguistic segmentation, multilingualism**

**CITATION PROPOSÉE**

Pigeron-Piroth, I., Fehlen, F. (2022) : La segmentation linguistique de l'emploi au Luxembourg étudiée à travers les offres d'emploi. Rapport de synthèse. In: UniGR-CBS Working Paper. Vol. 13, DOI : <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-99bd-e60c>

Dans le cadre des études sur la main-d'œuvre frontalière et l'intégration des migrants au Luxembourg que nous avons effectuées dans les années 1990 au sein du Centre de Recherche Public – Gabriel Lippmann, nous étions confrontés aux profondes modifications du marché de l'emploi. La croissance économique et démographique rapide qui s'est amorcée pendant cette décennie a créé une forte pénurie de main-d'œuvre à tous les niveaux et dans tous les secteurs. C'est surtout le manque de personnel de service et de vente maîtrisant la langue luxembourgeoise qui a bousculé les habitudes des clients autochtones et qui a suscité de vifs débats au Luxembourg. Tout en sachant que souvent derrière les discussions sur l'utilisation de la langue se cachent d'autres enjeux politiques et identitaires, nous avons voulu contribuer à un apaisement des débats autour de la peur du recul de la langue luxembourgeoise largement fantasmé, en fournissant une description de l'évolution linguistique sur le marché de l'emploi.

Ni le STATEC, ni l'Administration de l'Emploi ne publiaient les variables permettant de répondre à ce questionnement, nous avons alors essayé de l'aborder par une étude, menée sur le long terme, de la demande langagière dans les offres d'emploi publiées dans un journal (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2000). Le *Luxemburger Wort* étant le quotidien de référence incontesté à la fin du siècle dernier, son choix s'imposait. Nous avons opté pour un début en 1984, date de la loi sur le régime des langues<sup>1</sup> au Luxembourg qui a défini le Grand-Duché comme État trilingue en assignant des fonctions différentes et complémentaires aux trois langues du pays : le français, l'allemand et le luxembourgeois.

Depuis, nous avons effectué tous les cinq ans une actualisation de cette étude. (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2005 ; 2010 ; 2015 ; 2021). Ainsi, nous disposons d'une série temporelle de huit instantanés sur une période de 35 années dont l'analyse est au cœur de ce rapport de recherche.

Avant d'exposer les résultats de cette étude empirique, nous proposons dans une première partie une présentation de la situation linguistique du pays ainsi que de son marché de l'emploi. Abstraction faite de quelques modifications mineures, ces deux parties correspondent à Pigeron-Piroth et Fehlen (2021). Dans la suite du texte (troisième partie), nous avons regroupé des comparaisons entre les offres du *Luxemburger Wort* et celles d'autres médias. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, nous nous tournons vers l'analyse sémantique du contenu de certaines annonces. Ces deux parties reprennent des éléments publiés dans Pigeron-Piroth et Fehlen (2005 ; 2010 ; 2015) et Fehlen (1997 ; 2001).

## Un marché du travail segmenté

### Un pays multilingue

---

#### La genèse du trilinguisme luxembourgeois

Lors de sa création en 1815, le Grand-Duché de Luxembourg réunissait deux communautés linguistiques (germanophone et francophone). En 1839, suite à la révolution belge, il perdit sa partie francophone au profit du nouvel État Belge et se retrouva avec une population parlant différents dialectes allemands, regroupés sous l'appellation « luxembourgeois-allemand ». Dans un mémoire au roi datant de 1839, un haut fonctionnaire estime que seulement 5% des habitants comprenaient le français (Calmes 1947, p. 280). Parmi eux, les élites politiques et administratives, car le français avait été la langue administrative principale du duché de Luxembourg au temps de l'Ancien Régime. Néanmoins, le français fut conservé comme langue de l'État et de la justice avec un droit civil basé sur le Code Napoléon et un droit public inspiré largement de la Belgique.

A partir de 1843, l'école primaire luxembourgeoise devient bilingue. Et jusqu'à aujourd'hui, l'allemand y est la langue d'alphabétisation. Le français est enseigné en tant que seconde langue. Contrairement à la Flandre, les habitants ont accepté l'apprentissage de la langue française imposée par les élites, afin de garantir l'indépendance politique du Grand-Duché. En effet, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, l'Empire allemand avait jeté son dévolu sur le petit État en arguant que le Luxembourg était un État germanophone. En 1848, le droit d'utiliser indistinctement le français ou l'allemand a été inscrit dans la constitution. C'est cette parité de façade des deux langues sur fond de supériorité de la langue française qui va perdurer un siècle, jusqu'en 1948, quand le bilinguisme officiel sera supprimé de la constitution, sous la pression des

---

<sup>1</sup> Tous les lois et règlements se trouvent sur le site [legilux.lu](http://legilux.lu). La loi sur le régime des langues est présentée plus longuement p. 16.

ressentiments contre l'Allemagne accumulés pendant la 2ème Guerre Mondiale. C'est seulement avec l'éloignement de cette époque sinistre et la réconciliation franco-allemande qu'une relation apaisée avec le voisin allemand a pu se développer.

Au fil du temps, une nouvelle langue, le luxembourgeois, s'est développée à partir des différents dialectes. Son orthographe fut fixée par une loi en 1975 et depuis, de plus en plus d'étrangers l'apprennent dans des cours qui ont été un des vecteurs conduisant à sa reconnaissance officielle. La loi linguistique de 1984 (Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues) marque un tournant en octroyant au luxembourgeois le statut de langue nationale. Mais faute d'une politique linguistique explicite et proactive de l'État, le luxembourgeois reste de nos jours une langue principalement orale. Abstraction faite des textes informels – dont font partie les SMS, courriels et autre *posting* – les luxembourgeois appellent à l'allemand ou au français pour l'écrit. En toute logique et dans la continuité historique, la loi de 1984 définit le français, l'allemand et le luxembourgeois comme les trois langues administratives et judiciaires du pays. Toutefois le français reste la seule langue législative. Depuis, le pays est officiellement trilingue et la population autochtone est multilingue, grâce à un enseignement des langues particulièrement rigoureux dont les exigences très ambitieuses constituent depuis toujours un lourd fardeau pour ses élèves.

En effet, les jeunes fréquentant l'école luxembourgeoise apprennent, dans l'ordre, le luxembourgeois, l'allemand et le français. Pendant la scolarité obligatoire, vers l'âge de 14 ans<sup>2</sup>, s'ajoute l'apprentissage de l'anglais. Ce système n'est plus adapté à une population scolaire toujours plus diversifiée. Pour l'année scolaire 2018/19, parmi l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental (précoce, préscolaire et primaire) seulement 34,4% avaient le luxembourgeois comme « première langue parlée au domicile » (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2020a, p. 17). Le deuxième groupe sont les 28% ayant le portugais comme « première langue parlée au domicile ». Pour les 36% restants, réunis dans la catégorie « autres », le détail n'est pas renseigné. Pour ceux n'ayant aucune des trois langues du pays comme « première langue parlée au domicile » l'apprentissage quasi simultané de trois langues étrangères constitue un obstacle presque insurmontable, d'où leur intérêt à chercher une offre scolaire avec des exigences langagières moins astreignantes.

Il existe de nombreuses écoles, dites internationales, créées initialement pour les personnels des institutions européennes et des entreprises internationales, qui exercent une grande attractivité au-delà de leur public-cible. Aujourd'hui, 12% des enfants scolarisés au Luxembourg fréquentent ces écoles internationales. Récemment, le ministère de l'Éducation nationale a institué, au sein même de l'enseignement public, des filières s'inspirant du modèle des Ecoles européennes, appelées « écoles publiques internationales ». 3% des enfants scolarisés au Luxembourg fréquentent ces dernières (Ministère de l'Éducation nationale et de l'enfance et de la jeunesse, 2020b). De plus, quelques milliers d'élèves sont scolarisés dans les pays limitrophes, surtout en Belgique<sup>3</sup>.

Depuis la rentrée 2017, le ministère a institué dans les crèches pour les enfants de 1 à 4 ans un programme d'éducation bilingue (en luxembourgeois et en français) dans le but de leur « faire entendre aujourd'hui les langues qu'ils parleront demain », obligeant accessoirement les nombreuses crèches privées à engager un minimum de personnel luxembourgeoisophone (<https://men.public.lu/fr/enfance/05-plurilingue.html>, dernière consultation le 10 mai 2021).

## **Le français comme langue véhiculaire d'un pays de plus en plus cosmopolite**

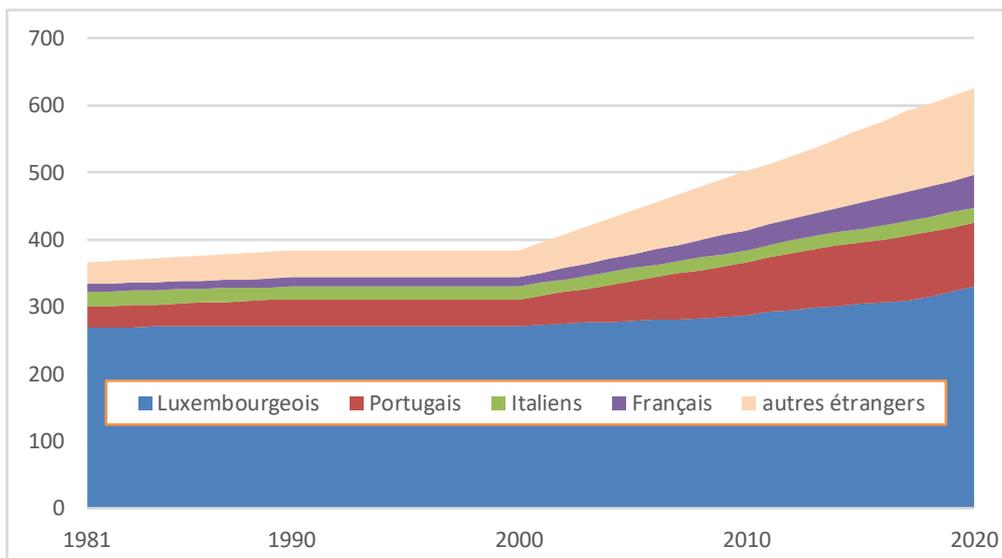
Avec l'essor de la place financière et la croissance des institutions européennes boostée par les élargissements successifs, le Luxembourg a connu, depuis les années 1980, un développement économique et une croissance extraordinaire de sa population, basée sur une forte immigration. Parmi la population résidente, on compte aujourd'hui 47,4% d'étrangers (STATEC, 1er janvier 2020). La plupart des étrangers (32,1%) sont de nationalité portugaise, et la seconde nationalité la mieux représentée est la nationalité française (16,1%), devant les Italiens (7,8%) et les Belges (6,7%).

Le poids important des francophones natifs et des immigrés issus d'autres pays latins (comme le Portugal et l'Italie), ainsi que la politique linguistique implicite du Luxembourg (qui considérait jusqu'à assez récemment le français comme langue d'intégration des nouveaux venus), a fait du français la langue véhiculaire de la sphère publique et économique.

---

<sup>2</sup> Sauf pour quelques rares exceptions : Primo-arrivants ; redoublants multiples etc.

<sup>3</sup> Ce chiffre n'est pas renseigné par les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, mais connu à travers le Recensement 2011 qui indique 2.955 élèves scolarisés dans les pays limitrophes, dont 2.139 en Belgique (Heinz et Fehlen, 2016, p. 56).



**Population résidente selon les recensements et les estimations intermédiaires du STATEC graph.1**

Source: Université du Luxembourg, d'après les données du STATEC

Note de lecture : C'est seulement à partir de 2000 que le STATEC publie une statistique détaillée de la population selon les nationalités pour les périodes intercensitaires. Pour les décades 1980 et 1990, nous ne disposons donc pas de données en dehors des deux recensements de 1981 et 1991

Depuis quelques années, on observe plus d'activité du gouvernement dans le domaine de la politique linguistique. On peut mentionner par exemple le congé linguistique institué en 2009 dont peuvent bénéficier les salariés du secteur privé pour apprendre le luxembourgeois, ou la réforme de la loi pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise en 2008. Cette acquisition a été facilitée notamment par la possibilité de garder la nationalité d'origine et d'obtenir ainsi une double nationalité. En même temps, certaines voies d'obtention de la nationalité luxembourgeoise exigent le passage par un examen certifiant une connaissance basique de la langue luxembourgeoise. Ceci a contribué, d'une part à la création d'un marché pour l'apprentissage et la certification de la langue luxembourgeoise (qui, comme nous allons le voir dans la suite du texte, a aussi entraîné des répercussions dans les offres d'emploi) ; d'autre part à une inflexion du discours politique. En effet, l'idée que l'intégration des immigrés passe par la langue luxembourgeoise s'est imposée dans le débat politique, surtout depuis le débat sur la double nationalité, renforçant ainsi le statut de la langue nationale.

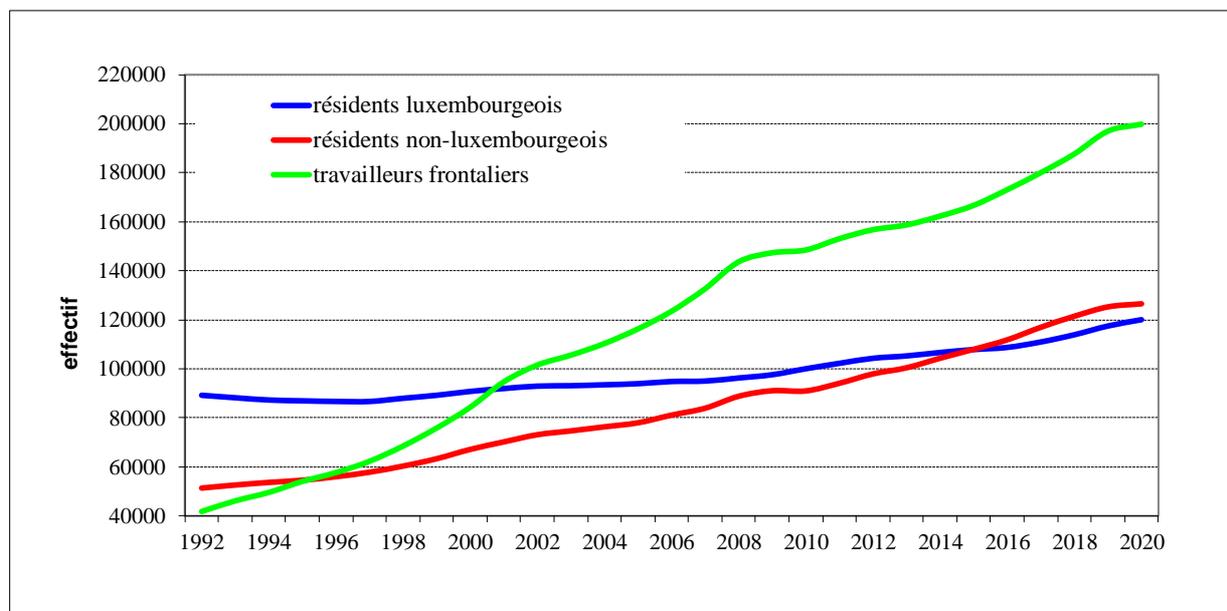
Ce débat autour de la question linguistique a duré une douzaine d'années, en commençant par la discussion autour de l'introduction de la double nationalité et l'inscription formelle d'une compétence minimale de la langue nationale comme préalable à l'acquisition de la citoyenneté luxembourgeoise. Il a été ponctué par quelques moments forts, notamment : 1) La campagne des élections parlementaires de 2009 dans laquelle une étude de l'UNESCO s'était invitée, classant le luxembourgeois parmi les « langues vulnérables ». 2) Les joutes verbales à l'occasion d'un référendum en 2015 pour étendre le droit de vote des étrangers aux élections législatives. 3) Les nombreuses e-pétitions adressées à la Chambre des Députés pour la promotion de la langue luxembourgeoise. En 2016, la pétition 698 voulant faire du luxembourgeois la principale langue administrative et législative a frôlé les 15.000 signatures.

La réponse du gouvernement aux revendications des défenseurs de la langue luxembourgeoise a été une consultation citoyenne aboutissant à une loi-cadre pour promouvoir la langue luxembourgeoise, votée en juillet 2018, juste avant les législatives. Avec la défaite à cette élection de l'ADR, le parti populiste qui a voulu surfer sur une vague identitaire, et la reconduction de la coalition des libéraux, socialistes et verts, le débat linguistique a connu une certaine pacification. Les retombées de la nouvelle politique linguistique qui se veut plus proactive sur le marché de l'emploi ne sont pas encore tangibles. On peut cependant déjà constater qu'entre le champ politique où l'utilisation de la langue luxembourgeoise s'affirme et le monde économique où la présence des travailleurs francophones ne fait qu'augmenter, comme nous allons le voir, le décalage a tendance à s'accroître.

## Métropolisation du Luxembourg et segmentation de son emploi

### Une croissance portée par les frontaliers

Le bassin d'emploi du Luxembourg dépasse de plus en plus les frontières du pays, et Luxembourg-Ville est devenue une véritable métropole transfrontalière. Sur les vingt-huit dernières années, le nombre des travailleurs frontaliers a été multiplié par près de 5 (4,8) et celui des immigrés par 2,5 (voir graphique 2). Ce sont les frontaliers et les immigrés actifs qui ont permis de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie en plein essor et en pleine diversification.



Evolution des composantes de l'emploi salarié (1992-2020) graph. 2

Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

En mars 2020, parmi les quelques 446 450 salariés travaillant au Luxembourg 28,3% sont de nationalité étrangère et résident au Luxembourg, et 44,8% sont des travailleurs frontaliers venant de France, de Belgique ou d'Allemagne (chiffres sécurité sociale luxembourgeoise). Les travailleurs de nationalité luxembourgeoise représentent désormais moins de trois salariés sur dix. Comme les trois-quarts des frontaliers viennent de France et de Belgique, ils ont renforcé la présence de la langue française dans l'emploi au Luxembourg. Étant surreprésentés dans des secteurs avec un fort contact avec la clientèle, comme le commerce et l'horeca (hôtels, restaurants, cafés), leur présence dans la vie publique est encore plus grande que leur poids numérique dans les statistiques de l'emploi. Et ceci surtout dans la ville de Luxembourg où la langue française semble devenir la langue de communication principale.

### Une segmentation de l'emploi

Sur le territoire luxembourgeois se trouve une dizaine d'institutions internationales (de l'Union Européenne pour la plupart). Exonérés de l'impôt sur le revenu, ayant leur propre sécurité sociale et une école pour leurs enfants, les fonctionnaires internationaux forment un « monde à part ». Ils sont souvent recrutés par voie de concours et ne sont pas comptabilisés dans l'emploi du pays (emploi intérieur, STATEC). En 2019, ces agents et fonctionnaires internationaux sont au nombre de 11 300.

La mondialisation a par ailleurs généralisé la migration des cadres supérieurs hautement qualifiés, qui se perçoivent comme « expatriés » plutôt qu'immigrés. Leur présence à l'étranger n'est souvent que temporaire et constitue une étape nécessaire à leur promotion. Ils ont pris une identité « internationale » et forment une « sorte d'avant-garde de la mondialisation et de l'homogénéisation des cultures nationales » (Wagner, 1998). Au Luxembourg, leur poids dans la population est plus important que dans d'autres pays et leur répercussion sur la vie économique et culturelle plus forte. Ils contribuent à donner un caractère international, surtout à la capitale qui est devenue une métropole beaucoup plus cosmopolite que les villes européennes de taille semblable. La présence de ces cadres hautement qualifiés au Luxembourg n'est pas non

plus sans conséquence sur les pratiques linguistiques, l'anglais semblant s'imposer comme langue de communication dans les milieux concernés.

Si l'on fait abstraction des fonctionnaires internationaux et des cadres hautement qualifiés dont le recrutement n'est pas local, les différents travailleurs, qu'ils soient immigrés, frontaliers ou autochtones, sont en concurrence pour les emplois du marché local qui, rappelons-le, est transfrontalier du fait de la petite dimension du Grand-Duché. La différence des ressources (notamment langagières) dont ces travailleurs disposent va conduire, comme nous allons l'exposer dans le paragraphe suivant, à une segmentation de l'emploi.

La mobilité sociale ascendante des autochtones n'est pas menacée par ces nouveaux-venus, parce que les autochtones peuvent mettre en œuvre une stratégie de repli dans des secteurs qui leur sont, sinon réservés, du moins favorables. La connaissance des trois langues du pays et l'ancrage dans la société luxembourgeoise constituent une « ressource d'enracinement » (Elias et Scotson, 1997) réglant l'accès à de nombreux postes. D'après Wagner (2007), cette « ressource d'enracinement (fonctionne) comme un capital, conférant une position dominante à ceux qui en sont pourvus dans l'espace local ». Une certaine segmentation apparaît donc en fonction de la possession ou non de cette ressource d'enracinement, qui peut en partie être analysée par les théories du dualisme du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971). Le secteur public (plus vaste que la seule administration publique) correspond au segment primaire offrant les « bons emplois » se caractérisant par de bonnes conditions de travail, une rémunération élevée, la sécurité de l'emploi etc.<sup>4</sup>

### **Le trilinguisme : une aubaine pour les autochtones, un casse-tête pour les entreprises**

La loi de 1984 a non seulement consacré le français, l'allemand et le luxembourgeois comme les trois langues administratives et judiciaires du pays, mais elle garantit aussi aux citoyens de pouvoir les utiliser, en principe, indistinctement dans leurs contacts avec l'administration publique. D'où la nécessité pour les fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et de ses établissements publics de « faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois), telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues »<sup>5</sup>.

Depuis la loi de 1984, le pays est officiellement trilingue et une culture d'ouverture linguistique ne se limitant nullement aux trois langues officielles est l'apanage du service public luxembourgeois. La plupart des Luxembourgeois considèrent ce trilinguisme, autant que leur langue nationale, comme le fondement de leur identité.

Si les Luxembourgeois dotés d'un fort capital culturel et par conséquent maniant bien les langues étrangères (surtout le français) sont ravis de pouvoir faire montre de leurs compétences linguistiques, d'autres moins instruits seront mal à l'aise, s'ils sont obligés de parler français dans un commerce ou un restaurant. En général, non pas parce qu'ils ne sauront s'exprimer et communiquer avec le personnel, mais parce qu'ils ne se sentiront pas à la hauteur de la norme que l'école luxembourgeoise leur a inculquée. Ils préféreront donc des commerces où ils seront servis dans leur langue maternelle.

A contrario, les étrangers venus au Luxembourg et qui ont fait l'expérience du multilinguisme s'attendent à être compris dans les administrations et les commerces s'ils parlent français ou allemand, voire anglais. D'où la grande demande, à tous les niveaux, pour un personnel non seulement luxembourgeoisophone, mais aussi multilingue.

Pour les employeurs, le multilinguisme du pays constitue une double contrainte. 1) Ils doivent gérer, en interne, la communication entre des employés qui maîtrisent différentes langues à des niveaux de compétences divergents. La solution à ce problème est le choix plus ou moins explicite, voire l'imposition d'une langue véhiculaire interne qui guidera aussi largement les recrutements. 2) Vers l'extérieur, les entreprises sont confrontées aux attentes de leurs clients que nous venons d'esquisser sommairement. Le profil linguistique de leur personnel, pour autant qu'il soit en contact direct avec la clientèle, devient ainsi un élément d'une stratégie plus vaste de positionnement sur le marché. Pour les petites entreprises, ce positionnement est souvent dicté par les aléas des opportunités et, pour les grandes, il peut s'inscrire dans une stratégie de marketing réfléchie.

À côté des compétences professionnelles et techniques, la compétence linguistique, constituée par la maîtrise des trois langues du pays et éventuellement de l'anglais, prend une importance majeure sur le marché de l'emploi. Elle donne aux détenteurs de la compétence la plus rare, donc aux luxembourgeoisophones, un avantage comparatif dans la compétition pour les emplois privilégiés du « segment primaire » du marché

---

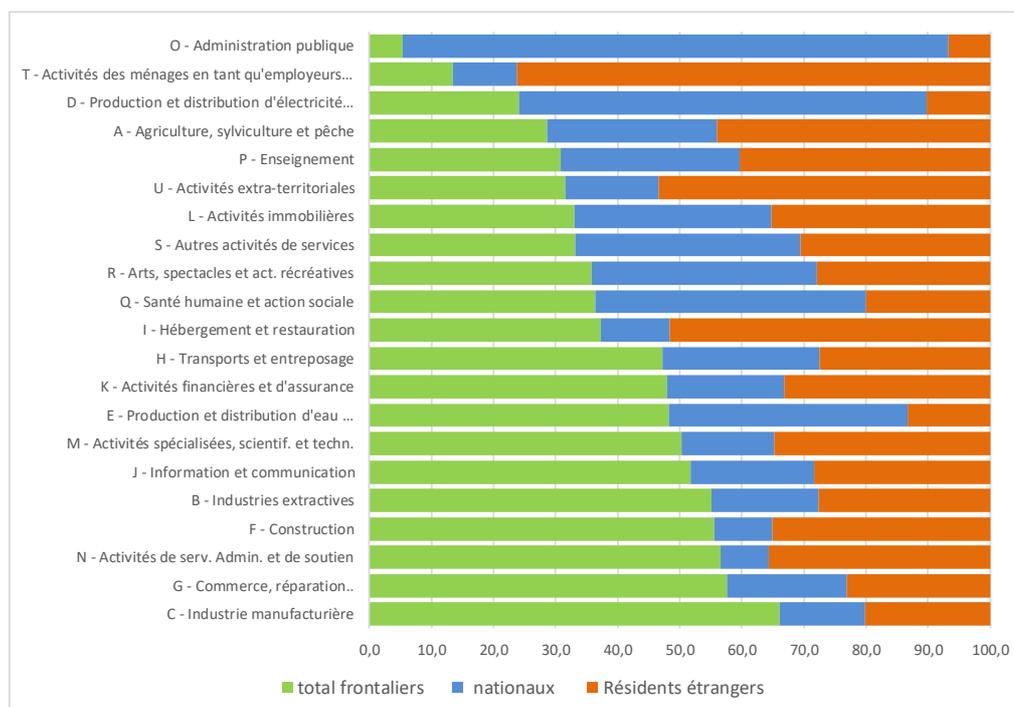
<sup>4</sup> Voir les développements dans Fehlen (2010) ; Fehlen et Pigeron-Piroth (2009) et Pigeron-Piroth (2009).

<sup>5</sup> Voir la loi du 8 juin 1994 sur le statut général des fonctionnaires, loi du 8 août 1988 pour les employés de l'Etat et loi du 9 juin 1995 pour les fonctionnaires communaux.

de l'emploi. La capacité de négociation qui en découle n'est pas toujours vue d'un bon œil par les employeurs. Ainsi la Chambre de Commerce voit dans le trilinguisme du pays qu'elle qualifie de « complexe, voire confus », « une barrière ou un obstacle caché » pour fermer l'accès à la fonction publique aux étrangers. Selon elle, la primauté des « seules compétences linguistiques » sur « le savoir et le savoir-faire » pour accéder à celle-ci, ne peut avoir que des effets négatifs pour la qualité du service public et, par ricochet, aussi pour le secteur marchand qui ne trouve plus, sur un marché de l'emploi phagocyté par la fonction publique, les profils linguistiques nécessaires (Chambre de Commerce 2012, pp. 123, 154 et 160).

Pour pallier la pénurie de candidats trilingues, l'État n'est pas avare de dérogations. Sur quelques 2.000 personnes engagées en 2018 et 2019, 11% ont eu une dispense de l'obligation de maîtriser les trois langues administratives. L'écrasante majorité (84%) sont des francophones dispensés de l'allemand et/ou du luxembourgeois. La plupart des dispenses ont été accordées pour les carrières supérieures : 65% concernent la carrière A1 (Master ou équivalent), 19% la carrière A2 (Bachelor ou équivalent)<sup>6</sup>.

De nombreuses études ont montré que les contraintes linguistiques – qu'elles soient réglementaires pour le secteur public ou dictées par les attentes de la clientèle pour le secteur marchand – sont responsables d'une segmentation du marché de l'emploi, révélée entre autres par le graphique 3. Il révèle l'omniprésence des salariés Luxembourgeois (nationaux, en bleu) dans l'administration, de même que dans le secteur de la production et distribution d'électricité. Les travailleurs frontaliers sont, pour leur part, surreprésentés dans l'industrie manufacturière, le commerce, les activités de services administratifs et de soutien (c'est-à-dire le travail intérimaire) ou encore la construction. Les étrangers résidant au Luxembourg (en orange), sont surreprésentés dans les activités des ménages en tant qu'employeur (personnel domestique), l'hébergement/restauration ou encore les activités extraterritoriales.



Présence des salariés frontaliers, immigrés et nationaux au sein des divers secteurs d'activité (mars 2019) graph. 3

Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

<sup>6</sup> « Entre 2018 et fin 2019, 2.072 personnes ont été engagées par l'État. Parmi elles, 237 agents ont reçu une dispense linguistique du Conseil du gouvernement. 220 dispenses concernaient le luxembourgeois, 184 l'allemand et 42 le français. La plupart des dispenses ont été accordées dans les carrières A1 (155) et A2 (45). Les entités qui ont obtenu le plus d'exemptions au cours de cette période sont le Centre des technologies de l'information de l'Etat avec 33 exemptions, le ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse avec 20 exemptions et la Direction de la Santé avec 16 exemptions. Sur les 237 agents, 101 sont des Français, 43 des Belges et 38 des Allemands. 28 agents sont des Luxembourgeois. Comme on s'y attend, une grande majorité des Français et des Belges a bénéficié d'une double dispense en luxembourgeois et en allemand, tandis que les Allemands ont reçu une double dérogation en français et en luxembourgeois. Les agents de nationalité luxembourgeoise ont pour la plupart obtenu une dérogation en luxembourgeois et en allemand. » (Question parlementaire 3165 sur les langues administratives dans la Fonction publique du 18.11.2020 [traduction des auteurs du texte en langue luxembourgeoise]).

Une fois ces précisions contextuelles faites, les principaux résultats de notre étude empirique sont présentés dans la partie suivante. Après quelques explications méthodologiques, le nombre de langues demandées sera analysé en détail, ainsi que la langue de rédaction de l'annonce, mais aussi les différences entre langues exigées et souhaitées et enfin les différences de demandes linguistiques selon les branches d'activité ou encore les professions.

## Trente-cinq années d'offres d'emploi dans le *Luxemburger Wort*

Cette étude constitue la quatrième mise à jour d'une analyse des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* portant initialement sur la période 1984-1999 (Piroth et Fehlen, 2000). Nous sommes conscients que depuis, le marché du recrutement s'est profondément modifié. Pour la première période (1984-1999), le choix d'aborder les recrutements à travers le *Luxemburger Wort* dont les annonces faisaient référence en la matière, même au-delà les frontières du Grand-Duché, se justifiait amplement. Avec le développement des recrutements en ligne, les annonces publiées dans ce journal sont de moins en moins représentatives de l'ensemble de l'économie et se concentrent de plus en plus sur le créneau public et local du marché de l'emploi. Nous avons pu le vérifier en intégrant dans l'étude de 2014 une analyse des offres d'emploi parues sur le site *Jobs.lu* où « près de neuf annonces sur dix (88,6%) font [en 2014] référence à l'anglais (en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce) » (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p. 31). Les différences dans les compétences linguistiques demandées sur le site *Jobs.lu* par rapport à celles figurant dans les annonces du *Luxemburger Wort* soulignent les spécificités des marchés respectifs visés par ces deux canaux de diffusion très différents.

Pour la quatrième actualisation, nous nous limitons ici aux seules offres du *Luxemburger Wort* compte tenu de leur caractère de référence et afin de clôturer l'étude initialement menée en 2000. Nous prions donc les lectrices et lecteurs de garder en tête que l'analyse qui va être présentée ne concerne qu'une partie du marché de l'emploi.

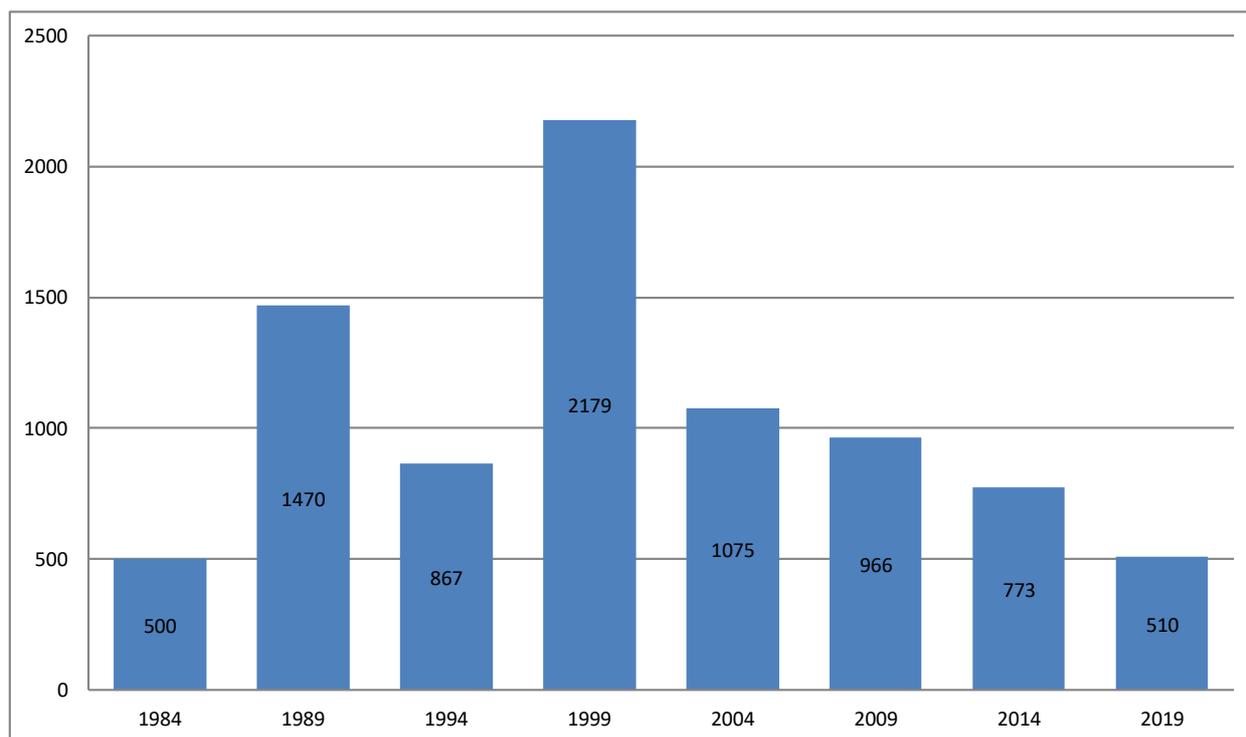
### La constitution de l'échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

---

L'échantillon initial prenait en compte des années espacées de 5 ans, c'est-à-dire 1984, 1989, 1994, 1999. Nous nous étions limités au second samedi de chaque mois, en exceptant les mois de juillet et août, mois d'été pour lesquels l'offre d'emploi est plus limitée. En conservant la même méthodologie, nous avons ajouté au fil de quatre mises à jour, les années 2004, 2009, 2014 et finalement l'année 2019 (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2005 ; 2010 ; 2015 ; 2021). Ainsi l'échantillon totalise 80 éditions du *Luxemburger Wort* (10 journaux par année pour chacune des huit années considérées) et permet d'avoir un aperçu des demandes linguistiques dans l'emploi au Luxembourg et de ses évolutions, par la loupe de son principal quotidien. La composition de l'échantillon est la suivante : 500 offres d'emploi pour 1984, 1 470 pour 1989, 867 pour 1994, 2 179 pour 1999, 1 075 pour 2004, 966 pour 2009, 773 pour 2014 et 510 pour 2019 (voir graphique 4).

Les écarts dans le nombre d'offres d'emploi saisies pour les différentes années s'expliquent par plusieurs éléments. À commencer par la conjoncture économique et son incidence en matière d'offre d'emploi. Ainsi, l'année 1999 avec ses plus de 2000 annonces saisies constituait vraiment une année exceptionnelle, avec d'importants besoins de main-d'œuvre. Le volume d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* ne cesse de diminuer depuis ce pic de 1999. Par ailleurs, un autre élément d'explication de cette baisse intervient également : il s'agit de l'évolution dans les pratiques de diffusion des offres d'emploi. D'autres canaux des offres d'emploi ont fait leur apparition depuis le début de cette étude, et notamment le recours de plus en plus important aux sites internet. Nous avons, comme mentionné précédemment, intégré dans la version 2014 de cette étude, une analyse des offres d'emploi parues sur le site *Jobs.lu*. Nous n'avons pas répété l'exercice pour le présent rapport, car les offres publiées sur internet sont très nombreuses et demandent des temps de saisie très longs. D'autre part, la publication des annonces sur ces sites est temporaire, ce qui complexifie leur traitement statistique. Par ailleurs, les différents sites internet ont souvent une spécialisation sectorielle (notamment dans le secteur financier) et des demandes linguistiques qui y sont liées (prédominance de l'anglais, que nous avons relevée lors de l'étude de 2014).

Un autre élément explicatif de cette baisse du nombre d'offres saisies à partir du *Luxemburger Wort* au fil des années est la pratique de plus en plus courante du renvoi vers le site Internet de l'entreprise qui recrute, afin de donner plus de détails sur les compétences recherchées (et notamment linguistiques) (voir figure



**Nombre d'offres d'emploi dans l'échantillon par année graph. 4**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

1). La date de saisie des annonces, plusieurs mois après leur publication dans le journal, ne nous a pas permis d'avoir accès à ces informations, et réduit d'autant la taille de l'échantillon.

Il importe également de préciser qu'en dehors de la presse écrite, les offres d'emploi peuvent être diffusées via l'Agence pour le Développement de l'Emploi luxembourgeoise (l'ADEM) ou encore les agences d'Intérim. De plus, selon le secteur d'activité, les modes et pratiques de recrutement varient. Ainsi, par exemple, les métiers du bâtiment passent souvent par des réseaux, et les fonctionnaires européens sont recrutés à l'échelle internationale.

L'année 2019 a connu différents recrutements massifs, par exemple pour les Galeries Lafayette et le nouveau centre commercial à la Cloche d'Or, qui ne se sont pas répercutés dans les offres du *Luxemburger Wort*. Les Galeries Lafayette ont inséré un petit encart trilingue renvoyant à leur site (voir figure 2), tandis que le centre commercial à la Cloche d'Or faisait appel à l'ADEM. Ainsi plus de mille candidats se sont présentés à une foire de recrutements où « 35 des 142 boutiques présentes dans le futur complexe proposaient 700 emplois à pourvoir »<sup>7</sup>. Une manifestation qui a laissé des traces dans la rubrique locale du quotidien, mais ni dans la rubrique des offres d'emploi ni dans la présente étude.

<sup>7</sup> [www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cloche-d-or-recherche-son-personnel-5c8111e2da2cc1784e33f3e1](http://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cloche-d-or-recherche-son-personnel-5c8111e2da2cc1784e33f3e1) (dernière consultation le 10 mai 2021).

  
**elisabeth**  
am sozialen déngscht zu lëtzebuerg

Mir engagéieren

> fir de CIPA Foyer Ste Elisabeth zu Beelbuurg:  
Ee Chef de service fir de Service Domestique  
| m/w | 40 St/W | CDI

> fir de CIPA Ste Elisabeth am Park an der Stad:  
Aides-Soignants | m/w | 20-40 St/W | CDD/CDI  
Erzéier | m/w | 30-40 St/W | CDI

> fir d'Equipe volante vum Kanner- a Jugendberäich:  
Ee Kach | m/w | 40 St/W | CDD

> fir d'Services d'Aide à l'Enfance et à la Famille (SAEF):  
Erzéier | m/w | 30-40 St/W | CDD/CDI

Déi détailléiert Annoncé fannst Dir op [www.elisabeth.lu](http://www.elisabeth.lu)

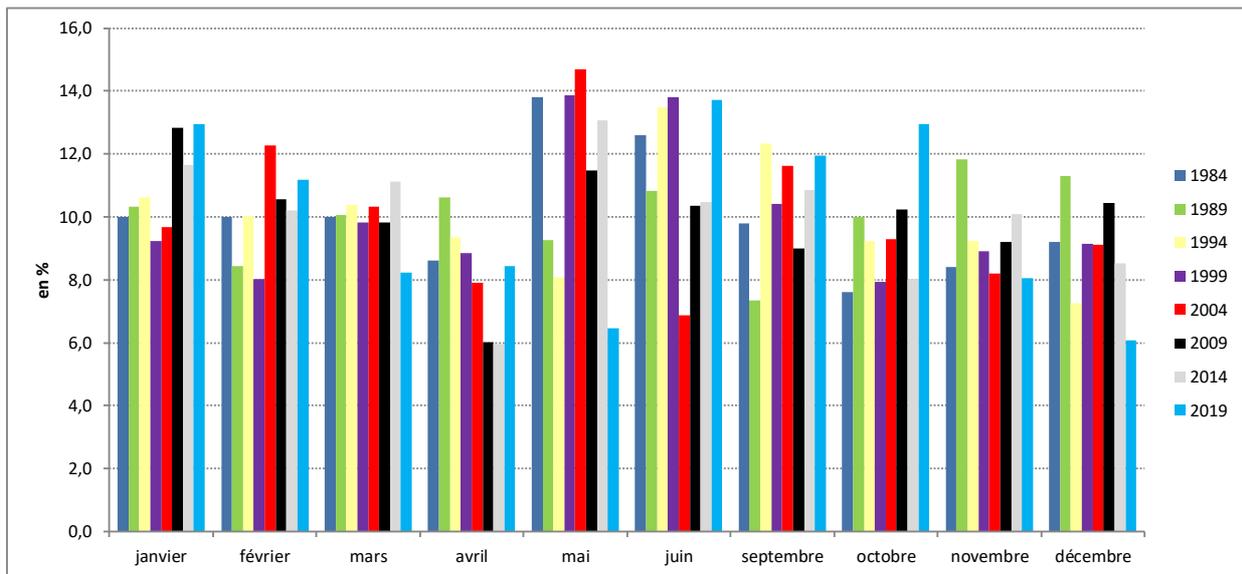
 Recrutements ouverts  
Wir stellen ein  
Mir engagéieren

[carrieres.groupegaleriaslafayette.com](http://carrieres.groupegaleriaslafayette.com)

Un recrutement massif hors des radars de l'enquête fig. 2  
Source : Luxemburger Wort, 27-28 juillet 2019

Renvoies vers le site de l'entreprise pour le détail des compétences recherchées fig. 1  
Source : Luxemburger Wort, 26-27 octobre 2019

La décomposition de l'échantillon par mois et par année révèle la saisonnalité des offres d'emploi, généralement plus nombreuses en mai-juin, voire septembre (et même octobre pour 2019) (voir graphique 5).



Offres d'emplois par année et mois (en %) graph. 5

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

## Les variables prises en compte

Chaque langue (luxembourgeois, allemand, français, anglais, italien, espagnol et portugais, ou autres langues) a été codée de façon à faire la distinction entre les langues qui sont nécessaires pour l'emploi en question (langues demandées) et celles qui sont simplement souhaitées (qui constitueraient un atout/un avantage). Les langues demandées correspondent à des expressions telles « luxembourgeois exigé », « connaissance du luxembourgeois », « maîtrise de la langue luxembourgeoise », « bonnes/excellentes notions d'allemand », « facilités d'expression écrite et orale en allemand », « fluent in luxemburgish » « good knowledge of ... » « Sprachkenntnisse : Luxemburgisch », « englische Sprachkenntnisse sind erforderlich », « gute Deutschkenntnisse setzen wir voraus » etc. Les compétences souhaitées sont de la forme « l'anglais sera considéré comme un « atout », « l'anglais est un avantage », « notions d'anglais », « préférence sera

donnée à un candidat parlant luxembourgeois... », « french is an asset, an advantage... » « anglais souhaité », « Grundkenntnisse in Französisch gewünscht », « Französisch ist von Vorteil » etc.

D'autres variables comme la profession<sup>8</sup> ou encore le secteur d'activité<sup>9</sup> ont également été saisies dans le but de préciser les besoins linguistiques en fonction de l'activité exercée. Elles permettront à ce titre de souligner les spécificités linguistiques selon les secteurs d'activité.

## Nombre de langues et niveau de compétence demandés

---

L'augmentation des offres qui demandent la maîtrise de trois langues est la tendance lourde observée pour la période des trente années constituant notre échantillon. Une tendance qui s'est encore amplifiée depuis une dizaine d'années. Nous présentons d'abord une vue d'ensemble avant de relever une nouveauté : le recours au *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL) pour décrire le niveau de compétence désiré. Ensuite, nous passerons en revue les offres demandant deux, trois voire plus de langues.

Les annonces parues en 2019 dans le *Luxemburger Wort* et analysées dans l'échantillon demandent pour près de la moitié d'entre elles (48,4%) la connaissance de **trois langues** (voir graphique 6). Il s'agit dans 91% des cas du trilinguisme officiel, donc des trois langues mentionnées par la loi de 1984 sur le régime des langues<sup>10</sup>, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand. En complément de l'analyse statistique, nous proposons (p. 17-18) un encart qui étudie la désignation du trilinguisme officiel dans les offres d'emploi.

La demande de trilinguisme officiel n'a cessé de croître dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* au fil des années étudiées (voir graphique 6). En 1984, le trilinguisme ne concernait que 20,2% des offres d'emploi de l'échantillon, car la majeure partie des annonces (53,8%) n'exprimait aucune demande linguistique particulière. Aujourd'hui, il y a très peu d'annonces qui ne formulent pas de demande linguistique du tout : seules 14,5% des annonces saisies en 2019. On ne peut cependant se contenter d'interpréter simplement cette évolution comme une hausse des besoins en personnel trilingue, car il s'agit très probablement aussi d'une réaction face à l'évolution de l'offre sur le marché de l'emploi. Par le passé, il ne semblait pas nécessaire de préciser dans les offres la connaissance des trois langues du pays qui allait de soi dans un pays historiquement trilingue. Désormais, alors que la population de nationalité étrangère représente 47,4% des habitants du Luxembourg (STATEC, janvier 2020), et 71,5% de l'ensemble des salariés (IGSS, mars 2019), si l'on tient compte également des travailleurs frontaliers venant des trois pays voisins, ces compétences ne peuvent plus être sous-entendues et se doivent d'être précisées, a fortiori dans un marché de l'emploi aussi ouvert, mais segmenté que celui du Luxembourg.

### Vue d'ensemble : les trois langues du pays s'imposent

Il semblerait par ailleurs que le *Luxemburger Wort* soit devenu le canal de diffusion spécifique au secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et action sociale. Un secteur que l'on qualifie parfois de « protégé » (Pigeron-Piroth, 2009), car l'accès y est souvent soumis à la pratique des trois langues du pays (voire à la possession de la nationalité luxembourgeoise, pour ce qui concerne la sauvegarde des intérêts de l'État). Ceci explique donc l'importance des demandes de connaissance des trois langues du pays dans les offres d'emplois du *Luxemburger Wort*.

Le graphique 8 souligne l'importance des demandes de trilinguisme selon les branches. Elle est la plus forte dans le secteur de l'administration publique/enseignement/santé/ action sociale, mais également dans le secteur de l'énergie (faisant également partie du secteur « protégé »). D'autres branches comme les services aux entreprises (c'est-à-dire des activités scientifiques et techniques) recherchent beaucoup de personnel trilingue. Il s'agit souvent de personnel qualifié (pour des activités juridiques, comptables...). Le commerce/hôtellerie/restauration nécessite également du personnel trilingue, afin de pouvoir se faire comprendre par un maximum de personnes. On relèvera également la hausse de la demande de connaissance de quatre langues (il s'agit en général du trilinguisme luxembourgeois-allemand-français auquel on ajoute l'anglais). Cette demande de personnel quadrilingue n'a cessé de croître sur les quinze dernières années, et

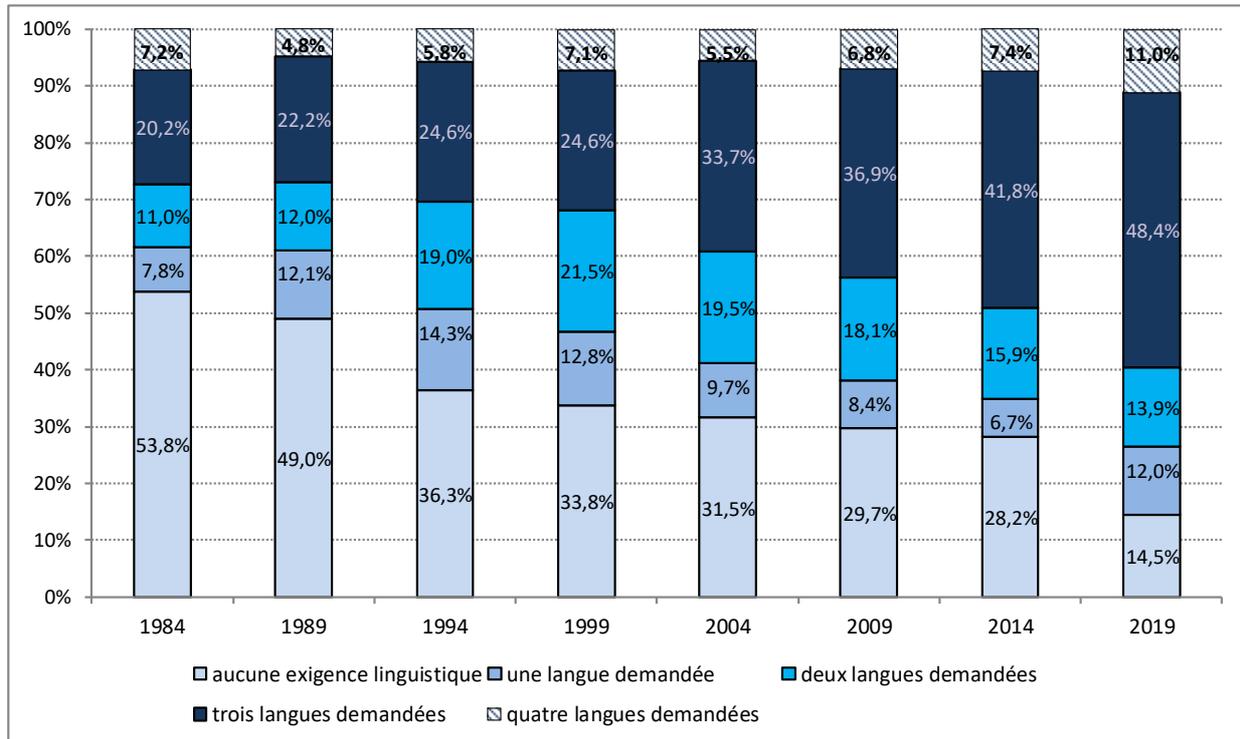
---

<sup>8</sup> Les professions ont été saisies selon la classification internationale type des professions (CITP-88) afin de permettre des comparaisons dans le temps. Afin de garantir la continuité de la saisie par rapport aux années précédentes, la nouvelle nomenclature de 2008 n'a pas été prise en compte.

<sup>9</sup> Les secteurs d'activité ont à la fois été saisis selon la nomenclature NACE Rev 2 et selon une répartition en 12 branches utilisée dès la première version de cette étude, et que nous avons conservée afin de pouvoir analyser les évolutions.

<sup>10</sup> Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

en 2019, ce sont 11% des annonces qui demandent ces quatre langues. Et finalement en 2019, 60% des annonces saisies demandent la connaissance d'au moins trois langues !



Nombre de langues demandées dans l'annonce (1989-2019) graph. 6

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

Note de lecture : en 2014, 28,2% des offres de l'échantillon n'exigent la connaissance d'aucune langue, 6,7% demandent la connaissance d'une langue, 15,9% de deux langues, 41,8% de trois langues et 7,4% de quatre langues.

### Désignation du trilinguisme officiel dans les offres d'emploi en 2019

L'article 3 de la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues définit les langues française, allemande et luxembourgeoise comme les trois langues administratives et judiciaires du pays. Les administrations du pays sont tenues par l'art. 4 de cette même loi à servir leurs usagers dans la langue « choisie par le requérant ». Cette disposition a engendré des lois et règlements sur les compétences linguistiques des fonctionnaires et employés des administrations publiques et sur la façon d'attester celles-ci. Beaucoup d'offres émanant du secteur public et des secteurs assimilés reprennent la formulation exacte de la loi stipulant que le candidat doit « faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois), telles que définies par la loi du 24 février sur le régime des langues »<sup>11</sup>. D'autres s'en inspirent plus ou moins.

Nous avons trouvé plus de 250 de ces formulations en langue française publiées au fil de l'année 2019<sup>12</sup> que nous allons analyser dans le détail. Une quarantaine reprennent la formulation de la loi telle quelle. Une dizaine n'en reprennent que le début (« faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives »). Une quarantaine préfère la formulation « la connaissance des trois langues officielles », ce qui étonnera le connaisseur des subtilités de la législation linguistique du Luxembourg. En effet, la doctrine courante rejette l'appellation « langue officielle » pour pouvoir faire la distinction entre *langue administrative* et *langue législative*. Rappelons que contrairement aux langues administratives qui sont au nombre de trois (d'après l'article 3 de la loi de 1984), il n'y a qu'une seule langue législative (article 2)<sup>13</sup> : le français. Ceci donne une certaine préséance à la langue française qui est renforcée par l'ordre dans lequel les trois

<sup>11</sup> Art. 1 de la Loi du 17 mai 1999 concernant l'accès de ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise.

<sup>12</sup> Cet échantillon comporte 42 éditions.

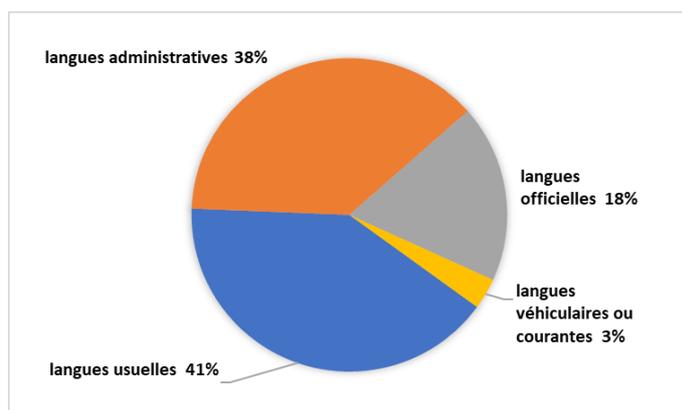
<sup>13</sup> En cas de traduction de textes administratifs et législatifs, c'est le français « qui fait foi ».

langues sont énumérées dans la loi : à savoir d'abord le français, suivi de l'allemand et au dernier rang le luxembourgeois. Dans les annonces, cet ordre est souvent inversé faisant passer le luxembourgeois au premier rang, le français au deuxième et l'allemand au troisième.

Évitant ces subtilités juridiques, une vingtaine d'annonces préfèrent la formulation : « trois langues usuelles du pays ». Cinq offres laissent de côté l'adjectif et parlent des « trois langues du pays », tout court. Un seul employeur, présent avec sept offres, utilise la formulation « langues véhiculaires du pays ». Une seule annonce évoque « trois langues courantes du pays ». Une seule annonce mentionne « les quatre langues du pays » sous-entendant les trois langues mentionnées par la loi et l'anglais (voir figure 10).

En regardant seulement l'adjectif utilisé pour qualifier les langues du Luxembourg, nous pouvons retenir que sur 251 occurrences, la formulation la plus répandue est celle des « langues usuelles » (41%) suivie de près des « langues administratives » (38%), loin devant les « langues officielles » (18%) (graphique 7).

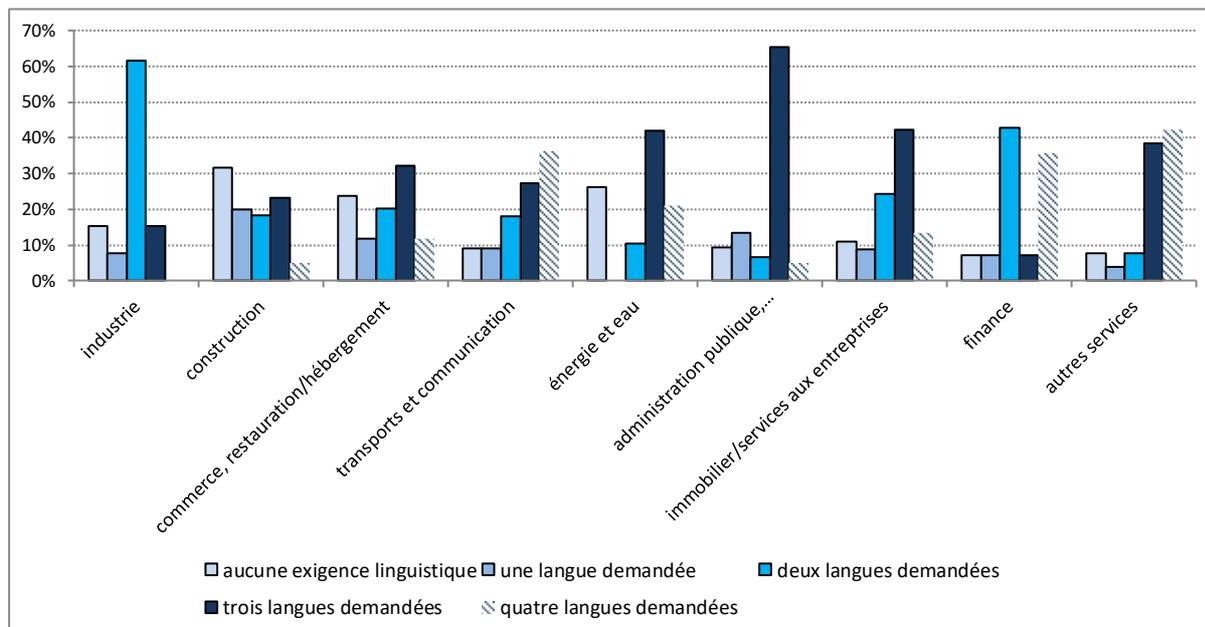
Les offres rédigées en allemand beaucoup moins nombreuses préfèrent « Landessprachen » en ajoutant comme adjectif « gängige » ou « übliche » (donc respectivement, langue usuelle et habituelle du pays). Nous avons trouvé une seule fois « offizielle Sprachen ».



Désignation des trois langues mentionnées par la loi de 1984 (N=251) graph. 7

Source : Université de Luxembourg d'après un échantillon de 251 offres d'emplois publiées dans le *Luxemburger Wort* en 2019

Note de lecture : Parmi les offres demandant la compétence trilingue officielle (F., All. et L) 41% utilisent la désignation « langues usuelles »



Nombre de langues demandées selon la branche d'activité (en 2019) graph. 8

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (510 pour 2019)

Comme nous venons de le voir, c'est la branche de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale qui est la plus demandeuse en trilinguisme : près des deux-tiers des annonces demandent la connaissance des trois langues du pays. Alors que dans la finance et l'industrie, c'est le bilinguisme qui est le plus demandé. Il s'agit dans la plupart des cas d'un bilinguisme français-anglais.

La construction est la branche pour laquelle l'absence d'exigence linguistique est la plus manifeste en 2019. Faut-il y voir le fait que le français s'impose tellement comme langue de communication qu'il est inutile de le mentionner ? D'ailleurs, 79% des annonces de cette branche n'ayant aucune demande linguistique, sont rédigées en français. Par ailleurs, le commerce/restauration/hébergement et l'énergie ont à la fois un grand nombre d'annonces sans aucune exigence linguistique et un grand nombre demandant des candidats trilingues. Est-ce que l'absence de demande linguistique signifie qu'elles sont sous-entendues ? ou est-ce le signe d'une certaine résignation, d'un découragement des employeurs de trouver des candidats trilingues ?

## Une nouveauté : le niveau de compétence selon le CECRL

Pour l'année 2019, une nouveauté est apparue dans les offres d'emploi : certaines offres utilisent un outil assez technique du Conseil de l'Europe, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère. Ce *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL) (Conseil de l'Europe, 2010) décline les compétences selon six niveaux. Trois niveaux principaux marqués par les lettres A, B, C correspondant respectivement à un « utilisateur élémentaire », un « utilisateur indépendant » et un « utilisateur expérimenté ». Ces trois niveaux sont subdivisés en deux, portant ainsi leur nombre à six.

On peut voir dans le recours à cet outil, l'influence du débat sur l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, certaines des voies d'obtention de celle-ci exigeant le passage d'un examen certifiant une expression orale au niveau A2 et une compréhension orale au niveau B1. Ces compétences ont été révisées à la baisse en 2017 ce qui a suscité maints débats donnant ainsi une certaine visibilité à l'échelle du CECRL.

La loi sur l'éducation plurilingue pour jeunes enfants de 2017 fait aussi référence au CECRL. Cet aspect a été moins discuté par l'opinion publique, mais cette loi a une incidence directe sur les recrutements dans le secteur socio-éducatif, car elle exige explicitement « qu'au moins une personne du service d'éducation et d'accueil maîtrise la langue luxembourgeoise à un niveau C1 du cadre européen commun de référence des langues, et au moins une personne du service d'éducation et d'accueil maîtrise la langue française à un niveau C1 du cadre européen commun de référence des langues » (Loi du 29 août 2017, Art. 25, 1g). Ceci est bien illustré par les exemples ci-dessus de deux crèches cherchant des éducateurs (figures 3 et 4).

Cherche **1 éducateur/trice**  
à partir mai 2019 ou à convenir

**Profil :**

- Diplôme d'éducateur diplômé ou équivalent
- Maîtrise de la langue luxembourgeoise (Niv. C1)
- Flexibilité au niveau des horaires de travail

Candidature à [crechebrommeli@hotmail.com](mailto:crechebrommeli@hotmail.com)

La candidature contient :

- Une lettre de motivation
- CV avec une photo récente
- Copie du diplôme (et son équivalence pour le Luxembourg)

**147 rue Principale, Platen, L-8611**  
**Tél. +352 26 88 07 09**

**Brommeli**  
crèche privée

Niveau C1 en langue luxembourgeoise fig. 3

Source : Luxemburger Wort, 11-12 mai 2019

**D'Kannervilla „Gepëppelte Mëmmel“ A.s.b.l.**  
sicht fir hir Crèche fir Kanner vun 0 – 4 Jor zu Veianen

**1 Erzëier (w/m)**  
25 Stonnen d'Woch (CDI/CCT-SAS)

D'Kandidate fir dese Posten solle Lëtzebuergesch a Franséisch schwätze kënnen, eng vun deenen zwou Sproochen um Niveau C1 (CECRL).  
Eng éischt Selektioun gët op Basis vum Dossier gemaacht.

Schéckt Är Demande mat Liewenslaf, Diplom, rezenter Foto an den Extraits n°4 an n°5 aus dem Casier judiciaire bis den **19. Juli 2019** u folgend Adress:

**Kannervilla „Gepëppelte Mëmmel“**  
43, rue du Sanatorium  
L-9425 Vianden

Weider Informatiounen kritt Dir um Tel. 83 43 82 1

Niveau C1 en langue lux. ou en français fig. 4

Source : Luxemburger Wort, 13-14 juillet 2019

Les exigences linguistiques des employeurs peuvent souvent sembler exagérées, comme pour un agent polyvalent dans une association de personnes âgées (voir figure 5). Il doit maîtriser les trois (!) langues du pays à un niveau C1 (qui correspond à un utilisateur expérimenté). Reste à savoir si cette demande est à prendre à la lettre, et si l'employeur va exiger trois certificats validant ce niveau. On peut légitimement en douter et voir dans la formulation plutôt le souhait d'une personne ayant suivi sa scolarité dans l'école luxembourgeoise. Cette hypothèse est corroborée par une annonce pour recruter des éducatrices et des aides-éducatrices, qui établit une équivalence entre le niveau de compétence C1 en luxembourgeois et une scolarité de 10 ans au Luxembourg (voir figure 6). Rappelons pour les personnes non familiarisées avec le système luxembourgeois, que la langue luxembourgeoise n'est pas enseignée à l'école et qu'elle sera seulement présente comme langue d'instruction dans certaines branches de l'école fondamentale.

Autre exemple qui aux yeux d'un nouveau-venu au Luxembourg peut sembler exagéré : L'Administration Communale de Contern se propose d'engager un concierge avec le profil linguistique suivant : « faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives, la compréhension de l'anglais de base est un atout » (*Luxemburger Wort*, 30-31 mars 2019). Vu le nombre de candidats avec ce profil sur le marché du travail et vu le public multiculturel qui fréquente l'administration communale, une telle demande ne semble pas extravagante.

**Diddelenger Haus fir Seniorenen, asbl**  
se propose d'engager pour les besoins du  
**Club Senior «Schwaarze Wee»**

**1 agent polyvalent (m/f)**

CCT-SAS code C3 - CDI à partir du 1er avril 2019 au plus tôt  
à raison de 20 heures/semaine, horaire flexible

**Tâches prévues:**

- organisation du volet entretien locaux, ménage, achats et restauration
- accueil socio-éducatif, inscription et accompagnement des clients aux activités

**Profil souhaité:**

- Il /elle fera preuve d'esprit d'équipe,
- contact aisé avec la clientèle
- sens de l'organisation et de la responsabilité.
- connaissances informatiques usuelles,
- expérience en cuisine / pâtisserie / formation HACCP
- permis de conduire B (conduite minibus)
- Bonne maîtrise (C1) des langues lux. all. et fr.

Les demandes avec CV, photo récente, copies des diplômes et certificats de formations sont à envoyer jusqu'au 25 janvier 2019 à

**Diddelenger Haus fir Seniorenen, asbl**  
M. le Président René Manderscheid  
48, rue de la libération  
L-3511 Dudelange  
schwarzewe@clubsenior.lu

*Une première sélection sera faite sur base des dossiers*



Nous recherchons  
**éducatrices et aide éducatrices**  
pour intégrer notre équipe, contrats de 30 et 40 heures  
hebdomadaires.

Notre candidat idéal doit posséder enthousiasme créativité, motivation et flexibilité .  
Pour les titres étrangers toute certification d'éducatrice ou aide éducatrice avec reconnaissance au Luxembourg

**Langues : luxembourgeois (niveau C1 ou au moins 10 ans de scolarité au Luxembourg) exigé pour aide éducatrice**

Crèche et Foyer de Jour «Au cœur du Verger»  
40 rue du verger L-2665 Luxembourg  
aucleurduverger@gmail.com

**Niveau C1 en Luxembourgeois ou 10 ans de scolarité au Luxembourg fig. 6**

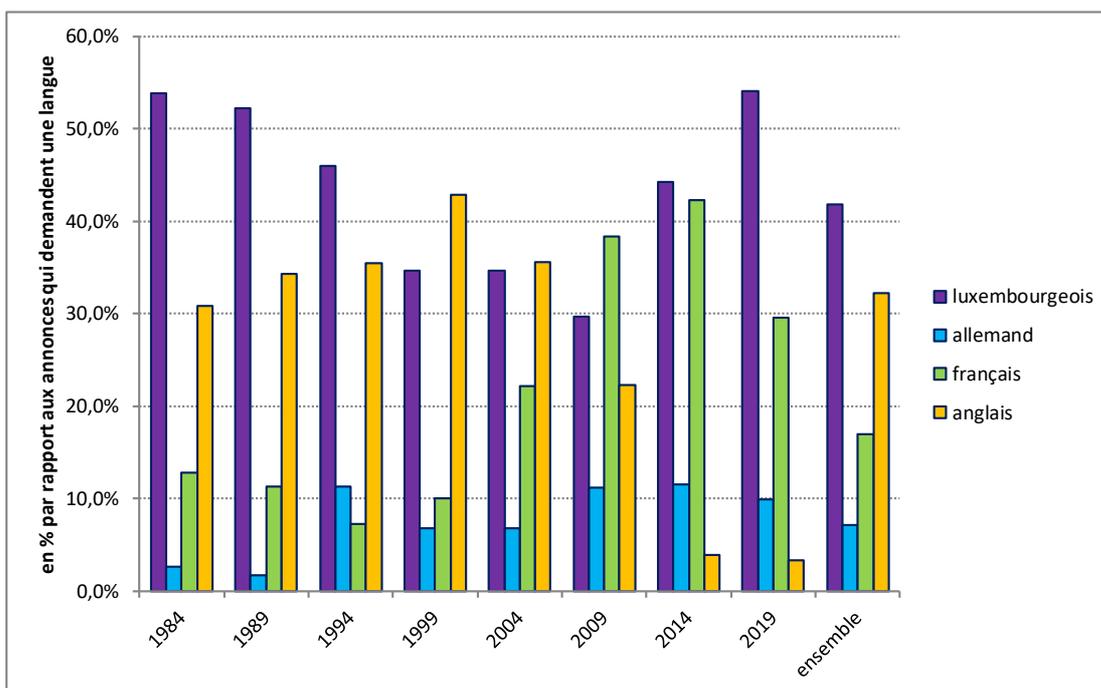
Source : *Luxemburger Wort*, 8-10 juin 2019

#### **Des exigences linguistiques exagérées ? fig. 5**

Source : *Luxemburger Wort*, 12-13 janvier 2019

### **La demande d'une seule langue : le luxembourgeois en tête avec 54% des annonces**

Une façon d'aborder l'urgence de la maîtrise d'une langue est d'étudier les offres qui demandent la connaissance d'une seule langue, parce qu'on peut supposer qu'elles correspondent à des besoins bien spécifiques. Le pourcentage d'annonces demandant une seule langue était en baisse depuis 1994 pour atteindre 6,7% en 2014. En 2019, 12% des annonces demandent la connaissance d'une seule langue, ce qui constitue près du double du chiffre constaté en 2014. Au-delà de cette proportion, il est intéressant de constater les évolutions dans la langue demandée en question. Pour les premières années de notre échantillon (jusqu'en 1994), cette langue unique demandée était surtout le luxembourgeois (voir graphique 9). En 1999, c'est l'anglais qui était la principale langue unique demandée. En progression, il atteignait alors un pic à 43% des demandes de langue unique en 1999. Depuis, il est en baisse et ne concerne plus que 3,3% des annonces ayant demandé une seule langue en 2019. Inversement, le français est de plus en plus demandé comme langue unique depuis 1999 et concerne 42% des annonces demandant une seule langue en 2014, mais 29,5% en 2019, soit une nette baisse.



**La demande d'une seule langue (1984-2019) graph. 9**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

C'est le luxembourgeois qui est la langue unique la plus demandée en 2019, pour 54,1% des annonces, avec une forte hausse par rapport à 2009. Alors que luxembourgeois et français étaient au coude à coude comme langue unique demandée en 2014 lors de la précédente analyse (respectivement 44,2% et 42,3% des annonces demandant une seule langue), l'écart entre ces deux langues s'est nettement creusé dans les annonces de 2019, soulignant la spécialisation des offres d'emploi publiées dans le *Luxemburger Wort* pour du personnel luxembourghophone. L'annonce de la figure 7 est typique pour la répartition des tâches fonctionnelles entre les trois langues du pays. La langue luxembourgeoise est encore largement considérée comme une langue orale, c'est cependant la seule et unique demande linguistique mentionnée explicitement pour cet emploi d'assistant(e) dentaire en contact direct avec la clientèle. L'annonce quant à elle, est rédigée en deux langues, le français et l'allemand, en règle générale nécessaires pour les écritures administratives. Les deux versions se distinguent cependant par un petit détail qui peut être fortuit et dû à une erreur de traduction ou bien apporter une nuance essentielle. Pour la personne lisant la version française la « langue lux. [est] indispensable » tandis que pour celle lisant le texte allemand « le luxembourgeois [est] souhaité ».

**Dr Tom Neuens**  
 Médecin-dentiste  
 25c, bd Royal  
 L-2449 Luxembourg  
 engage

**Assistant(e) dentaire**  
 temps plein  
 langue lux. indispensable

CV et photo récente à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à : [tomneuens@hotmail.com](mailto:tomneuens@hotmail.com)

sucht

**Zahnarthelfer(in)**  
 Vollzeit  
 Luxemburgisch erwünscht

Bitte Bewerbung mit Lebenslauf und aktuellem Foto an die obige Adresse schicken oder per E-mail an [tomneuens@hotmail.com](mailto:tomneuens@hotmail.com) schicken.

**Annonce bilingue pour recherche de personnel luxembourghophone fig. 7**

Source : *Luxemburger Wort*, 14-15 septembre 2019

## Un bilinguisme majoritairement français-allemand

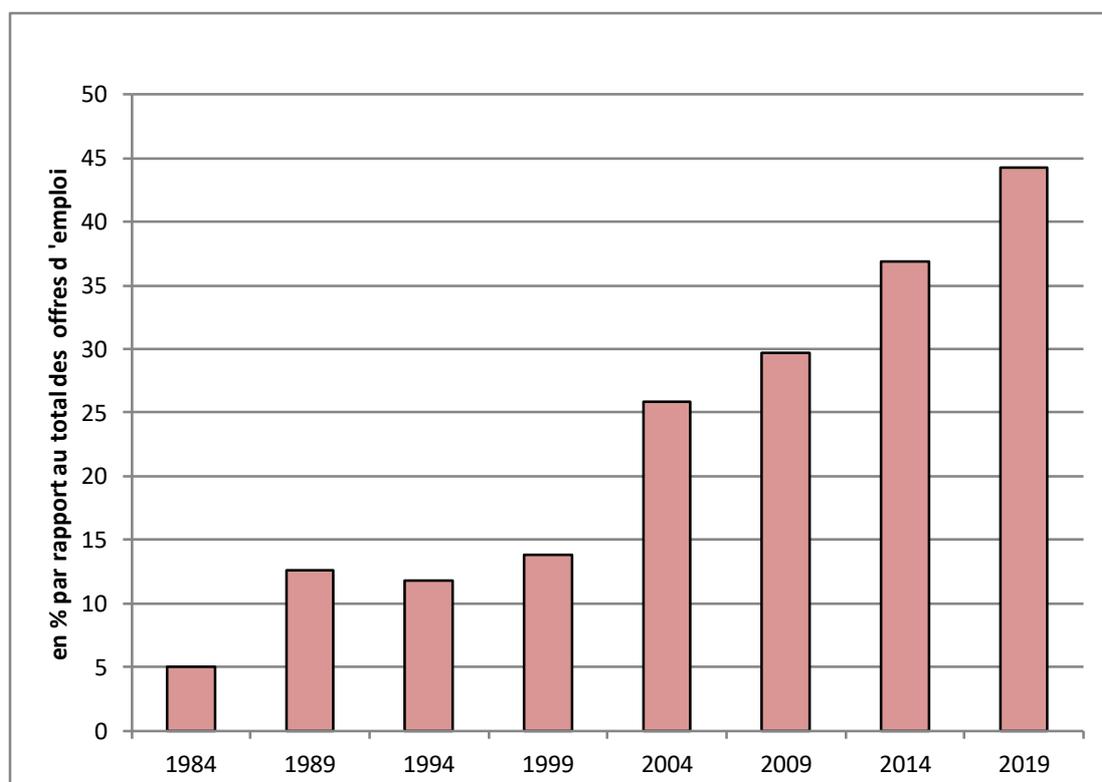
En 2019, 13,9% des annonces de notre échantillon demandent la connaissance de deux langues. Ce pourcentage est en baisse depuis 1999 où il représentait 21,5% des annonces. Dans la moitié des cas (53,5%), c'est la combinaison français-allemand qui est demandée, dans la continuité de ce que nous avons observé à partir des données de 2009. Si auparavant et notamment en 2004, c'était la combinaison français-anglais qui prévalait, ce n'est plus le cas en 2019 où cette combinaison est demandée dans à peine 8% des cas. En revanche, la combinaison français-luxembourgeois est de plus en plus demandée et concerne désormais 36,6% des demandes de bilinguisme, signe de l'importance prise par le français dans l'emploi, à côté de la langue nationale.

## Le trilinguisme

Les annonces demandant la connaissance de trois langues (48,4%) sont beaucoup plus nombreuses que celles qui requièrent le bilinguisme. Lorsque trois langues sont demandées en 2019, dans 91,5% des cas, on fait référence aux trois langues usuelles du pays. Le luxembourgeois a fini par remplacer l'anglais dans ces demandes de trilinguisme, car en 1984, près de 75% des offres d'emploi qui exigeaient la connaissance de trois langues faisaient référence à l'allemand, au français et à l'anglais. Le graphique ci-dessous est révélateur de la hausse de la part prise par les trois langues du pays dans le total des annonces entre 1984 et 2019.

Cette évolution nous amène à rappeler que par le passé, la connaissance des trois langues usuelles du pays, considérée comme implicite n'était pas forcément indiquée dans l'annonce, alors qu'aujourd'hui elle l'est davantage.

En 2019, l'administration publique/enseignement/santé et action sociale est la branche dans laquelle l'exigence de trilinguisme est la plus manifeste (près des deux-tiers des annonces pour ce secteur demandent la connaissance de trois langues). Du fait de l'importance du nombre de travailleurs étrangers dans l'emploi intérieur et de l'ouverture de l'économie luxembourgeoise, il semble aujourd'hui nécessaire de préciser que



**Demande du triplet luxembourgeois-allemand-français parmi le total des offres d'emploi (1984-2014) graph. 10**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

l'emploi dans l'administration publique demande la connaissance des trois langues usuelles du pays. Par ailleurs, 13,4% des annonces dans l'administration publique ne demandent la connaissance que d'une seule langue : le luxembourgeois (dans 94% des cas).

L'importance de la connaissance du luxembourgeois est souvent soulignée dans l'annonce **en plus de** la connaissance des trois langues du pays. Par exemple dans l'annonce de la figure 8 où l'employeur a indiqué que la langue luxembourgeoise était indispensable, avant de signaler qu'il fallait connaître les langues administratives du pays.

L'annonce suivante (figure 9) mentionne la nécessité de connaître les langues usuelles du pays, ou à les apprendre dans les meilleurs délais. Ceci semble souligner d'autant plus les difficultés de recrutement des employeurs, prêts à engager des non-locuteurs, mais qui doivent apprendre ces trois langues, ce qui représente un défi certain, surtout s'il s'agit d'apprendre une ou deux langues, en plus des connaissances à acquérir lors d'un nouvel emploi.

## Quatre langues et plus

Comme représenté dans le graphique 6, c'est désormais 11% des annonces qui demandent la connaissance de quatre langues. Ce pourcentage est en augmentation continue depuis 2004. Il s'agit du triplet luxembourgeois-allemand-français auquel s'ajoute en règle générale l'anglais. Cette exigence linguistique concerne surtout des emplois dans la finance et les communications. Il arrive même que de rares recruteurs considèrent ces quatre langues comme « les quatre langues du pays » (figure 10).

L'annonce de la figure 11 révèle les différences dans les besoins linguistiques, au sein d'une même entreprise. Dans cette étude de notaire, la secrétaire/réceptionniste, en contact oral ou écrit avec la clientèle doit pouvoir manier les quatre langues. Alors que le clerc n'aura pas spécifiquement besoin du luxembourgeois puisque les dossiers seront rédigés en français, allemand ou anglais. En 2014, nous avons analysé ce phénomène longuement (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p. 33-45).

Il arrive également que les employeurs recherchent des candidats qui pratiquent cinq langues. En 2019, c'est le cas d'une seule annonce, avec la langue portugaise qui s'ajoute au quadrilinguisme luxembourgeois-allemand-français-anglais. Comme les Portugais constituent la communauté étrangère la plus nombreuse vivant au Luxembourg, cette langue est utile pour fidéliser cette clientèle. Elle s'impose aussi dans certains secteurs de l'économie, avec en tête la construction. Même si le français y est la langue véhiculaire, le portugais a comme deuxième langue la plus parlée une grande importance (Fehlen et Heinz 2016, pp. 63-120). Dans ce contexte, l'allemand et le luxembourgeois sont moins utiles.

**Liewen Dobaussen**

« Liewen Dobaussen Asbl », oeuvrant dans le domaine de la psychiatrie extra-hospitalière, se propose d'engager pour ses services (Logement, Centre de Jour, Centre de Rencontre et Centre de Consultation) et pour son projet de prise en charge des demandeurs/bénéficiaires de protection internationale souffrant de troubles psychiques:

- **1 Médecin-Psychiatre m/f**  
10 hrs/semaine
- **1 Ergothérapeute m/f**  
20 hrs/semaine
- **1 Psychologue m/f**  
30 hrs/semaine
- **1 Educateur gradué m/f**  
40 hrs/semaine

Tous les postes sont à pourvoir immédiatement par des contrats à durée déterminée (CDD) jusqu'au 31 décembre 2020.

- **1 Infirmier psychiatrique m/f**  
40 hrs/semaine en contrat à durée indéterminée (CDI)

**Votre profil:**

- o Détenteur d'un diplôme reconnu correspondant à la qualification requise
- o Langue luxembourgeoise indispensable
- o Connaissances des langues administratives du pays
- o Flexibilité dans les horaires de travail
- o Capacité de travailler dans une équipe pluridisciplinaire

Rémunération selon le contrat collectif CCTSAS en vigueur (sauf pour le médecin-psychiatre).

Une première sélection sera faite sur base des dossiers.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs demandes écrites, accompagnées du CV et pièces à l'appui pour le **28 septembre 2019** au plus tard à l'adresse suivante :

Liewen Dobaussen – Boîte Postale 134 – 9002 Ettelbruck

# chnp.lu

Nous recherchons pour notre Rehaklinik:

plusieurs psychomotriciens (f/m)  
à plein temps ou à temps partiel  
et à durée indéterminée

**Votre profil:**

- Diplôme reconnu équivalent au Luxembourg et autorisation d'exercer.
- Maîtrise des langues usuelles du Luxembourg, respectivement engagement à les apprendre dans les meilleurs délais.
- Expérience dans la prise en charge de patients en psychiatrie constitue un avantage.
- Disposition à contribuer à l'élaboration et à la mise en place de concepts.
- Être à l'aise dans les contacts et savoir travailler en équipe multidisciplinaire.

Dans votre candidature, merci d'indiquer la référence 013-2019-LW.

Conditions d'admissibilité & informations supplémentaires sur  
[www.chnp.lu/jobs](http://www.chnp.lu/jobs)

**L'engagement à apprendre les trois langues fig. 9**  
Source : Luxemburger Wort, 13-14 avril 2019

**Le luxembourgeois indispensable fig. 8**  
Source : Luxemburger Wort, 14-15 septembre 2019



**candidatures@le-cc.com**

**LE CABINET COMPTABLE SARL**

Nous cherchons pour un de nos clients

**→ Secrétaire / Assistance de direction (m/f)**

Société au centre-ville de Luxembourg, cherche pour entrée immédiate, une secrétaire/assistante de direction (m/f) expérimentée.

Avec des connaissances approfondies dans l'assistanat de la direction de société, la gestion journalière de société et la gestion d'équipe.

Des bases de comptabilité et une communication aisée sont des atouts.

Les quatre langues du pays sont indispensables!

Toute demande est à adresser par email à **candidatures@le-cc.com**

*SEULES les demandes par mail seront traitées et SEULES les personnes dont la candidature a été retenue seront contactées.*

**Les quatre langues du pays fig. 10**  
Source : Luxembourg Wort, 8-10 juin 2019

**ÉTUDE DE NOTAIRE**  
recherche

**un(e) réceptionniste/secrétaire**

Profil recherché :

- diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent
- maîtrise des langues luxembourgeoise, allemande, française et anglaise, parlé et écrit
- CDI à temps plein

et

**un(e) clerk aux formalités/employé(e) administratif(ve)**

Profil recherché :

- diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent
- maîtrise des langues allemande, française et anglaise, parlé et écrit
- de l'expérience dans le domaine notarial ou juridique sera considérée comme atout
- CDI à temps plein

Prière d'envoyer votre lettre manuscrite avec CV et photo à

**Maître Joëlle BADEN – Notaire**  
B.P. 804 – L-2018 LUXEMBOURG

**Des profils distincts fig. 11**  
Source : Luxembourg Wort, 12-13 janvier 2019

Avec cette demande de cinq langues, le recruteur se positionne en concurrence directe avec le secteur protégé. Ceci est bien illustré par les deux exemples suivants. Dans l'annonce de la figure 12, une importante entreprise générale de construction internationale veut recruter un ingénieur en construction qui devra « collaborer directement avec la direction générale en tant que directeur des travaux » et surtout « être en contact et négocier avec des clients ». Il lui faudra donc souvent négocier avec l'administration publique – soit en tant que client, soit en tant que régulateur – ce qui sera facilité par la maîtrise du trilinguisme officiel, d'où la formulation suivante avec la langue nationale en première place : « Vous avez une excellente maîtrise du luxembourgeois, français, allemand, portugais et anglais ». L'ordre des langues, avec le portugais devançant l'anglais, correspond bien à la réalité du secteur de la construction où l'anglais n'a pas encore détrôné le français comme langue véhiculaire. Pour trouver la perle rare, il faut évidemment offrir un « salaire adapté aux compétences », comme le dit bien le texte de l'annonce. Il faut même, vue la pénurie de la compétence linguistique demandée, probablement débaucher un jeune diplômé de l'administration publique en recherche de promotion. D'où le recours à un cabinet de recrutement qui prend soin de se présenter comme le « 5ème réseau mondial d'audit et de conseil » et de ne pas divulguer l'identité de l'employeur. Derrière « l'acteur clé » qui ne peut être nommé se cache probablement l'entreprise WUST qui partage l'adresse avec le cabinet d'audit mandaté comme chasseur de têtes.

L'annonce de la figure 13 émane d'un syndicat qui cherche un cadre pour conseiller et assister ses membres. Les compétences linguistiques demandées sont moins élevées : « Maîtrise parlée et écrite des langues luxembourgeoise, française, allemande et portugaise, la connaissance de la langue anglaise étant considérée comme un atout ». On remarquera le même ordre, mais la moindre importance accordée à l'anglais. « L'excellente maîtrise » de celle-ci dans l'annonce précédente s'est transformée en compétence optionnelle avec la formule de « l'atout ». Le syndicat ne peut pas jouer sur la rémunération, son atout est probablement la sécurité de l'emploi.

Les petites entreprises artisanales sont démunies face aux conditions des grands employeurs privés et institutionnels et doivent être plus modestes dans leurs demandes langagières. Ainsi le technicien métreur recherché par une entreprise de plâtrage (figure 14) doit présenter le profil linguistique suivant : « Français et Portugais (toute autre langue constitue un atout) ». De même une petite entreprise de boulangerie-pâtisserie avec une dizaine de filiales surtout présente au sud du pays et spécialisée dans la pâtisserie portugaise qui recrute, au moment de son expansion, du personnel artisanal, commercial et administratif indique, indépendamment de la tâche, toujours le même profil linguistique : « Langues: français, luxembourgeois, (portugais) » (New Welcome, Luxemburger Wort, 12-13 octobre 2019).

**BDO** BDO, 5ème réseau mondial d'audit et de conseil, est présent dans 162 pays et regroupe plus de 80 000 professionnels.

Pour le compte d'un de nos clients, un acteur clé à Luxembourg dans les domaines de l'Entreprise Générale et de la Construction, nous cherchons à pourvoir le poste suivant

**Ingénieur en construction (m/f)**

**Votre mission :**

- Collaborer directement avec la direction générale en tant que directeur des travaux ;
- Effectuer des calculs de rentabilité des projets ;
- Assister et conseiller les techniciens de chantier ;
- Être en contact et négocier avec des clients ;
- Suivre les modifications sur les plans et adapter les prix de vente selon les modifications effectués ;

**Votre profil :**

- Vous êtes ingénieur industriel avec au moins 10 ans d'expérience dans une fonction similaire ;
- Vous avez l'habitude d'encadrer une équipe et vous disposez d'excellentes capacités managériales ;
- Vous avez une excellente maîtrise du luxembourgeois, français, allemand, portugais et anglais ;
- Vous avez l'habitude de travailler en autonomie ;

**Ce que notre client offre :**

- Un salaire adapté aux compétences ;
- Un environnement stimulant, dynamique et multidisciplinaire ;
- Un cadre agréable propice à l'échange entre collègues ;

Postulez maintenant sur notre site internet [www.bdo.lu](http://www.bdo.lu) ou sur [benat.urquijo@bdo.lu](mailto:benat.urquijo@bdo.lu) !  
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

**Cinq langues dans la construction fig. 12**  
Source : Luxemburger Wort, 9-10 mars 2019

**LCGB**  
HAUT ASS MUEER.  
AUJOURD'HUI, C'EST DEHAIN.

**CONSULTANT INFO-CENTER (m/f)**  
40h/semaine

**Activités principales :**

- Conseil et assistance aux membres
- Suivi des dossiers
- Interventions par courrier, courriel et téléphone

**Profil :**

- Examen de fin d'études secondaires classiques ou secondaires techniques (régime technique, division administrative et commerciale)
- Maîtrise parlée et écrite des langues luxembourgeoise, française, allemande et portugaise, la connaissance de la langue anglaise étant considérée comme un atout
- Bonnes compétences relationnelles et rédactionnelles
- Bonnes connaissances des programmes informatiques courants
- Motivation et engagement
- Flexibilité
- Esprit analytique
- Sens de l'initiative

**Cinq langues pour un syndicaliste fig. 13**  
Source : Luxemburger Wort, 4-5 mai 2019

**PLAFA** depuis 40 ans  
Entreprise de façades et plafonnages  
recherche

**TECHNICIEN/MÉTREUR (m/f)**

**Profil :**

- expérience min. de 5 années dans le domaine du plâtre et façade
- sens de l'organisation et rigueur

**Langues :**

- Français et Portugais (toute autre langue constitue un atout)

**Mission :**

- calcul de devis et métrés
- organisation de chantiers
- salaire motivant suivant compétences

En cas d'intérêt, merci d'envoyer votre CV + photo récente par e-mail à :

[info@plafa.lu](mailto:info@plafa.lu)

**Un plâtrier franco-portugais fig. 14**  
Source : Luxembourg Wort, 27-28 avril 2019

**Le Service de Santé au Travail Multisectoriel**  
se propose d'engager

**Un coordinateur administratif pour le service rendez-vous (M/F)**

- pour entrée immédiate et à durée indéterminée
- à raison de 40 h/semaine
- centre d'attache: Luxembourg

**Tâches :**

- Coordonner les activités de l'équipe gestionnaire des rendez-vous
- Divers travaux administratifs

**Le profil recherché :**

- scolarité : Bac +2
- une expérience demandée dans le domaine de la gestion d'équipe, de la coordination et planification d'activités
- une expérience en santé au travail est considérée comme un avantage
- langues :
  - français et allemand : parlé et écrit, bonnes connaissances
  - luxembourgeois : parlé, bonnes connaissances
  - anglais : parlé, notions
  - autres langues parlées, avantage (italien, portugais, espagnol,...)
- connaissances informatiques : MS Office, Word, Excel.

Les candidatures accompagnées d'un CV détaillé avec copies des diplômes sont à adresser au plus tard pour le 22 février 2019 au

**Président du Comité-Directeur du Service de Santé au Travail Multisectoriel**  
32, rue Glesener - L-1630 LUXEMBOURG

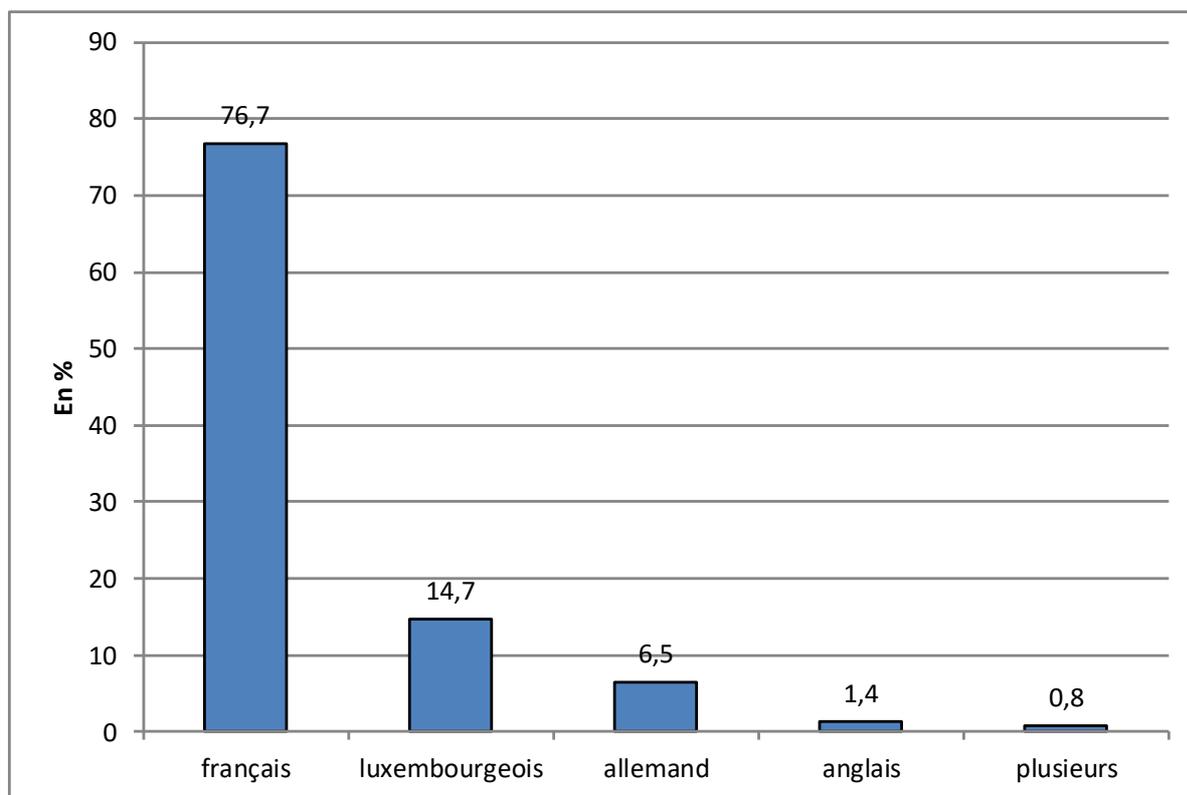
**Une offre mentionnant 7 langues fig. 15**  
Source : Luxemburger Wort, 2-3 février 2019

L'offre suivante (figure 15) nous conduit au point de passage obligatoire de tout salarié au Luxembourg, le *Service de Santé au Travail Multisectoriel* (STM), qui se propose d'engager « un coordinateur administratif pour le service rendez-vous ». La clientèle de ce service sera donc à l'image de la diversité culturelle de la main-d'œuvre luxembourgeoise. L'annonce se démarque de toutes les autres par deux particularités : la mention de sept langues et une hiérarchisation très fine des langues distinguant 4 niveaux. Elle exige d'abord de « bonnes connaissances » en français et en allemand – l'ordre n'est probablement pas un hasard – à l'oral et à l'écrit. Puis de « bonnes connaissances » en luxembourgeois, mais seulement à l'oral. En troisième lieu, elle demande des notions d'anglais mais seulement à l'oral (« anglais : parlé, notions »). On aura compris que pour ce poste de « coordinateur administratif pour le service rendez-vous », le contact direct ou téléphonique avec une clientèle et des collègues multilingues est le plus important. D'où la compétence orale qui est mise en avant. Ceci ne vaut pas seulement pour l'anglais, comme le prouve l'ajout d'une quatrième demande facultative : « autres langues parlées, avantage (italien, portugais, espagnol, ...) ».

Ceci porte le nombre de langues mentionnées à sept – sans tenir compte des points de suspensions qui terminent l'énumération.

## La langue de rédaction de l'annonce : le français dans près de 77% des cas

La langue choisie pour rédiger l'offre d'emploi ne figure pas systématiquement parmi les demandes linguistiques indiquées dans l'annonce, comme nous l'avons vu précédemment avec la figure 7. Pourtant, le choix de cette langue de rédaction n'est pas innocent. On estime en effet que la personne qui postulera à l'emploi en question devra au moins comprendre le contenu de l'annonce, donc avoir des connaissances de la langue qui a été utilisée pour la rédiger. Il s'agit donc d'une compétence linguistique implicite. On peut aussi supposer que la langue de rédaction correspond en règle générale à la langue de la communication interne (écrite) de l'entreprise.



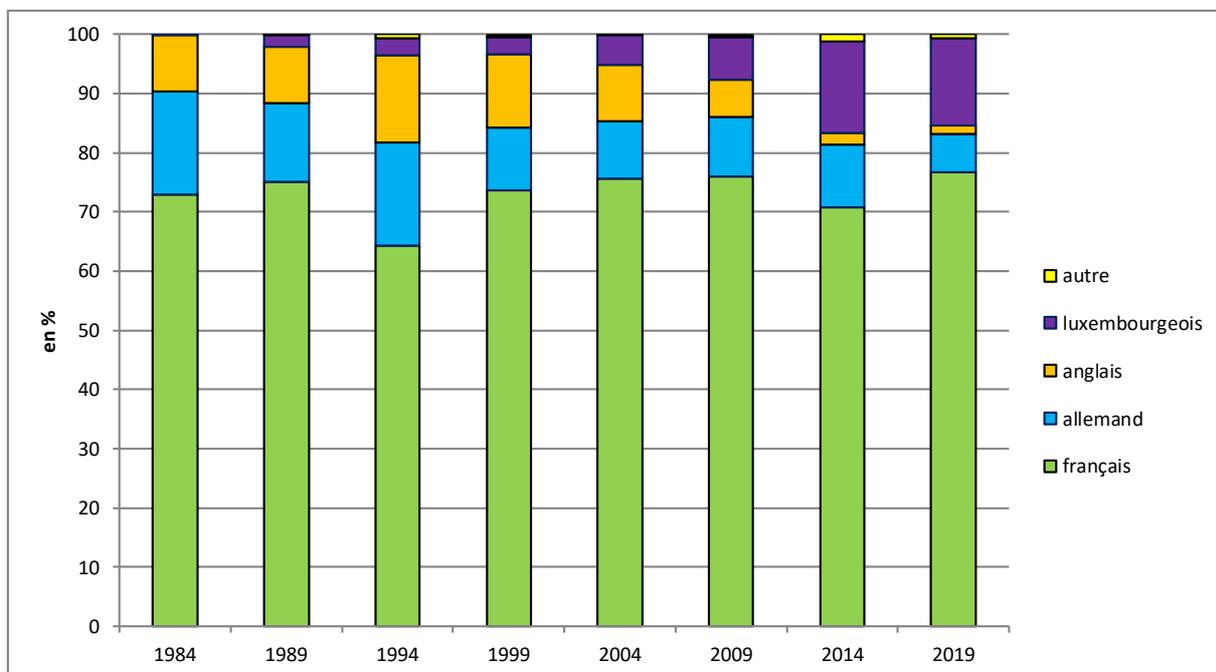
Langue de rédaction de l'annonce (en 2019) graph. 11

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (510 pour 2019)

Le français est de loin la langue la plus souvent utilisée (dans 76,7% des cas) pour rédiger l'annonce dans le *Luxemburger Wort* (voir graphique 11). C'est la langue de rédaction de l'annonce qui est choisie par l'employeur pour atteindre le plus de candidats potentiels. Très loin derrière le français, avec 14,7% des annonces concernées, le luxembourgeois constitue la seconde langue la plus utilisée pour rédiger les offres dans le *Luxemburger Wort*, en forte progression par rapport à 2009 (où 7,1% des annonces étaient rédigées en luxembourgeois). L'allemand arrive après le luxembourgeois, avec 6,5% des offres. L'anglais est largement minoritaire et concerne moins de 2% des annonces du *Luxemburger Wort*. Ceci vient renforcer l'idée selon laquelle les divers canaux de diffusion des offres d'emploi ne s'adressent pas aux mêmes publics et n'ont pas les mêmes pratiques. Le *Luxemburger Wort* ne vise pas ici un lectorat international en recherche d'un emploi dans le secteur financier, ce qui explique le faible recours à l'anglais dans ses offres d'emploi. Les pratiques sont tout autres sur les sites internet comme nous l'avons montré pour *Jobs.lu* dans la précédente version de notre étude (en 2015) où 70% des offres d'emploi y étaient rédigées en anglais.

Si le français s'est toujours maintenu à la première place pour rédiger l'annonce, on retiendra que les évolutions depuis 1984 sont surtout révélatrices de la hausse du nombre d'annonces rédigées en luxembourgeois au fil des années, désormais plus nombreuses que celles utilisant l'allemand (graphique 12). En 1984, une seule annonce était rédigée en luxembourgeois ! Le fait d'utiliser le luxembourgeois comme langue de rédaction est une façon de marquer l'importance que l'entreprise attache à cette langue et de signaler que celle-ci est la langue de communication interne – du moins à l'oral. Les postes à pourvoir sont souvent ceux du secteur socio-éducatif et de la santé (crèches, maisons-relais, maisons de retraite etc.) et concernent souvent aussi le personnel administratif, le personnel d'entretien et de nettoyage.

Rares sont les annonces rédigées en luxembourgeois émanant du secteur privé. Nous avons repéré par exemple une annonce d'une entreprise d'autobus et plusieurs de la même agence immobilière (figure 16). Cette dernière a trouvé une formulation originale pour insister sur les connaissances linguistiques multiples : vous parlez et écrivez les langues les plus courantes du pays (all./fr./ang) « *Dir schwätzt an schreiw déi gängest Sprôchen (sic) hei am Land (D/F/Eng)* ». On remarquera en passant l'ordre des langues et leur désignation comme les plus courantes, sous-entendant que la langue luxembourgeoise serait moins utilisée. Elle est cependant demandée dans un deuxième temps, avec une formule insistant sur l'urgence de l'exigence : Le candidat (m/f) devra la maîtriser « impérativement avec aisance ». En plus, elle est qualifiée comme « notre langue luxembourgeoise » (« *Dir beherrscht onbedéngt fléissend ons letzebuenger Sprooch.* »).



Evolution de la langue de rédaction de l'annonce (1984-2019) graph. 12

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

**PSS** Promotions [www.schmit-schmit.lu](http://www.schmit-schmit.lu)  
 Schmit & Schmit S.à.r.l. Tél: 316713

Mir sichen schnell méiglechst

**1 IMMOBILIENVERKEEFER als FRÄIBERUFFLER (H/F)**

**Är deeglech Aufgab wär:**

- Verkaf an Verlounen aus engem bestehenden Portefeuille mat VEFA an Occasionshäiser
- lech an eng dynamesch Equipe erafügen awer selbstandeg iwwerleën an schaffen
- Den potentiellen Client vun Ufank bis un Ënn vun sengem Projet beroden an begleeden

**Är Basisformatioun ass :**

Dir sidd am Besëtzt vun enger Handelsautorisatioun als Immobilienagent zeschaffen oder am gaangen d'Formatioun ze maachen,

- En puer Joer Experienz ass sécherlech en Virdeel mais keen Muss
- Dir schwätzt an schreiwst déi gängest Spröchen hei am Land (D/F/Eng)
- Dir beherrscht onbedéngt fléissend ons letzebuurger Sprooch
- Dir sidd kontaktfreedeg, oppen, hutt den Verkaf am Blutt an berret lech all Dag nei a Fro zestellen
- Dir sidd aerdeg, gewëssenhaft, ambitiéis, gewinnt am Team op Ziler hin zeschaffen
- Dir hutt en geflegten an sechert Oprieden
- Dir hudd en Auto an en gëltegen B-Führerschäin

Wann Dir lech an déser Beschriewung erëmmfand, scheckt ons w.e.g. är Kadidatur mat engem kompletten Liewenslaf an enger rezenter Foto un

PSS s.à.r.l. – 117a rue de Leudelange – L-8079 BARTRENG  
 oder als email op [info@schmit-schmit.lu](mailto:info@schmit-schmit.lu)

DE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
 DIRECTION DE LA DÉFENSE STELLT AN FIR D'ARMÉI:

**3 Offiziéesch-Kandidaten (Master) (m/w)**

D'Kandidate fir dës Poste mussen:

- > Lëtzebuurger sinn
- > manner wéi **30 Joer** al sinn
- > e **Master-Diplom**, oder gläichwäerteg Studien hunn
- > den Eegnungstest bestoen a sech klasséieren

D'Kandidate kréien offéiert:

- > eng militäresch Formatioun vun 2 Joer am Ausland
- > eng interessant an ofwiesslungsräich Carrière an der Arméi

D'Kandidate sollen ënnert anerem:

- > motiveert an engagéiert sinn
- > Teamgeescht besëtzen
- > sech duerch Flexibilitéit an Eierganz auszeechen

Umeldungspabieren a weider Informatiounen kritt ee beim Informatiounsbüro vun der Arméi.

INFOTELEFON 8002-4888  
 Stechdatum: **15.02.19**  
 Examen: **11.03.2019**

**LËTZEBUERGER ARMÉI**  
[www.armee.lu](http://www.armee.lu) - [info@armee.lu](mailto:info@armee.lu)

**Recrutement de l'armée en langue luxembourgeoise fig. 17**  
 Source : Luxemburger Wort, 9-10 février 2019

**Recrutement d'une agence immobilière en langue luxembourgeoise fig. 16**

Source : Luxemburger Wort, 11-12 mai 2019

La police et l'armée rédigent leurs avis de recrutement toujours en langue luxembourgeoise. Sans préciser aucune compétence linguistique. Une façon de s'adresser à une population autochtone bien intégrée pour qui le trilinguisme va de soi. Ce qui ne veut pas dire que le public-cible se limite aux nationaux, car pour les grades inférieurs la nationalité luxembourgeoise n'est pas requise, contrairement aux grades supérieurs où celle-ci est explicitement exigée. Ceci est d'ailleurs indiqué clairement dans le texte : (« Lëtzebuurger sinn » = « être luxembourgeois ») (figure 17).

Tandis que la proportion des annonces rédigées en luxembourgeois augmente, la part de celles rédigées en allemand n'a cessé de diminuer au fil de ces 35 dernières années. Même chose pour l'anglais en forte chute, alors qu'en 1994 il représentait encore 14,6% des annonces.

**Exigences, souhaits et demandes implicites**

Lors de l'encodage des informations présentes dans les offres d'emploi, nous avons fait la distinction entre des demandes explicites de connaissances linguistiques et des souhaits (mentionnant que la connaissance de la langue est un « plus », un « atout », un « avantage » ...). En plus, nous intégrerons également la langue utilisée pour rédiger l'annonce, qui sera interprétée comme demande implicite. Dans ce paragraphe, nous ne considérons pas le nombre de langues de l'annonce. La demande unique d'une langue qui est l'expression de l'importance que le recruteur accorde à cette compétence spécifique aura donc le même poids que la mention de celle-ci dans une énumération simultanément avec une, voire plusieurs autres langues. Dans les trois paragraphes suivants, nous allons analyser les demandes explicites, les souhaits, puis les demandes implicites.

**La langue la plus demandée par les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* est le français**

En 2019, le français est la langue la plus demandée par les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 76,3% des annonces demandent explicitement la connaissance du français, qu'il soit associé ou non à une autre langue. Arrive ensuite l'allemand, suivi de près par le luxembourgeois comme langues demandées (respectivement 68,2% et 67,3%). L'anglais n'est demandé que dans 16,9% des annonces du *Luxemburger Wort* (voir graphique 13).

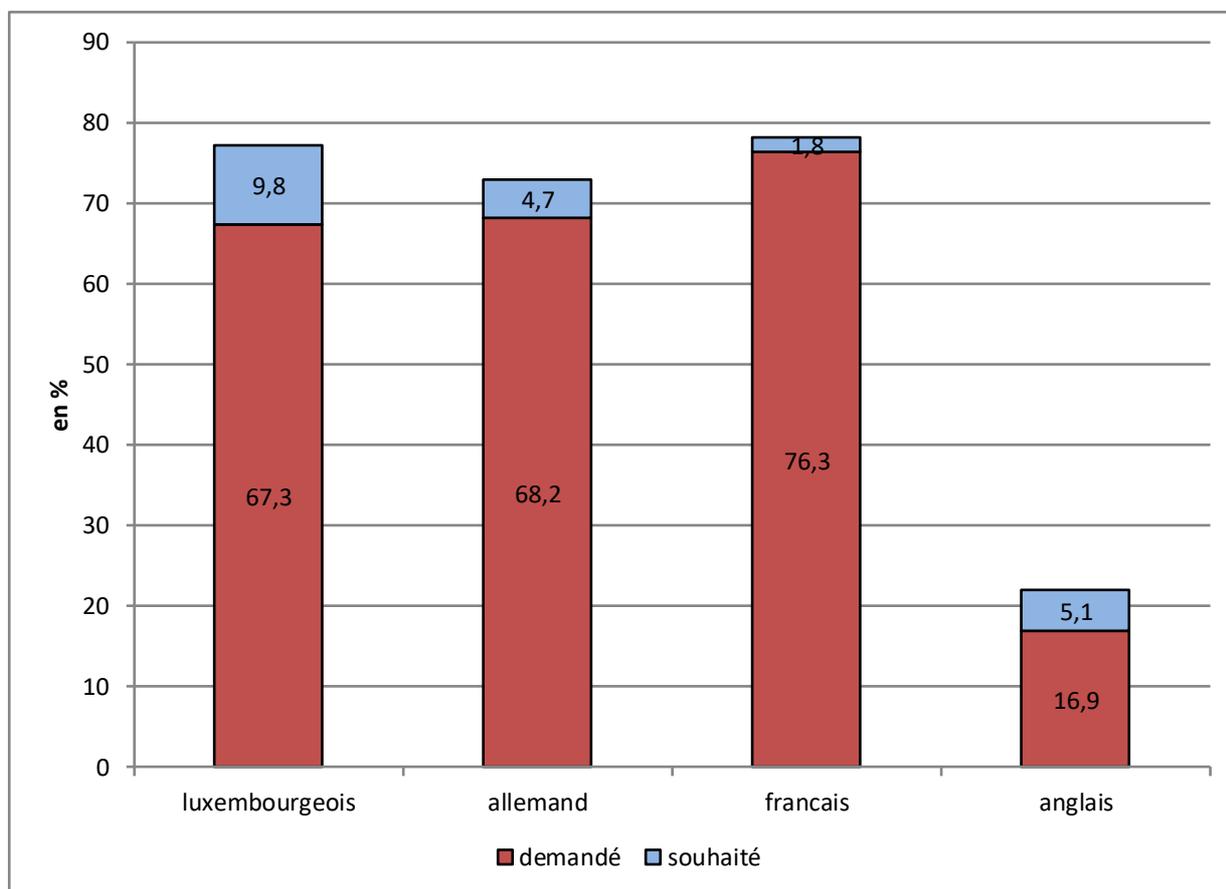
La progression du luxembourgeois comme langue demandée a été très importante entre 2014 et 2019 (50,3% des annonces en 2014 et 67,3% en 2019). Est-ce à dire que les employeurs osent désormais davantage le demander ? Ou est-ce que la proportion des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* émanant du secteur protégé, traditionnellement demandeur de la langue luxembourgeoise, a augmenté ?

## Le luxembourgeois est la langue la plus souhaitée

Le luxembourgeois est en première place des langues souhaitées dans le *Luxemburger Wort* avec 9,8% en 2019, alors qu'en 1984, c'étaient seulement 1,4%. Il est intéressant de constater que ce pourcentage est néanmoins en baisse par rapport à 2014 (13,6%). Cette baisse des souhaits semble s'être reportée en partie sur les demandes explicites de luxembourgeois, plus assumées, comme nous l'avons vu ci-dessus.

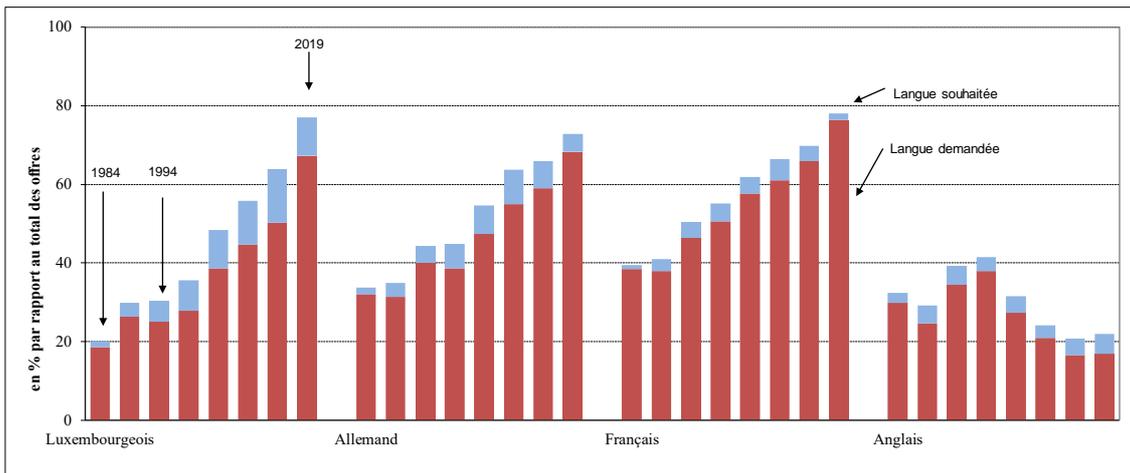
Par le passé, la formulation « la connaissance de toute autre langue constitue un avantage » était courante. Comme aucune langue précise n'est indiquée, ces compétences linguistiques souhaitées ne peuvent pas être intégrées à l'analyse. Dans l'édition de 2019, nous avons constaté que cette pratique existe toujours, mais est beaucoup moins courante. Les besoins en connaissance linguistique sont en effet plus souvent précisés.

Le graphique 14 résume à lui seul la progression depuis 1984 des demandes langagières dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. On y voit la nette progression du luxembourgeois (à la fois souhaité et demandé), surtout depuis le début des années 2000. Le français reste le plus demandé, mais l'écart avec le luxembourgeois et l'allemand s'est resserré sur cette dernière édition du *Luxemburger Wort*. L'anglais poursuit sa baisse entamée depuis 1999 ce qui révèle la spécialisation renforcée du *Luxemburger Wort* dans les annonces relatives au marché d'emploi « local ». Les annonces les plus demandeuses d'anglais, relatives à des emplois dans le secteur financier par exemple utilisent d'autres modes de diffusion, principalement internet.



Les compétences linguistiques mentionnées dans l'annonce (en 2019) graph. 13

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (510 pour 2019)



#### Langues demandées et souhaitées : évolution de 1984 à 2019 graph. 14

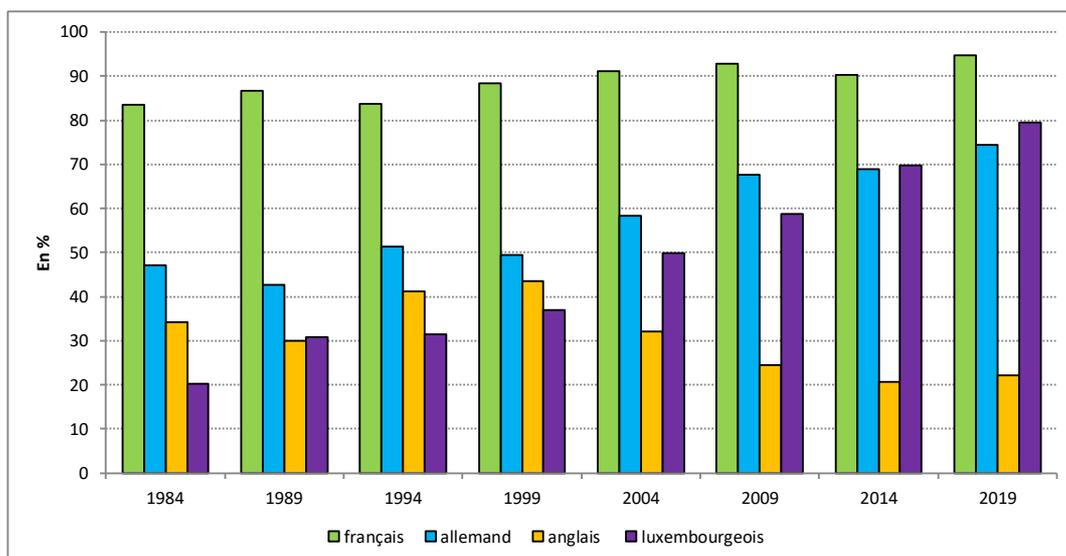
Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, 966 en 2009, 773 en 2014 et 510 en 2019)

Note de lecture : en 1984, 18,6% des offres d'emploi de l'échantillon exigent le luxembourgeois, 1,4% le souhaitent (qu'il soit associé ou non à une autre langue). En 2019, ce sont respectivement 67,3% qui l'exigent et 9,8% qui le souhaitent

### La prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce comme compétence implicite : nette domination du français

La langue utilisée pour rédiger l'annonce ne figure pas systématiquement parmi les langues demandées ou souhaitées dans l'offre d'emploi. Elle constitue cependant une compétence implicite, car il est nécessaire de comprendre l'annonce pour y répondre. On peut supposer que cette langue constitue la langue de communication dans l'entreprise.

A ce titre, on peut définir une compétence linguistique « élargie » intégrant la langue de rédaction de l'annonce dans le cas où elle n'est pas mentionnée dans les compétences linguistiques. **Ainsi, en 2019, près de 95% des annonces font référence au français, en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'offre d'emploi (qu'il soit associé ou non à une autre langue)** (voir graphique 15). Le luxembourgeois a pris une légère avance sur l'allemand (79,6% pour le luxembourgeois et 74,5% pour l'allemand). La hausse du luxembourgeois est nette depuis 2014. Alors que seulement 22,2% des annonces font référence à l'anglais.



#### Demande linguistique intégrant la langue de rédaction de l'annonce graph. 15

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort

## Quelles langues demandées dans quelles branches d'activité ?

---

L'économie luxembourgeoise possède plusieurs spécificités présentées dans la première partie de cette étude. De plus en plus tertiaire et ouverte, elle se situe en outre dans un contexte multilingue où plusieurs langues se côtoient et se pratiquent diversement selon les contextes. Le lieu géographique exerce une influence sur les pratiques linguistiques : la capitale compte une forte population étrangère (près de 70,6% au 31.12.2019) et accueille tous les jours un grand nombre de travailleurs frontaliers dont la plupart sont francophones. La pratique du français y est ainsi plus forte que dans le Nord du pays. On pourra aussi différencier les pratiques linguistiques entre milieu urbain et rural (plus luxembourgoophone). Intervient également le secteur d'activité comme élément différenciateur de pratiques linguistiques : du fait des relations avec la clientèle, de la langue de communication qui prévaut dans l'entreprise, de la provenance des salariés, des contacts avec l'étranger, comme nous l'avons déjà illustré précédemment au moyen de nombreuses annonces. Il en résulte une certaine « segmentation linguistique », c'est-à-dire que les pratiques linguistiques ne sont pas les mêmes en fonction des secteurs d'activité, créant une compartimentation des différents secteurs d'activité selon leurs pratiques linguistiques. Celles-ci agissant comme un filtre, une porte d'entrée réglementant l'accès aux différents secteurs (Fehlen, 2009, p. 133-167 et Fehlen et Heinz, 2017).

Cette segmentation linguistique est aussi liée à la segmentation de l'emploi que nous avons esquissée dans le chapitre introductif. La segmentation de l'emploi pourrait être identifiée par le biais de trois types de marchés du travail au Luxembourg, aux dimensions, caractéristiques et pratiques linguistiques très variables (Fehlen & Pigeron-Piroth, 2009). Tout d'abord un *marché global*, avec des recrutements à l'échelle européenne voire mondiale, dont les plus visibles sont les fonctionnaires européens/internationaux et les dirigeants du secteur financier ou des grandes entreprises internationales installées au Luxembourg. En schématisant, sur le marché global, la main-d'œuvre est très qualifiée (professions intellectuelles et scientifiques) et la langue anglaise y est souvent dominante et donc nécessaire à qui veut y accéder. Sur le *marché local*, qui est en fait transfrontalier, la majeure partie des recrutements s'effectue au Luxembourg et dans les régions limitrophes. Il concerne les activités mises en œuvre localement comme le commerce, les services, la construction... Au sein de ce marché local, existe un secteur d'activité très particulier comprenant le secteur public et semi-public et que nous appelons *secteur protégé*. Les nationaux sont très nombreux à y travailler et les conditions d'accès à ce secteur protégé sont plutôt restrictives. Ce secteur regroupe les emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale etc. Le luxembourgeois y est demandé pour pouvoir communiquer avec les publics concernés (les élèves à l'école, les personnes âgées dans les hôpitaux, les personnes qui s'adressent à une administration...). Il joue également le rôle de filtre qui limite l'accès à ces emplois, et offre aux locuteurs du luxembourgeois une certaine « protection » vis-à-vis de la concurrence que représentent les salariés étrangers parfois plus diplômés. Ces pratiques se répercutent dans les offres d'emploi.

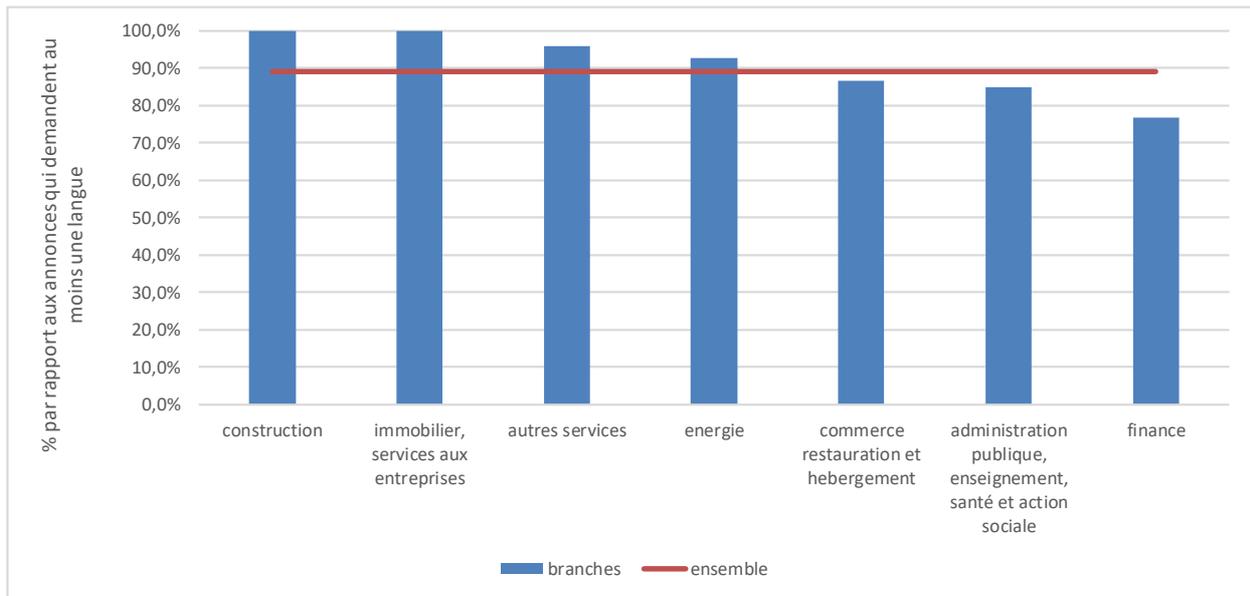
### Des demandes diverses selon les branches : une segmentation linguistique

En analysant plus précisément les langues qui sont expressément demandées dans l'annonce<sup>14</sup> en fonction des branches d'activité, plusieurs conclusions intéressantes s'imposent.

Selon les branches, les besoins en français sont plus ou moins importants, mais toujours élevés ; en moyenne dans près de neuf cas sur dix, le français fait partie des langues demandées (graphique 6). Dans la construction et les services aux entreprises (activités scientifiques et techniques principalement), la totalité des annonces comprenant des demandes linguistiques demandent le français. La finance et l'administration publique/enseignement/santé et action sociale ont une demande de français sous-représentée (elle concerne tout de même respectivement 76,9% et 84,8% des annonces ayant des demandes linguistiques).

---

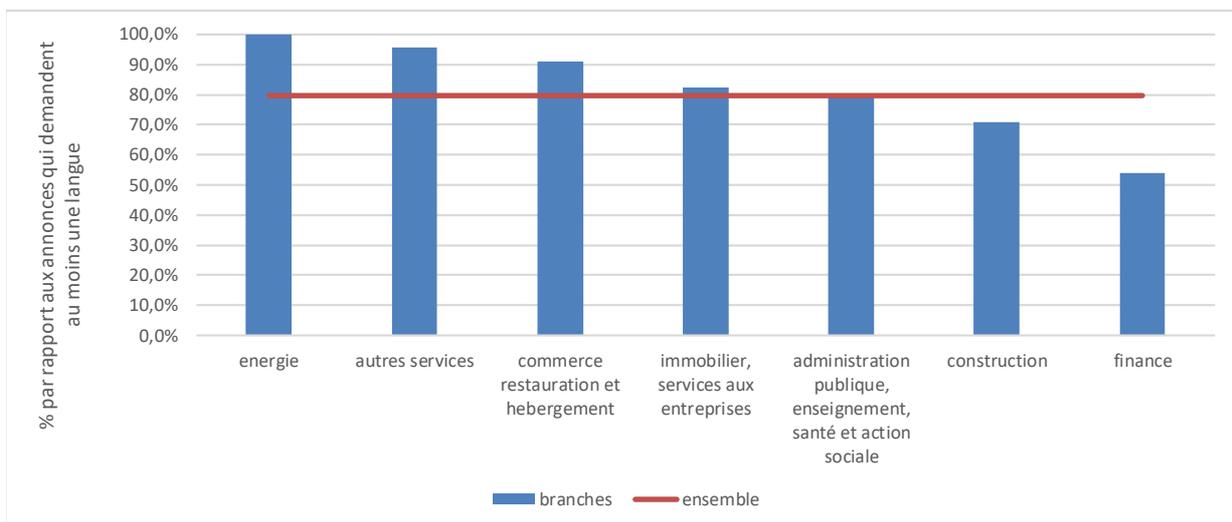
<sup>14</sup> Nous avons pris en compte les annonces qui demandent la connaissance **d'au moins une langue**. La langue peut être demandée seule ou combinée avec une ou plusieurs autre (s) langue(s). Les langues souhaitées ne sont pas prises en compte ici.



**La demande de français en fonction de la branche d'activité (en 2019) graph. 16**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

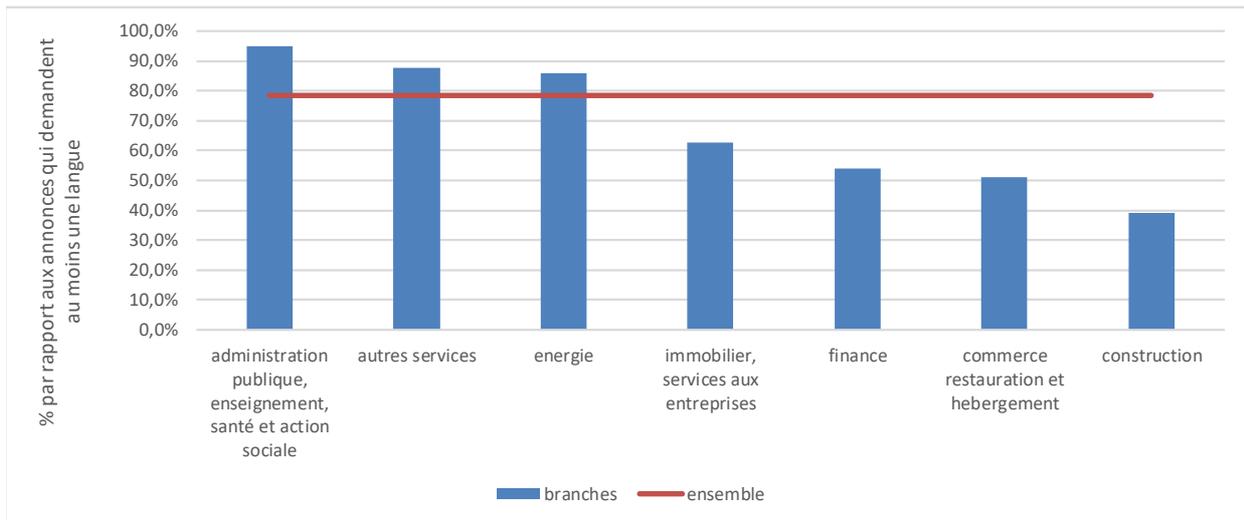
Par rapport au français, les différences dans la demande en allemand sont beaucoup plus variables d'une branche à l'autre. Les branches de l'énergie, des autres services et du commerce sont celles qui demandent le plus la connaissance de l'allemand (voir graphique 17). Alors que la construction et la finance sont celles ayant le moins de besoins en allemand. Sachant que la construction ne se réduit pas à la seule maçonnerie, mais comporte aussi les architectes, ingénieurs et nombreux métiers à haute technicité dans lesquels les frontaliers allemands sont surreprésentés, on s'étonnera de la faible demande de la langue allemande, d'autant plus que ceci n'était pas le cas pour la dernière vague de l'étude en 2014.



**La demande d'allemand en fonction de la branche d'activité (en 2019) graph. 17**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

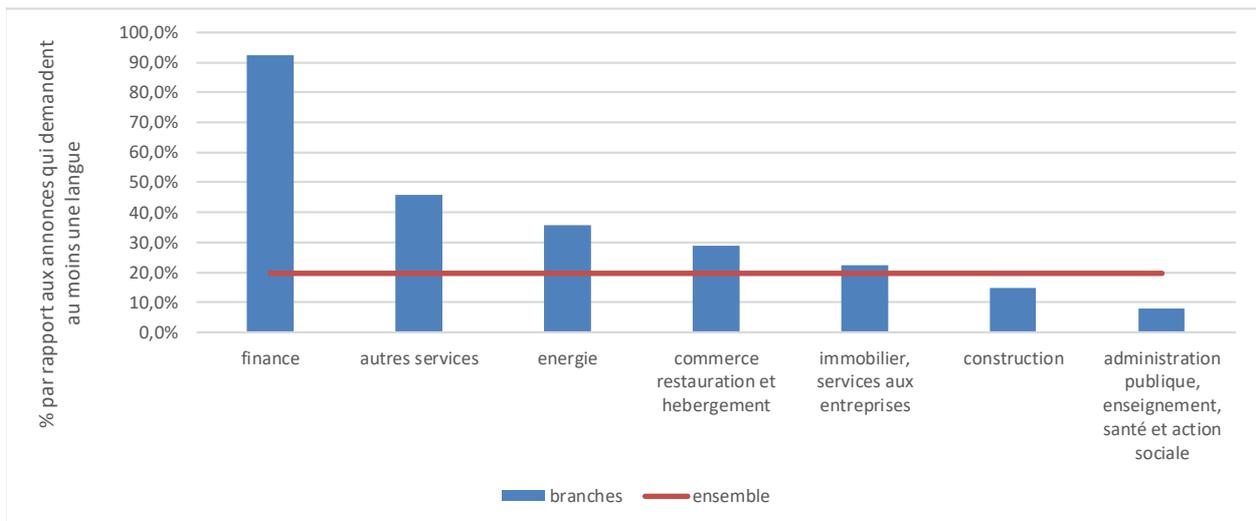
Pour les besoins de connaissance du luxembourgeois, les fluctuations autour de la moyenne sont encore plus importantes en fonction des branches d'activité (voir graphique 18). Dans l'administration publique/enseignement/santé et action sociale, c'est la quasi-totalité des annonces (94,8%) qui demandent le luxembourgeois, alors que les services aux entreprises, la finance, le commerce/hébergement/restauration et la construction s'affichent comme étant ceux qui ont le moins besoin de connaissances dans la langue nationale.



**La demande de luxembourgeois en fonction de la branche d'activité (en 2019) graph. 18**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

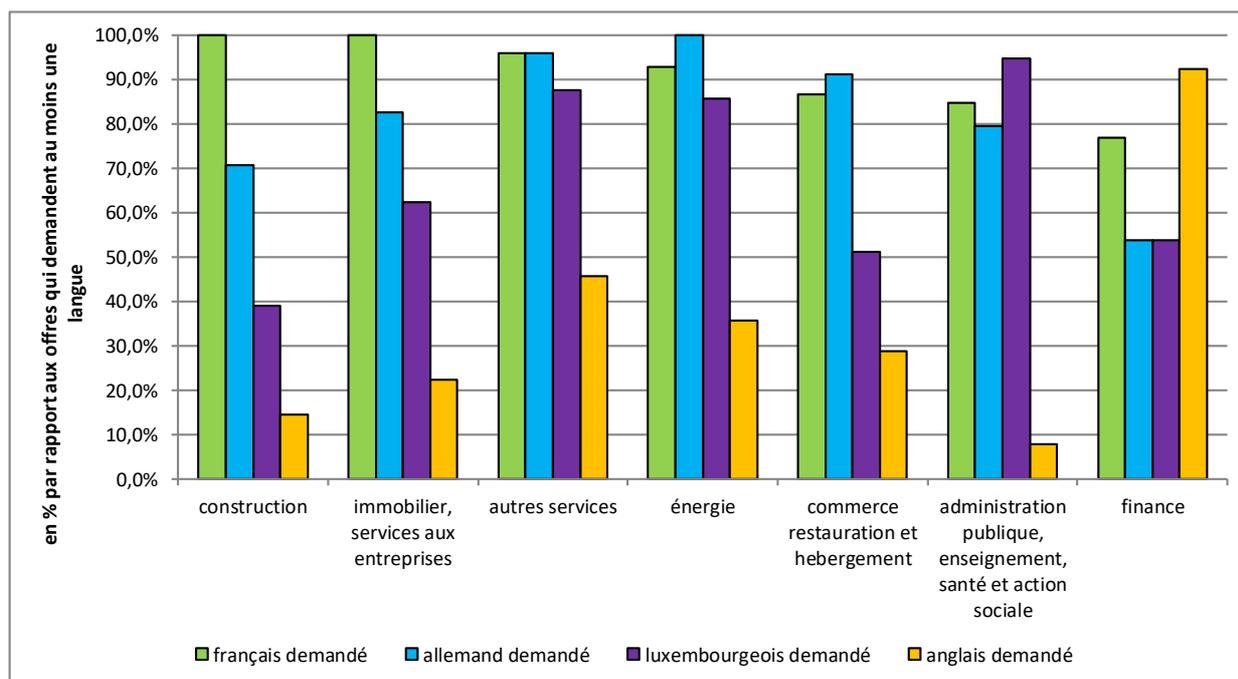
C'est sur les demandes d'anglais que les annonces se distinguent le plus selon les branches d'activité. Le graphique 19 confirme que l'anglais est la langue de la finance, puisque 92,3% des offres de cette branche comportant des demandes linguistiques demandent l'anglais. Par contre, la construction et l'administration publique demandent très peu l'anglais.



**La demande d'anglais en fonction de la branche d'activité (en 2019) graph. 19**

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

Le graphique 20 permet d'avoir une vue d'ensemble des demandes linguistiques en fonction des branches d'activité. Il y a des branches comme la construction ou l'immobilier/services aux entreprises dans lesquelles les demandes linguistiques sont très tranchées. C'est clairement le français qui domine dans les annonces publiées pour ces branches. Pour l'administration/enseignement/santé et action sociale, l'énergie et les autres services, les trois langues du pays sont fortement demandées, avec un maximum de demande pour le luxembourgeois dans l'administration (95% des annonces ayant des demandes linguistiques demandent le luxembourgeois). Dans le commerce/restauration/hébergement, le duo français-allemand s'impose, semblant souligner les besoins de ces deux langues afin de pouvoir communiquer avec les clients. Il s'agit très certainement aussi des langues de communication dans ces secteurs du fait de la très forte présence de travailleurs frontaliers. L'anglais est la langue de la finance, avec 92,3% des demandes. C'est dans cette branche que les demandes de français et d'allemand sont les plus faibles (ainsi le luxembourgeois avec le commerce).



Langues demandées selon les branches d'activité (en 2019) graph. 20

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

### Pas de référence explicite aux travailleurs frontaliers dans les annonces

Une grande partie des emplois est pourvue par des personnes résidant en dehors du Luxembourg. Ainsi, d'après l'Inspection Générale de la Sécurité sociale, entre juin 2019 et juin 2020, 41% des recrutements (hors intérimaires) ont concerné des frontaliers (et 38% des résidents de nationalité étrangère (dont une partie sont des habitants des pays voisins venus s'installer au Luxembourg à la suite de leur recrutement). L'année précédente, entre juin 2018 et juin 2019, le taux de recrutements concernant des frontaliers était encore supérieur d'un point (42%). L'appel à la main d'œuvre frontalière n'est cependant pas explicite dans les offres d'emploi, sauf exception, comme celle de la figure 18 dans laquelle on peut voir poindre les imbrications grand-régionales (des quatre pays concernés : Luxembourg, France, Allemagne, Belgique) et les problématiques liées aux frontières.

Elle concerne le recrutement de travailleurs du bâtiment – « une équipe de coffreurs-ferrailleurs et une équipe de maçons » – émanant d'une importante entreprise générale de construction présente en Wallonie, à Bruxelles et au Grand-Duché de Luxembourg. La prise de contact et d'information (téléphone et mail) se fera par l'intermédiaire de la société-mère implantée dans la province de Liège. L'adresse postale indiquée étant cependant celle du siège social luxembourgeois qui se trouve dans une zone d'activité du Nord du pays, tout juste sur la frontière belge ; tandis que – au vu du rapport d'activité de l'entreprise – ses chantiers sont surtout situés autour de la capitale ([www.wust.be](http://www.wust.be)). Pour éviter tout malentendu l'auteur de l'annonce a pensé devoir préciser que les postes seront « domiciliés au Grand-Duché du Luxembourg ». Donc que les ouvriers travailleront au Luxembourg selon la législation luxembourgeoise. C'est du moins notre interprétation.



Membre de BESIX Group

Notre Société est une importante Entreprise Générale de Construction, faisant partie de BESIX Group, active dans les créneaux les plus diversifiés de la construction privée au Grand-Duché du Luxembourg.

Nous recherchons, pour une entrée immédiate (H/F):

**UNE EQUIPE DE COFFREURS-FERRAILLEURS et  
UNE EQUIPE DE MACONS,**

domiciliés au Grand-Duché du Luxembourg.

Vous êtes volontaire et courageux, vous avez envie d'intégrer une équipe dynamique, prenez contact avec **Caroline KORNWOLF** au **+32 87 594 782** ou **caroline.kornwolf@wust.be**

**WUST Construction Luxembourg Sàrl,  
19 Op der Haart à L-9999 WEMPERHARDT**

**Imbrogljo belgo-luxembourgeois fig.18**

Source : Luxemburger Wort, 9-10 février 2019

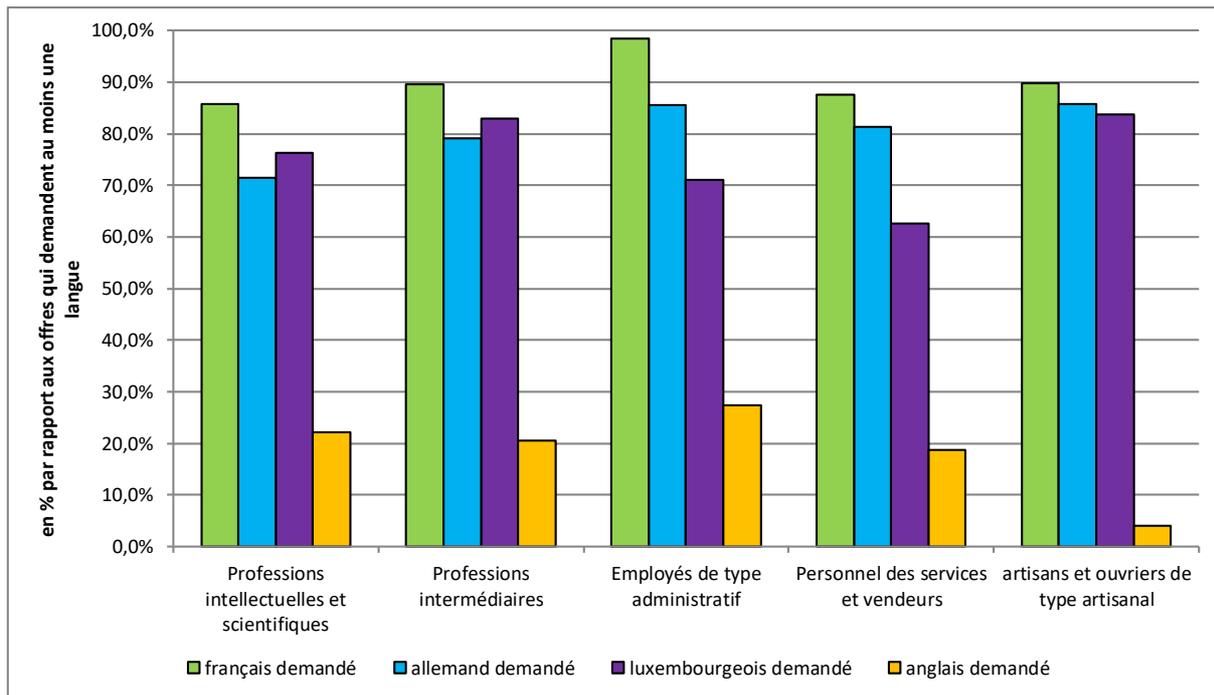
### **Des demandes langagières diverses selon les professions**

L'analyse des demandes en fonction des professions est également révélatrice de la variété des pratiques linguistiques dans l'emploi au Luxembourg. En effet, le secteur d'activité à lui seul ne suffit pas à comprendre les pratiques linguistiques. Au sein d'un même secteur, d'une même entreprise, les besoins linguistiques ne sont en effet pas identiques selon les professions.

Le français et l'allemand confirment leur rôle de langues administratives au vu de leur demande, maximale, dans les emplois administratifs. Pour le français, on notera également que les professions intellectuelles et scientifiques, ainsi que les professions intermédiaires sont très demandeuses de cette langue. Notons enfin que les emplois de type administratif ont la plus forte demande en anglais, alors qu'une très faible nécessité de connaître l'anglais apparaît pour les métiers de type artisanal.

Les professions pour lesquelles le luxembourgeois est le plus demandé sont des professions intermédiaires (notamment de la santé et de l'action sociale), mais aussi des artisans et ouvriers de type artisanal, alors que les personnels des services et vendeurs ont les demandes les plus faibles en luxembourgeois, ce qui est plutôt surprenant car jusqu'en 2014, les demandes de luxembourgeois pour les personnels de la vente étaient au contraire importantes. Peut-être faut-il voir dans ce changement une certaine résignation des employeurs qui se manifeste aussi dans la formule consacrée « La connaissance de la langue luxembourgeoise sera un atout » ou des formulations analogues, indiquant donc plutôt un souhait (l'exigence étant trop restrictive). Par exemple dans l'annonce d'un joaillier<sup>15</sup> : « La maîtrise du luxembourgeois est un plus ! » – On remarquera d'ailleurs le point d'exclamation visant à marquer l'urgence et /ou le désespoir.

<sup>15</sup> *Luxemburger Wort*, 5-6 octobre 2019.



Langues demandées en fonction de la profession (en 2019) graph. 21

Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le Luxemburger Wort (N=430 annonces qui demandent au moins une langue)

Là où les petits commerces font appel à des formulations toutes faites, les grandes entreprises ont leurs propres services de communication pour inventer des stratégies plus subtiles. À l'instar de Cactus, le leader du secteur de la grande distribution au Luxembourg, qui s'offre une pleine page pour recruter 30 nouveaux collaborateurs. Ce qui est écrit en luxembourgeois : « Mir sichen 30 nei Aarbechts-Kollegen ». Abstraction faite de cette phrase, l'annonce est entièrement rédigée en français. L'anglais fait une intrusion sur un badge « I love food » que le vendeur porte de façon ostentatoire sur son tablier. On peut l'interpréter comme un clin d'œil au multilinguisme, voire comme un repoussoir pour monolingues franco-français invétérés. L'annonce ne mentionne aucune connaissance langagière, mais renvoie vers le site de l'entreprise ([www.cactus.lu/fr/jobs](http://www.cactus.lu/fr/jobs)) où le français est indiqué comme « langue obligatoire » et le luxembourgeois comme « langue optionnelle » tout en spécifiant des niveaux de compétences. À savoir C1 en français et B1 en luxembourgeois, toujours pour les trois modes : écouter, parler, lire. S'y trouve aussi un lien vers l'article WIKIPEDIA sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.



**Cactus**

**Le luxembourgeois et l'anglais comme intrus dans une annonce rédigée en français fig. 19**  
 Source : Luxemburger Wort, 6-7 avril 2019

## Les offres d'emploi dans d'autres médias

Pour la période 1984-1999 sur laquelle portait la première étude statistique, le *Luxemburger Wort* était le quotidien de référence incontesté pour les offres d'emploi. Nous étions cependant conscients des limites que ce choix méthodologique initial apportait à notre étude. Pour en rendre compte, nous avons intégré lors de chaque mise à jour, des études statistiques ponctuelles prenant en compte d'autres médias en nous laissant guider par les tendances du monde du recrutement. Dans cette troisième partie, nous présentons ces analyses en les synthétisant.

### 2001 : Les petites annonces et le *Républicain Lorrain*

À côté du supplément Emploi paraissant chaque samedi, le *Luxemburger Wort* publie aussi des offres de recrutement dans la rubrique de ses petites annonces. Celles-ci n'ont pas été prises en compte, car elles concernent surtout des particuliers ou des très petites entreprises qui cherchent du personnel peu qualifié. *A fortiori*, elles ne mentionnent pratiquement jamais de compétences linguistiques. Ainsi, dans une édition prise au hasard, nous avons trouvé 67 petites annonces sur lesquelles seulement six indiquaient explicitement une compétence linguistique. Une seule était rédigée en portugais (Fehlen, 2001).

Le *Républicain Lorrain*, un quotidien français qui possédait une édition luxembourgeoise jusqu'en 2001 éditait une rubrique spéciale d'offres d'emploi réservée au Grand-Duché. Ces annonces s'adressaient presque

exclusivement à une main-d'œuvre frontalière peu qualifiée. On y demandait surtout des ouvriers pour l'industrie et du personnel pour le secteur des services : des serveuses, des cuisiniers, des garçons de salle, des aide-cuisiniers, des vendeuses confirmées en boucherie, des coiffeuses, des plongeurs, etc. donc surtout du personnel pour les secteurs les moins bien rémunérés.

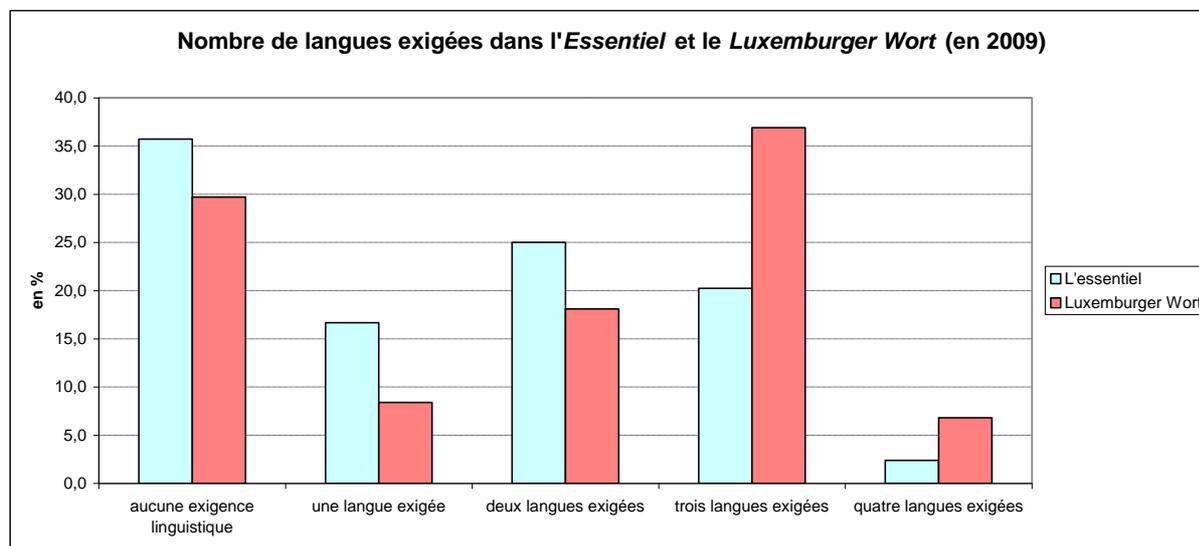
Dans ces annonces, on ne trouvait pratiquement pas d'exigences linguistiques. Sur les 35 offres d'un numéro du *Républicain Lorrain* pris au hasard, une seule – un opticien qui cherchait un(e) aide-vendeuse/vendeur – précisait que « parler le luxembourgeois serait un atout ».

## 2009 : Le journal gratuit *L'Essentiel*

Depuis 2007 paraît *L'Essentiel*, un journal gratuit qui revendiquait en 2009 un tirage de 180 000 exemplaires, distribués même au-delà des frontières luxembourgeoises (en gare de Thionville par exemple) et publiant une rubrique Emploi. Nous avons constitué un échantillon d'offres d'emploi selon la même méthodologie que pour le *Luxemburger Wort*. Les offres d'emploi de *L'Essentiel* étant publiées le vendredi, nous avons pris en compte les numéros des vendredis parus la veille des numéros du *Luxemburger Wort* analysés. Nous avons recueilli ainsi un échantillon de 84 annonces. Il suffit de mettre ce chiffre en regard des 966 offres du *Wort* pour montrer le caractère dominant des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2010).

Les offres d'emploi des deux quotidiens ne s'adressent pas aux mêmes lectorats et ne concernent pas les mêmes branches d'activité, d'où des différences dans les demandes linguistiques. Le tiers des offres publiées dans l'échantillon de *L'Essentiel* étudié en 2009 concerne le commerce/restauration et hébergement. Alors que les annonces du *Luxemburger Wort* que nous avons analysées concernent dans 42.5% des cas l'administration publique/enseignement/santé et action sociale (en 2009).

Dans 36% des offres d'emploi de *L'Essentiel*, aucune demande linguistique n'était formulée (voir graphique 22). Lorsque l'annonce formule des exigences linguistiques, c'est plutôt pour demander deux langues que trois : une annonce sur quatre demande la connaissance de deux langues (français-allemand dans la plupart des cas) alors que le trilinguisme concerne une annonce sur cinq, beaucoup moins que dans les annonces du *Luxemburger Wort* où plus d'un tiers demandent cette compétence.



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et *L'Essentiel* (84 annonces pour 2009).

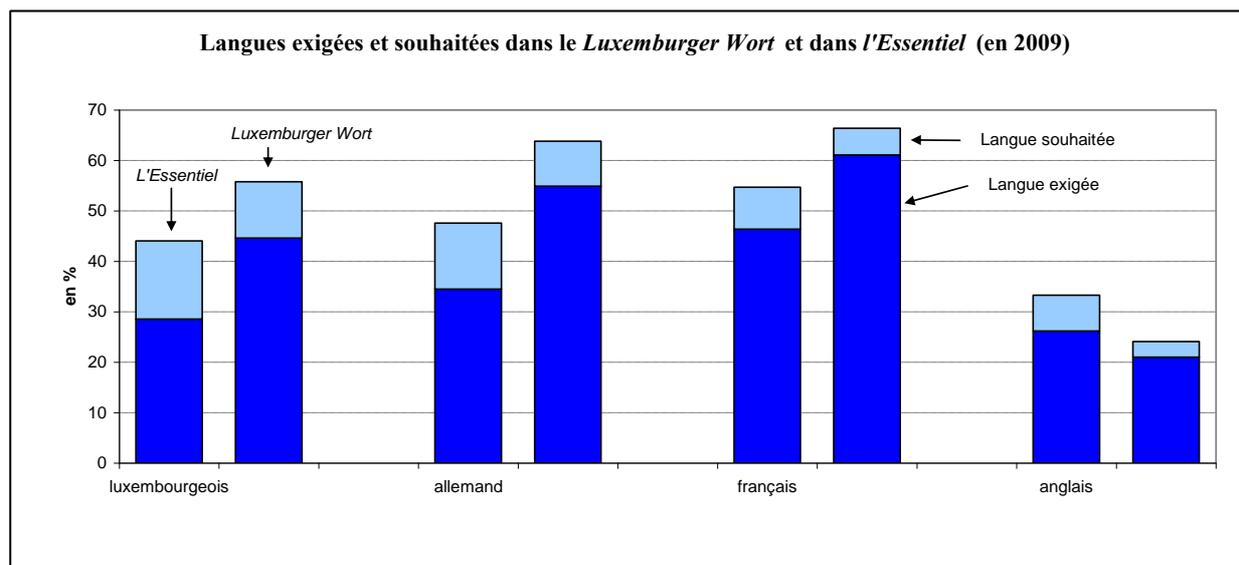
### Nombre de langues exigées dans le *Luxemburger Wort* et dans *L'essentiel* (en 2009), graph. 22

Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2010, p.12.

En 2009, le français est la langue la plus demandée dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 61% des offres d'emploi de notre échantillon exigeaient, en le mentionnant explicitement dans l'annonce, la connaissance du français (qu'il soit associé ou non à une autre langue). Si on ajoute encore les annonces qui souhaitent le français, le pourcentage monte à 67%.

En 2009, l'allemand est exigé dans 55% des offres étudiées, l'anglais dans 21% et le luxembourgeois dans 44.6% des cas (associés ou non à une autre langue).

Dans *l'Essentiel* aussi, le français est la langue la plus demandée : 47% des annonces étudiées l'exigent (associé ou non à d'autres langues) et 55% l'exigent ou le souhaitent mais à un niveau moindre que dans le *Luxemburger Wort* (graphique 23). Même remarque pour l'allemand et le luxembourgeois, alors que c'est l'inverse pour l'anglais. Rappelons en effet que les annonces des deux journaux ne concernent pas les mêmes branches d'activité, ce qui a une incidence sur les langues demandées.



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et *l'Essentiel* (84 annonces pour 2009).

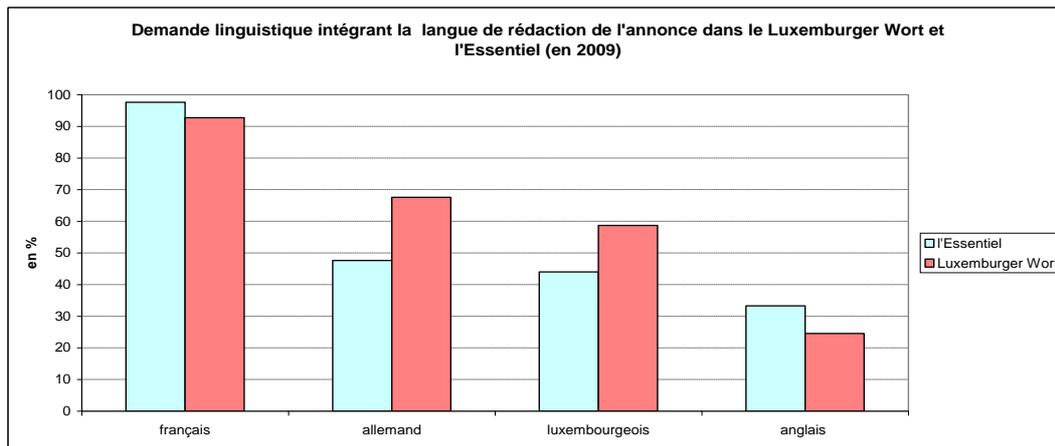
Note de lecture : en 2009, 28.6% des annonces de *l'Essentiel* exigent la connaissance du luxembourgeois et 15.5% le souhaitent. Alors que dans les offres du *Luxemburger Wort*, ce sont 44.6% qui l'exigent et 11.2% qui le souhaitent)

#### Langues exigées et souhaitées dans le *Luxemburger Wort* et dans *l'Essentiel* (en 2009), graph. 23

Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2010, p.14.

La langue utilisée pour rédiger l'annonce ne figure pas systématiquement parmi les demandes linguistiques de l'annonce. Pourtant, le choix de cette langue n'est pas innocent. De manière encore plus manifeste que pour le *Luxemburger Wort*, le français est très largement utilisé pour rédiger les offres d'emploi dans *l'Essentiel*. 89% des annonces utilisent ainsi la langue de Molière, marquant ainsi clairement la volonté de s'adresser à un public plutôt francophone. Notre corpus ne compte ainsi que huit annonces rédigées en anglais et une seule en luxembourgeois (cette annonce constitue à plusieurs titres une exception dans les annonces de *l'Essentiel*, puisqu'elle recherche un collaborateur parlant 4 langues pour travailler dans le secteur de l'édition).

Dans les annonces de *l'Essentiel*, la prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce conduit à considérer que 97.6% des annonces font référence au français (en l'exigeant, le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger leur annonce), qu'il soit associé ou non à une autre langue. Seules deux annonces font exception, elles sont rédigées en anglais et demandent deux langues dont l'anglais (avec l'italien pour l'une et le néerlandais pour l'autre). Par ailleurs, 47.6% des annonces font référence à l'allemand, 44% au luxembourgeois, et 33.3% à l'anglais (graphique 24). Alors que les références au français et à l'anglais sont plus nettes que dans le *Luxemburger Wort*, le luxembourgeois et l'allemand sont moins souvent cités ou utilisés.



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et *l'Essentiel* (84 annonces pour 2009).

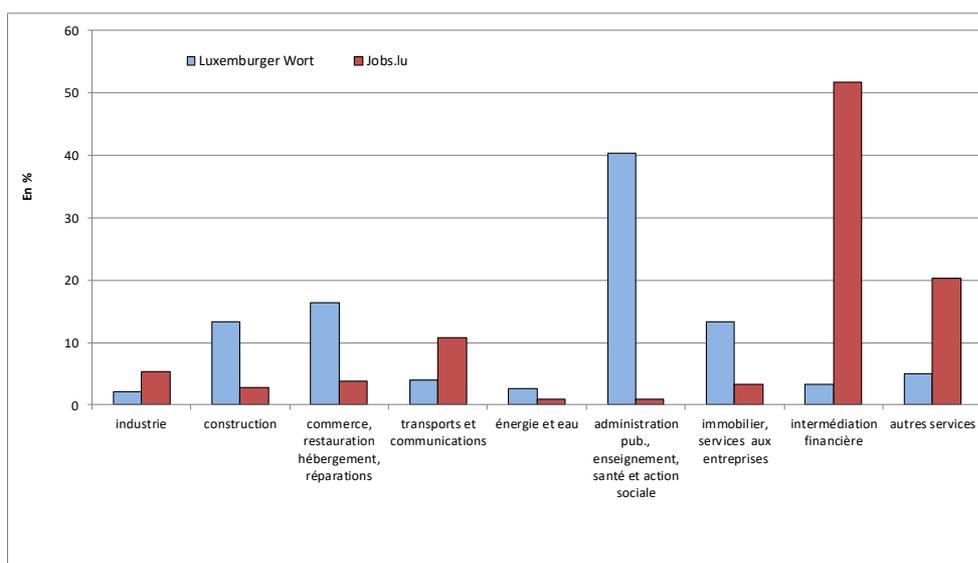
Note de lecture : dans *l'Essentiel*, 97,6% des offres d'emploi de notre échantillon font référence au français (en l'exigeant, le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce), c'est le cas de 92,8% des annonces du *Luxemburger Wort*.

**Demande linguistique intégrant la langue de rédaction de l'annonce dans le Luxemburger Wort et dans L'essentiel (en 2009), graph. 24**  
Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2010, p.17.

## 2014 : Le site Internet *Jobs.lu*

Compte-tenu de l'importance prise par les sites Internet dans la publication des offres d'emploi, nous avons souhaité pour l'étude de l'année 2014 intégrer ce canal de diffusion. Notre choix s'est porté sur *Jobs.lu*, alors le plus complet en termes de critères de recherche et en possibilités de sélection (dates de parutions, types d'emploi etc.). Nous avons tiré un échantillon de près de 1 000 offres (Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p.29).

Le site *Jobs.lu* publie très majoritairement des offres d'emplois qualifiés (des professions intellectuelles et scientifiques, ou intermédiaires dans 86% des cas). Plus de la moitié (52%) de ces offres sont relatives au secteur financier et 14% aux activités scientifiques et techniques. Le graphique 25 illustre bien cette « spécialisation » dans le secteur financier, alors que les annonces du *Luxemburger Wort* concernent principalement l'administration publique/enseignement/santé et action sociale, c'est-à-dire le secteur que nous avons qualifié de « protégé ».



**Répartition des offres d'emploi par branche d'activité d'après un échantillon d'offres d'emploi du Luxemburger Wort, et du site Internet *Jobs.lu* (en 2014), graph. 25**

Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p. 29.

## Le nombre de langues demandées sur le site *Jobs.lu*

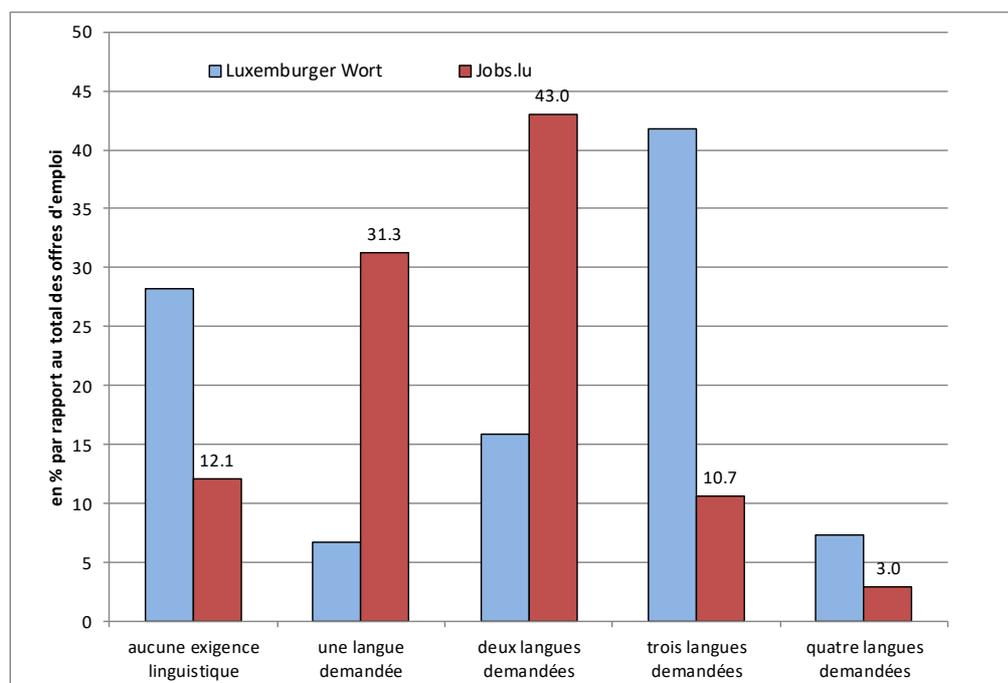
Les annonces publiées sur le site *Jobs.lu* sont très peu nombreuses à ne pas avoir de demande linguistique explicite (12%). La majorité des annonces demandent la connaissance de deux langues (43% des annonces). Il s'agit de la combinaison français-anglais dans près de sept cas sur dix. La demande pour une seule langue est également importante puisqu'elle concerne 31,3% des annonces que nous avons étudiées (voir graphique 26). Lorsqu'une seule langue est demandée, il s'agit de l'anglais dans 89% des cas.

La demande de trois langues est nettement moins courante sur le site *Jobs.lu* et elle ne concerne pas les mêmes langues. En effet, lorsque trois langues sont demandées, il s'agit dans 58,7% des cas du français, de l'allemand et de l'anglais. Les trois langues du pays ne sont plus majoritaires et ne concernent que 21% des demandes de trilinguisme.

## La langue de rédaction de l'annonce

Dans 70% des cas, les annonces sur le site *Jobs.lu* sont rédigées en anglais (alors qu'il s'agissait du français dans 71% des cas dans le *Luxemburger Wort*). Le bassin de recrutement concerné dépasse largement les frontières du Luxembourg et de la Grande Région. On utilise donc la langue de communication internationale afin de pouvoir s'adresser à un maximum de personnes via Internet, mais également pour souligner l'importance de cette langue dans un secteur internationalisé comme celui de la finance. Il est par ailleurs rare que cette compétence ne soit pas à nouveau mentionnée dans l'annonce. Seules 10% des annonces rédigées en anglais ne mentionnent pas cette compétence dans l'offre d'emploi, ni comme langue demandée ni même souhaitée.

78,2% des annonces étudiées demandent la connaissance de l'anglais, qu'il soit associé ou non à une autre langue. C'est la langue largement la plus demandée dans ces offres d'emploi en ligne, loin devant le français qui concerne moins de la moitié des offres. Si l'on ajoute encore les souhaits, ce sont 81,5% des annonces du site *Jobs.lu* qui font référence à l'anglais (en le demandant explicitement ou en le souhaitant). Les demandes d'allemand sont faibles sur ce site et ne concernent que 20% des annonces, celles de luxembourgeois à peine 6% (voir graphique 27). On notera par contre que les souhaits de connaissance d'allemand sont quasiment aussi nombreux que les demandes (17% des annonces souhaitent la connaissance de l'allemand et 20,3% la demandent). Par ailleurs 13,2% des annonces souhaitent la connaissance du français. Le luxembourgeois n'apparaît que très peu comme langue souhaitée sur le site *Jobs.lu*, même si c'est la seule langue pour laquelle le souhait est plus important que la demande.

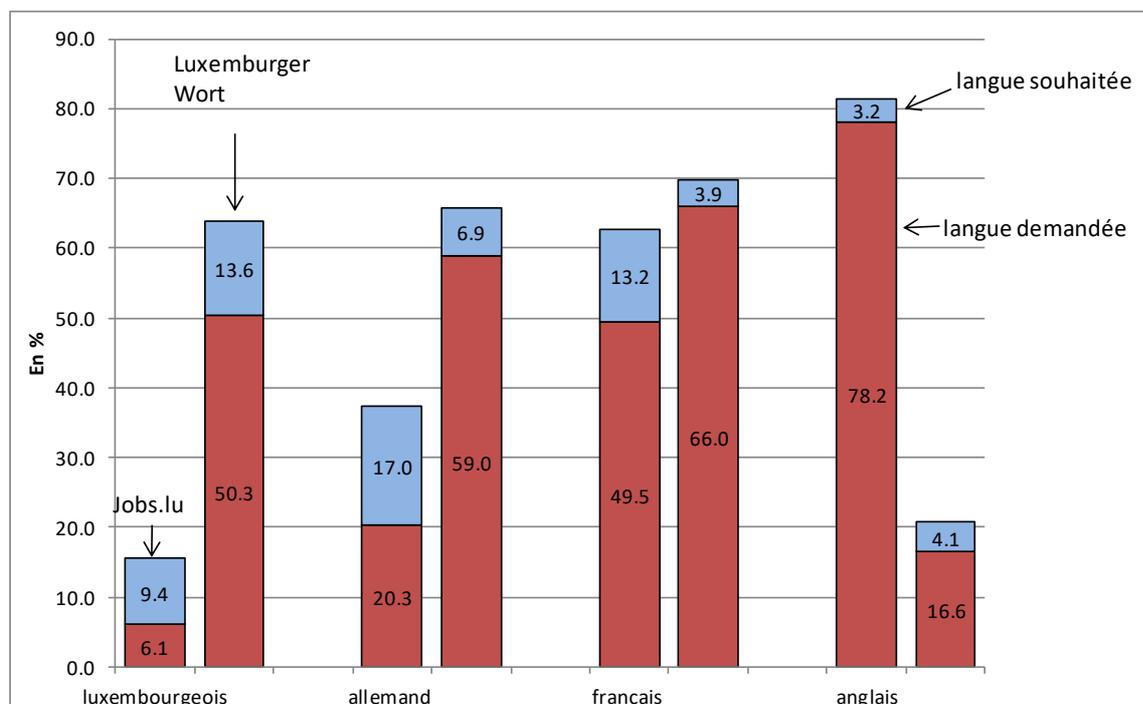


Nombre de langues demandées dans les offres d'emploi dans le *Luxemburger Wort* et sur le site *Jobs.lu* (en 2014), graph. 26

Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p. 30.

Les différences dans les compétences linguistiques demandées sur le site *Jobs.lu* par rapport à celles figurant dans les annonces du *Luxemburger Wort* apparaissent clairement dans le graphique 27, soulignant les spécificités des marchés respectifs visés par ces deux canaux de diffusion très différents.

Intégrer la langue de rédaction de l'annonce aux demandes linguistiques revient à renforcer encore le poids de l'anglais sur *jobs.lu*. Près de neuf annonces sur dix (88,6%) font référence à l'anglais (en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce). Pour ce qui est du français, ce sont près de sept annonces sur dix qui sont dans ce cas (69,9%). Allemand et luxembourgeois sont loin derrière (respectivement 37,8% et 15,6%).



Graphique Les langues demandées et souhaitées dans le *Luxemburger Wort* et sur le site *Jobs.lu* (en 2014), graph. 27  
Source: Pigeron-Piroth et Fehlen, 2015, p. 32.

## Une analyse du contenu des annonces

L'analyse détaillée du contenu de certaines annonces permet de compléter l'étude statistique<sup>16</sup>. Elle nous renseigne notamment sur la culture d'entreprise et les pratiques linguistiques ayant cours à l'intérieur d'une entreprise ou d'une institution. Nous commençons par une offre publiée en 1997 que nous avons analysée dans un article qui esquissait la méthodologie et présentait déjà une sorte de prétest effectué sur un seul numéro du *Luxemburger Wort* (Fehlen 1997). Les autres analyses ont été publiées dans Pigeron-Piroth et Fehlen (2010 ; 2015). Nous n'avons pas repris les références exactes des sites internet indiqués dans ces études, la plupart n'étant plus accessibles aujourd'hui.

### L'ambivalence des luxembourgophones vis-à-vis de leur langue

La singularité de cette annonce : elle offre un métadiscours sur les compétences langagières exigées, dans un style décontracté, pour ne pas dire relâché (figure 20). Elle émane d'une petite agence de publicité qui cherche une assistante pour son dirigeant (« Den Chef. ») et veut afficher en même temps sa décontraction.

<sup>16</sup> Ces annonces ont été sélectionnées en dehors du champ de notre échantillon et n'entrent pas dans l'analyse statistique.

# Mir sichen



Wann Dir dest franséisch Wuert ver-  
staan huet, as den éischten Test fir  
den Job schon gepackt.

Et an e puer Sproochen richtig schrei-  
wen ze kënnen, an och an Theorie a  
Praxis ze wessen waat et heescht,  
sin weider Bedingungen.

Mir sichen en(g) Mataarbechter(in)  
fir an eiser klenger Firma dofir ze  
suerger, dass mat den Paperassen  
alles klappt an fir dass den Chef  
keng Dommheeten mécht.

Wien dat virwetzeg mescht kann eis  
schreiwen. Wem dest net duergeet,  
brauch et net ze maachen.

Ärt Lëtzebuergesch kann roueg esou  
schlecht sin ewei eist.

Nous cherchons

[Rébus français  
As-six-tente]

Si vous comprenez ce mot français, vous avez  
déjà passé avec succès le premier test pour ob-  
tenir le job.

Pouvoir écrire ce mot correctement dans plu-  
sieurs langues et savoir – en théorie et en pra-  
tique – ce qu'il veut dire sont des conditions  
supplémentaires.

Nous cherchons un(e) collaborateur/trice pour  
mettre de l'ordre dans nos paperasses et em-  
pêcher le chef de faire des bêtises.

Si votre curiosité à été éveillée vous pouvez  
nous écrire. Si l'info ne vous suffit pas, pas be-  
soin de vous manifester.

Ne vous en faites pas, si votre luxembourgeois  
est aussi médiocre que le nôtre.

Recrutement d'un assistant (M/F) pour le directeur d'une agence de publicité fig. 20  
Source: Fehlen, F. 1997

L'annonce était rédigée en luxembourgeois, ce qui était très rare en 1987. Elle commence par les deux mots "Mir sichen" (nous cherchons) qui sautent aux yeux par leur taille et qui excluent implicitement ceux ne sachant pas les lire. Donc, plus besoin d'indiquer explicitement que la maîtrise du luxembourgeois est obligatoire, comme ce concurrent de la même branche également présent dans la même édition, qui rédige son annonce en français et énumère explicitement les langues désirées : « luxembourgeois, français, allemand, anglais ». Nous prenons note de l'ordre des langues qui correspond à leur utilité pour le poste spécifique. La maîtrise du luxembourgeois est en effet un impératif pour les agences de publicité dont les clients sont aussi, et surtout, des PME du marché traditionnel, voire des administrations publiques, dont le personnel préfère la langue nationale.

Ensuite, après avoir su lire le texte luxembourgeois, il faut résoudre un rébus, avec comme commentaire : « Si vous avez compris ce mot français, vous avez déjà passé le premier test pour le job ». Donc le français est aussi une condition nécessaire qui se présente ici comme épreuve travestie en jeu et qui renvoie donc plus à la fonction sélective dans le contexte scolaire qu'à la fonction communicative de la langue. Le texte de l'annonce exige encore la connaissance de « quelques langues », sans plus de précisions. La nonchalance de la formulation montre qu'il va de soi qu'une personne (luxembourgeoise) cultivée sache parler plusieurs langues, même si elle ne doit maîtriser à vrai dire que le luxembourgeois pour la communication et le français pour passer les examens et pour le courrier administratif, les « paperasses », mot aussi bien luxembourgeois que français, utilisé dans la description de la tâche.

Par une pirouette paradoxale, la dernière phrase affirme encore une fois la nécessité de la maîtrise du luxembourgeois : « Ne vous en faites pas, si votre luxembourgeois est aussi médiocre que le nôtre. » Cette phrase et le mépris pour l'orthographe dont témoignent les fautes dans le texte de l'annonce sont aussi une expression de la piètre opinion que la plupart des Luxembourgeois avaient de leur langue à la fin des années 1990. Les offres rédigées en luxembourgeois publiées de nos jours sont en règle générale orthographiées correctement.

## Les métiers et leurs langues

Là où la statistique n'a pu offrir qu'une description assez sommaire de la segmentation linguistique selon les secteurs, une série de trois annonces d'un marchand de meubles spécialisé dans les cuisines<sup>17</sup> publiée dans l'édition du *Luxemburger Wort* du 11 septembre 2010, nous permet une analyse plus fine des différents métiers existant dans cette branche. En effet, 19 corps de métier différents sont concernés, et les demandes linguistiques varient selon les activités.

L'annonce (figure 21) est unique en son genre par le fait de mélanger trois langues dans une même offre. Les descriptions des différents postes sont déclinées en français (12 profils), luxembourgeois (6 profils) et allemand (un profil) selon le type d'activité.

1 **Receptionnist(in) an Caissière(n)** (m/w)

- Sproochen: däitsch, franséisch an lëtzebuergesch
- Gudder Kontakt zu de Clienten
- Mécht d'Reception, d'Keess an d'Telefonzentral
- Verkaaf vun deene verschiddeenen Artikelen an der Boutique

2 **Gardienne enfants** (m/f)

- Garde les enfants des clients durant leur visite dans le magasin
- Langues: allemand et français, luxembourgeois et toute autre langue est un avantage

3 **Grafiker(in) fir d'Perspektiven** (m/w)

- Erstellen vun Perspektiven fir Kichen a Buedzëmmer um PC
- Grafesch Kenntnisser
- Sachkenntnisser am Zeechen
- Gudd Computerkenntnisser
- Sproochen: däitsch an franséisch, lëtzebuergesch an all aner Sprooch as vu Virdeel

4 **CAD-Zeichner / Sachbearbeiter B-to-B für die Abteilungen Badezimmer und Granit** (m/w)

- Zeichnen von Arbeitsplatten- und Badezimmerplänen
- Erstellen von Plänen, Kontrollieren und Verbessern von bereits gezeichneten Plänen über CAD
- Den Verkäufere(n) und den B-to-B Kunden technische Fragen beantworten
- Ausbildung als CAD Zeichner / Techniker
- Sprachen: Deutsch und Französisch, Luxemburgisch und jede weitere Sprache ist von Vorteil

5 **Décorateur(trice)** (m/f)

- Décoration de l'exposition
- Langues: français, luxembourgeois et allemand est un avantage

Des profils pour différents postes rédigés en trois langues différentes fig. 21  
Luxemburger Wort du 11 septembre 2010.

En général, trois langues sont demandées, dans l'ordre « allemand, français, luxembourgeois » suivies, pour quelques postes, par la mention « toute autre langue est un avantage ». Pour le coordinateur et le technicien de chantiers, le portugais arrive en troisième place. Pour le dessinateur sur ordinateur, la première langue demandée est l'allemand et le profil est rédigé en allemand.

Pour six corps de métiers manuels et les chauffeurs-livreurs, il n'y a aucune exigence linguistique. « Dextérité et débrouillardise » sont évidemment dans ce domaine des qualités plus essentielles que l'aisance verbale. Ces profils étant rédigés en français, on peut supposer que cette langue est la langue de communication implicite sur les chantiers. Le service client « *Konnendengscht* » prendra en charge les appels des clients (« *Uriff vun de Clienten* », en luxembourgeois dans le texte) et le coordinateur des chantiers polyglotte et lusophone assurera la compréhension entre ces derniers et les différents corps de métiers.

Le seul poste qui semble « monolingue », exigeant seulement le français, sans oublier cependant d'ajouter que le luxembourgeois et l'allemand représentent un avantage, est celui du décorateur de l'exposition. Celui-ci n'a pas de contacts avec la clientèle.

<sup>17</sup> Deux offres concernent le magasin Kichechef et une troisième TOPgranit logé à la même adresse et ayant le même service des ressources humaines.

## Deux façons différentes de demander le luxembourgeois

Deux institutions comparables recrutent dans le même numéro du *Luxemburger Wort* (figure 22). L'annonce de l'association Elisabeth, le gestionnaire des œuvres sociales de la Congrégation des Sœurs de Ste Elisabeth, est rédigée en luxembourgeois. On notera en passant les nombreux emprunts à la langue française pour la désignation des postes, p.ex. « Ee Préposé fir de Service Ménage ». Zitha, l'organisation de la Congrégation des Sœurs Carmélites Tertiaires semble avoir une culture d'entreprise différente, ou serait-ce seulement la préférence personnelle d'un chef de service DRH, car son annonce est rédigée en français avec, cependant, la mention « langue luxembourgeoise indispensable ». A l'inverse, l'offre de l'association Elisabeth ne comporte aucune compétence linguistique, mais est rédigée en luxembourgeois. En allant sur le site Internet, on trouve le détail des profils demandés, exigeant toujours le luxembourgeois, confirmant ainsi notre interprétation de la langue de rédaction de l'offre comme une demande implicite.



**Den elisabeth-Aleberaich sicht:**  
Fir de Foyer Ste Elisabeth Beetebuerg:  
Ee Préposé fir de Service Ménage | m./w. | 40 St./W. | CDI  
Ee Responsabel „Unité de vie“ | m./w. | 40 St./W. | CDI

---

**Den elisabeth-Behënnerteberaich sicht:**  
Fir d'Réimecher Heem:  
Een Ergotherapeut | m./w. | 40 St./W. | CDD

---

**D'elisabeth-Kannerwierk sicht:**  
Fir d'Maison Relais Bous:  
Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 6 St./W. | CDI

---

**Fir d'Maison Relais Fréiseng:**  
Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 10 St./W. | CDI

---

**Fir d'Maison Relais Munneref:**  
Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 10 St./W. | CDI



**La Seniorie St Joseph Pétange**  
recherche pour entrée immédiate ou à convenir

- **Des infirmiers (m/f)**  
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- **Des aides-soignants (m/f)**  
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- **Des aides sociaux familiales (m/f)**  
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- **Des agents en hôtellerie (m/f)**  
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- **Un cuisinier CATP (m/f)**  
à temps plein / CDI (CCT-SAS)
- **Des réceptionnistes (m/f)**  
à temps partiel / CDI (CCT-SAS)
- **Un assistant de direction (m/f)**  
à temps plein / CDI (CCT-SAS)

**Présélection sur dossier**  
(langue luxembourgeoise indispensable)

Candidature, CV et photo à adresser à la

**Seniorie St Joseph Pétange**  
à l'attention de Monsieur Guy KOHNEN  
Directeur  
28, rue de l'église  
L - 4732 PETANGE

**La langue luxembourgeoise est indispensable dans les maisons de retraite fig. 22**  
Source: Wort 18 septembre 2010.

Le recours à Internet permet aussi à l'employeur de fournir des explications plus exhaustives. Ainsi la formulation standard (« Kenntnësser am Lëtzebuergesch, Däitschen a Franséischen ») est remplacée pour certains postes par un bref argumentaire pour légitimer une demande qui ne semble pas aller de soi. Le descriptif pour le cuisinier qui doit connaître les trois langues du pays est accompagné de deux arguments pour justifier cette exigence : 1) la nécessité de parler avec des enfants (supposés ne pas avoir déjà appris une langue étrangère) ; 2 le fait que « l'un ou l'autre membre du personnel ne parle que luxembourgeois ». (« Déi 3 Landessproche beherrschen (L/D/F). Lëtzebuergesch ass wicteg fir mat de Kanner ze schwätzen an awer och mat deem engen oder aneren vum Personal. »)

L'explication pour les postes d'éducateur diplômé et d'aide socio-éducative nous explique e.a. l'importance de l'apprentissage de la langue nationale pour l'intégration des enfants immigrés (« Déi 3 Landessproche beherrschen (L/D/F). Lëtzebuergesch ass eng Viraussetzung am Ëmgang mat de Kanner an den Elteren.

Besonnenesch auslännesch Kanner solle jo hei bei eis integréiert ginn an dat geschitt och iwwert d'Sprooch. Si ass eng Basis fir dem Kand säin Erfolleg spéider hei an der Schoul »).

Une autre façon de justifier des exigences langagières et de se prémunir contre le reproche de vouloir ériger la langue luxembourgeoise en barrière arbitraire est le recours à l'argument juridique. Les offres des administrations publiques reprennent ainsi parfois la formulation des lois régissant le recrutement des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat.<sup>18</sup>

## Un camping tourné vers une clientèle internationale

Au début de l'année 2014, le camping *Birkelt* de Larochette cherche des saisonniers pour renforcer son équipe permanente (figure 23). Cette annonce a retenu notre attention parce qu'elle porte sur 9 postes et/ou métiers différents. L'annonce rédigée en allemand, ce qui en soi est déjà atypique, renvoie pour le détail du descriptif des postes sur le site Internet du camping, décliné en cinq langues. À côté de l'allemand et du français on trouve l'anglais et le néerlandais et, plus surprenant, le danois.



**Camping Birkelt in Larochette** ist ein führendes 5\* Feriendorf in Luxemburg mit rund 350 Stellplätzen, 140 Mobilhomes und einem Bistro Restaurant mit 130 Sitzplätzen. Mit herzlicher Gastfreundlichkeit, Leidenschaft und in einer entspannten Atmosphäre betreut unser engagiertes Team unsere internationalen Gäste, hauptsächlich Familien, Best Ager und verschiedene Gruppen.

Zur Unterstützung unseres Teams suchen wir für die Saison 2014 (März bis November) Fachkräfte, die ihren Beruf mit Freude ausüben, und deren Engagement, Einsatzbereitschaft und Kollegialität sowohl Gäste als auch Mitarbeiter begeistert:

- **1 Küchenchef** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Koch/Sous-Chef** (m/w) Vollzeit - ab 1. April
- **1 Restaurant Manager** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Servicemitarbeiter** (m/w) Vollzeit - ab 1. März
- **1 Receptionist/Empfangsmitarbeiter** (m/w) Vollzeit ab 1. Februar

Annnonce de recrutement d'un camping fig. 23

Source: WORT 4 janvier 2014, p. 38.

L'accueil multilingue constitue en général une nécessité pour le secteur touristique luxembourgeois. Ceci est vrai aussi pour le camping *Birkelt* comme le confirment les avis de ses clients sur le site *Tripadvisor* dont certains relèvent de façon positive les compétences linguistiques du personnel. Tel touriste néerlandais semble étonné qu'on s'adresse à lui dans sa langue natale, tandis qu'on répond à son épouse allemande dans la langue de Goethe. Un autre remarque : « Staff very helpful and spoke good English although not many English campers ».

La consultation des profils détaillés sur le site<sup>19</sup> nous fait découvrir une entreprise consciente de la nécessité d'un personnel multilingue mais prête à faire des compromis, pas seulement sur la maîtrise des langues en acceptant des profils atypiques. Ainsi, il est explicitement question de « *Quereinsteiger* », des personnes en réinsertion professionnelle. La capacité de résilience demandée pour les aides-cuisiniers (voir encadré plus bas) montre que les conditions de travail ne sont pas toujours faciles.

Une lecture détaillée des profils permet de retenir les 3 conclusions suivantes :

1) Il existe un ordre explicite de l'importance des langues demandées : néerlandais, anglais, allemand, français et en cinquième place le luxembourgeois. Pour une fois le français et le luxembourgeois se trouvent

<sup>18</sup> Voir la loi du 8 juin 1994 sur le statut général des fonctionnaires, loi du 8 août 1988 pour les employés de l'Etat et loi du 9 juin 1995 pour les fonctionnaires communaux.

<sup>19</sup> Les offres d'emplois sont publiées en trois langues sur le site Internet ; le descriptif allemand étant le plus complet, suivi de la traduction néerlandaise qui énumère tous les postes sans donner de détails. La version française ne mentionne qu'un seul profil « Cuisine Aide / Ménage (m / w) », voir figure 24.

relégués dans la même catégorie des langues qui constituent un avantage, sans être impérativement exigées (« zwingend notwendig »). Cette énumération semble suggérer qu'un candidat francophone monolingue ne maîtrisant pas au moins l'une des trois premières langues mentionnées – néerlandais, anglais, allemand – n'a aucune chance d'être embauché.

- Personnel pour le service technique, l'entretien et la surveillance de la piscine : au moins une des langues suivantes (classées selon l'importance): néerlandais (1), anglais (2), allemand (3), français (4), luxembourgeois (5) – ces deux dernières langues constituent un avantage mais ne sont pas absolument nécessaires<sup>20</sup>.

2) Ces exigences linguistiques sont cependant adaptées aux nécessités des postes de travail. Tandis que le personnel technique doit maîtriser au moins une langue de la liste, le personnel du restaurant et des commerces doit en maîtriser au moins deux.

- Etudiants pour le restaurant, le magasin, la maintenance et la piscine : deux des langues suivantes (classées selon l'importance): néerlandais (1), anglais (2), allemand (3), français (4), luxembourgeois (5) – ces deux dernières langues constituent un avantage<sup>21</sup>.

Ceci vaut aussi pour le directeur du restaurant qui doit maîtriser au moins deux langues, non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit.

- Gérant de restaurant (h / f), au moins deux des langues suivantes parlées et écrites (classées selon l'importance) : néerlandais (1), anglais (2), allemand (3), français (4), luxembourgeois (5) – ces deux dernières langues constituent un avantage<sup>22</sup>.

3) Pour le personnel n'ayant pas de contact avec les clients comme les aide-cuisiniers et femmes de ménage aucune demande langagière n'est indiquée. C'est d'ailleurs le seul profil pour lequel on trouve un descriptif français sur le site (figure 24).

Küchenhilfe/Housekeeping (m/w),  
Cuisine Aide / Ménage (m/w),  
Motivation

- evt. expérience professionnelle en cuisine ou nettoyage
- esprit d'équipe, collégialité, politesse, présentation soignée,
- sens de la qualité et du service, engagement, résilience, flexibilité nécessaire dans le cadre des heures de travail d'une entreprise saisonnière.

**Annonce de recrutement d'un camping fig. 24**

Source : <http://www.camping-birkelt.lu> (dernière consultation le 2 avril 2015).

## AXA une assurance qui veut marquer sa proximité avec le Luxembourg

AXA est avec *Le Foyer* et *Lalux* (anciennement *La Luxembourgeoise*), l'un des trois grands assureurs au Grand-Duché. Même s'il fait remonter sa présence au Luxembourg à l'année 1853 en revendiquant d'être, à travers *La Paternelle*, la première société à avoir obtenu un agrément pour opérer en matière d'assurances au Grand-Duché (Rod 1989), il est perçu comme le moins autochtone des trois. D'où la nécessité d'insister sur sa présence ancienne au Luxembourg dans des publicités rédigées en luxembourgeois : « Beroder zu Lëtzebuerg zënter 1853 » et des slogans publicitaires vantant sa proximité : « AXA Luxembourg se propose de vous faire découvrir une nouvelle dimension de partenariat, plus dynamique et plus efficace – en un mot, plus proche de vous » (figure 25).

<sup>20</sup> Notre traduction de l'original allemand : *Mitarbeiter für technischen Dienst, Unterhalt und Schwimmbadaufsicht : mindestens 1 der folgenden Sprachen (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) - letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft aber nicht zwingend notwendig.*

<sup>21</sup> Notre traduction de l'original allemand : *Studenten für Gastronomie, Ladenverkauf, Unterhalt und Schwimmbad: gerne 2 der folgenden Sprachen (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) – letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft.*

<sup>22</sup> Notre traduction de l'original allemand : *Restaurant manager (m/w), mindestens 2 der folgenden Sprachen in Wort und Schrift (nach Wichtigkeit gestaffelt): Niederländisch (1), Englisch (2), Deutsch (3), Französisch (4), Luxemburgisch (5) - letztere 2 Sprachen sind vorteilhaft*

D'où aussi la nécessité de recruter des agents d'assurance linguistiquement proches des clients. D'ailleurs, dans ce métier, le vrai fonds de commerce est l'ancrage dans un milieu de clients potentiels. C'est à ses proches que l'on va d'abord vendre les contrats d'assurance. Par conséquent, l'annonce demande aux agents d'assurances d'avoir un grand cercle de connaissances ; ce qui se lit en luxembourgeois : « Dir hutt e grouse Bekanntekrees ». Contrairement aux autres offres d'emploi d'AXA, celles pour les agents sont rédigées en langue luxembourgeoise et, en plus, insistent sur celle-ci en la plaçant en premier parmi les trois langues du pays dont la maîtrise est exigée (« Dir schwätzt Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch ».) Souvent, on oublie que les Portugais constituent la deuxième communauté linguistique du pays. Pour 16%, le portugais est la première langue ; 20% l'utilisent régulièrement. C'est donc une cible intéressante pour l'assureur et la langue portugaise est mentionnée comme atout dans le profil linguistique, tout comme l'anglais qui s'ajoute comme cinquième langue : « Portugiesesch oder Englesch sinn en Atout ».

d'Assurance / nei erfannen 

**Dir wëllt Ärer Karriär neie Schwong ginn?  
Gitt General Agent bei Axa Luxembourg.**

AXA, déi éischt Versécherungsmark weltwäit,  
Beroder zu Lëtzebuerg zënter 1853

**Är Missioun**

- Als Entrepreneur vertritt Dir AXA
- Dir stellt Är kommerziell Strategie a Partnerschaft mat AXA zesummen op
- Är Missioun besteet doran, d'Clienten an hir Familjen an hire verschiddene Liewenssituatiounen ze beroden an ze begleeden fir hinnen déi beschte Finanzprotektioun ze qarantéieren

**Äre Profil**

- Dir schwätzt Lëtzebuergesch, Däitsch a Franséisch. Portugiesesch oder Englesch sinn en Atout
- Dir wunnt zu Lëtzebuerg
- Dir hutt e grouse Bekanntekrees
- Dir sidd professionell a finanziell ambitionéiert

Donnez un coup de pouce à votre carrière en devenant agent d'assurance chez AXA fig. 25  
Source: Luxemburger Wort 11 janvier 2014 p. 58.

Une comparaison des profils linguistiques des différents postes montre que des contacts moindres avec la clientèle entraînent une importance moindre des trois langues du pays.<sup>23</sup>

- Chargé(e) de relations clientèle Vie : « Vous maîtrisez le français et le luxembourgeois. La connaissance de l'allemand et/ou de toute autre langue est un atout. »
- Employé d'assurance : « Vous maîtrisez parfaitement le luxembourgeois et l'allemand. Toutes autres langues seront considérées comme un atout. »

Pour des postes plus techniques les compétences professionnelles l'emportent sur les compétences linguistiques :

- Portfolio Management Officer : « Vous maîtrisez le français et l'anglais ; tout autre langue est considérée comme un atout. »
- Product Manager Auto : « Vous maîtrisez le français et l'anglais. »
- Actuaire Vie : « Langues (sic) : français »

Le profil de l'actuaire, un mathématicien spécialisé dans le calcul des probabilités, exige une seule langue, le français, manifestement la langue de communication interne de l'entreprise. Mais même dans l'annonce de recrutement pour ce poste monolingue, le multilinguisme reste présent à travers une « coquille » dans le texte : le mot langue mis au pluriel devant la langue unique demandée.

<sup>23</sup> Les offres sont publiées en règle générale dans les pages du Luxemburger Wort. Le détail se trouve sur le site internet de l'entreprise : <https://www.axa.lu/fr/jobs> (dernière consultation le 10 mai 2021).

## L'assurance Le Foyer et la surenchère de la proximité

Vu de l'extérieur, la langue luxembourgeoise apparaît comme la langue identitaire et le marqueur de proximité au sein de la communauté luxembourgoophone. Mais, comme toute langue, celle-ci connaît aussi des variations internes. Les différents milieux sociaux ont leurs sociolectes, les différentes régions leurs dialectes. La région nord du pays – l'Oesling ou Éisleck – est certainement celle où le dialecte s'écarte le plus du luxembourgeois standard qui y est d'ailleurs souvent désigné comme « Gutlännesch », la langue du Bon-pays.

**Eng nei Erausfuerderung  
am Éisleck ?**

De Foyer brauch Verstärkung.  
Mer sichen een engagierten an dynamischen

**kommerziellen  
Matorbichter** (m/w)

**Äre Profil:**

- Der hot een einfachen Kontakt mat de Lekt
- Der kann Lëtzebuergesch, Däitsch, Franséisch schwätzen an schreiwén
- Der sedd dynamisch, motivéiert a kreativ
- Der wëllt Aert Liewen selwer an d'Hand huelen
- Der hot engt gudd Allgemengwëssen

Den Agreement an all wegder Sprooch sen vo Virdeel.

Un défi vous attend dans l'Oesling : Devenir collaborateur commercial fig. 26  
Source: Assurance Le Foyer ; Commercial, Luxemburger Wort 15 mars 2014, p. 57.

Une agence d'assurance implantée à Hamiville, petit hameau de la commune de Wintrange, cherchant un commercial a rédigé son annonce non pas dans l'orthographe officielle luxembourgeoise, mais dans une retranscription phonétique du parler local. Le profil demande explicitement les trois langues du pays à l'oral et à l'écrit, tandis que la dizaine d'écarts à l'orthographe standard annonce implicitement que les candidats locaux seront préférés (figure 26).

La demande du luxembourgeois écrit ne se trouve que très rarement dans les annonces. Il est d'autant plus cocasse de la trouver dans une annonce qui, pour marquer son attachement à l'identité régionale, est volontairement truffée « d'écarts » orthographiques.

## Les langues du pays

Une annonce de la Croix-Rouge a attiré notre attention, par son envergure – elle remplit toute la hauteur d'une page et porte sur une douzaine de postes différents – et le fait d'être rédigée en luxembourgeois avec un long descriptif de l'institution dans cette langue (figure 27).

Les profils linguistiques demandent en général de façon lapidaire la maîtrise des trois langues du pays (« Beherrschen vun den 3 Landessproochen »). Un seul se démarque par une hiérarchie des langues inaccoutumée : « Beherrschen vun Lëtzebuergesch an/oder Däitsch, Franseisch ass e Virdeel » (maîtrise du luxembourgeois et/ou allemand, le français constituant un avantage) Croix-Rouge ; infirmier responsable. *Luxemburger Wort* 11 octobre 2014, p. 67.

C'est le luxembourgeois et/ou l'allemand qui est exigé ; le français est seulement considéré comme atout supplémentaire. Cette formulation n'a rien d'aléatoire : une vérification sur le portail de recrutement de la

Croix-Rouge<sup>24</sup> fait apparaître une autre offre pour le même *Centre intégré pour personnes âgées* (CIPA) de Junglinster avec toujours le même profil atypique. Cette fois-ci c'est un éducateur diplômé qui est recruté avec le profil suivant : « maîtrise des langues luxembourgeoise et allemande indispensable, la connaissance du français est un atout ». Derrière ce profil se cache un impératif de service. Junglinster étant plus proche de la frontière allemande, ce CIPA a probablement élu l'allemand comme sa langue de travail interne.

**Profil:**

- Formatioun « Aide socio-éducatif » oder « Aide socio-familial »
- Beherrschen vun den 3 Landessproochen

**En Infirmier responsable (M/W)**

Ref : AN1410-00105

**fir den CIPA Junglinster fir 40 Stonnen d'Woch am CDI**

**Aufgaben:**

- De Service „Soins“ leeden an organiséieren
- Déi global Prise en Charge vun eise Patienten coordinéieren an superviséieren
- Bei der Entwécklung vun der Organisatioun an der Qualitéit mathëllefen
- Mathëllefen beim Encadrement vum Personal

**Profil:**

- Diplom an « Droit d'exercer » als Infirmier
- Erfahrung vu minimum 5 Joer
- Beherrschen vun Lëtzebuergesch an/oder Däitsch, Franséisch ass e Virdeel
- Gutt Kenntnësser an der „Assurance dépendance“ an am „Accueil gérontologique“

D'Kandidaturen kënnen iwwer eisen Internetsite  
[www.croix-rouge.lu/recrutement](http://www.croix-rouge.lu/recrutement) geschéckt ginn.



**croix-rouge**  
luxembourgeoise  
*Menschen hëllefen*

**Demande d'un infirmier responsable pour un CIPA plutôt germanophone fig. 27**

Source: Assurance Le Foyer ; Commercial, Luxemburger Wort 15 mars 2014, p. 57.

Contrairement à ce que l'annonce du *Luxemburger Wort* avec sa douzaine de postes « trilingues » suggère, la Croix-Rouge a une politique de recrutement linguistique fort nuancée comme le montre la dizaine de profils demandés sur son portail de recrutement au moment de la rédaction de ce texte.

- Médecin : « Maîtrise des langues française, luxembourgeoise et/ou allemande indispensable, la connaissance de l'anglais ou du portugais constituerait un plus »
- Gérant : « Maîtrise des langues luxembourgeoise et française indispensable, le portugais et l'allemand constituent un avantage »
- Responsable administration et finances : « Excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit des langues française et anglaise »
- Educateur : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable »
- Assistant social : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable, la connaissance du portugais et/ou russe est un atout »
- Educateur diplômé (CIPA Junglinster) : « Maîtrise des langues luxembourgeoise et allemande indispensable, la connaissance du français est un atout »
- Médecin biologiste : « Maîtrise des langues française et anglaise indispensable. La connaissance du luxembourgeois et/ou de l'allemand constitue un atout. »
- Chef de mission Irak : « Excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit des langues française et anglaise »
- Secrétaire de direction : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise indispensable »
- Intervenant psycho-social : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande indispensable. Toute autre langue, notamment le portugais est un atout. »
- Auxiliaires de vie : « Maîtrise des langues luxembourgeoise, français et allemande indispensable »

<sup>24</sup> <https://www.croix-rouge.lu/fr/recrutement/> (dernière consultation le 10 mai 2021).

Sans commenter le détail de cette liste, nous pouvons retenir que les principes relevés pour les recrutements chez AXA se vérifient ici. Avec la distance avec la clientèle locale, la nécessité de parler luxembourgeois diminue. Ce qui se vérifie de façon caricaturale pour le chef de mission en Irak qui n'a qu'à maîtriser l'anglais pour son travail sur le terrain et le français, la langue véhiculaire interne de la Croix-Rouge.

## La difficulté de trouver des luxembourgophones

La rédaction de l'annonce en luxembourgeois est une façon de marquer l'importance que l'entreprise attache à cette langue. Cette pratique s'est entre-temps généralisée pour les maisons relais et autres institutions socio-éducatives. Elle reste cependant marginale dans d'autres secteurs, d'où le caractère atypique de l'annonce d'une petite fiduciaire au nom bien français de *ACA Atelier comptable & administratif* cherchant un comptable au moins quadrilingue, rédigée en luxembourgeois (figure 28). C'est surtout la désignation du poste de comptable s'affranchissant de l'orthographe officielle correcte *Comptabel* pour une graphie plus germanique *Kontabel* qui saute aux yeux. La mise en avant du luxembourgeois par la rédaction de l'annonce dans cette langue et par la première place qu'elle occupe dans l'énumération des langues exigées ne signifie cependant pas un repli sur le monolinguisme, car elle se conjugue avec une demande de l'allemand, du français et de l'anglais à laquelle s'ajoute le souhait d'« éventuellement encore une autre langue ».

- « déi oder deen lëtzebuergesch, däitsch, franséisch an englesch schwätzt an eventuell nach eng aner Sprooch » (il ou elle parle luxembourgeois, allemand, français et anglais; éventuellement encore une autre langue.) Atelier comptable & administratif ; comptable. *Luxemburger Wort* 8 février 2014, p. 68.



**aca**  
atelier comptable & administratif

Mir sinn eng Fiduciaire déi zenter 10 Joer besteed, a sichen fir eis Equipe ze verstärken, eng oder een

**Kontabel**

- mat min. 5 Joer Experienz an der Kontabilitéit vu kommerziellen Gesellschaften an och vu Finanzgesellschaften
- mat Experienz am Opstelle vu Steier- an TVA's-Erklärungen
- déi oder deen autonom ka schaffen
- déi oder deen lëtzebuergesch, däitsch, franséisch an englesch schwätzt an eventuell nach eng aner Sprooch
- déi oder deen gudden Ëmgang mat de Clienten huet.

Wann Dir interesséiert sidd, da schéckt w.e.gl. Ären handgeschriwenen Motivatiounsbréif mat Foto an Äre Liewenslaf un d'Direktioun vun:

**ACA - ATELIER COMPTABLE & ADMINISTRATIF S.A.**  
16, rue de Differdange – L-4437 SOLEUVRE  
oder mat E-Mail un: jean-paul.defay@aca-sa.lu

Un comptable maîtrisant aux moins quatre langues, avec le luxembourgeois comme première fig. 28  
Source : *Luxemburger Wort* 8 février 2014, p. 68.

Pour les petites fiduciaires ayant comme clients surtout les PME locales la compétence multilingue du Luxembourg – à savoir le luxembourgeois à l'oral, le français et l'allemand à l'écrit – est une façon de se démarquer des grands concurrents plus internationaux. L'illustration 7 montre une autre annonce pour un comptable maîtrisant les trois langues du pays qui a trouvé une façon plus discrète de souligner l'importance du luxembourgeois en imprimant ce mot en caractères gras (figure 29 à gauche). Un foyer de jour insiste sur le luxembourgeois en le faisant suivre d'un point d'exclamation (figure 29 à droite).


**NICO MARECHAL**  
 Entreprise de construction luxembourgeoise

**Nous recherchons pour entrée à convenir un(e) employé(e)-comptable (m/f) 20 heures/semaine**

Votre profil: 5

- formation minimum BAC, ECG ou équivalent;
- expérience pratique en comptabilité et fiscalité luxembourgeoise;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- maîtrise des outils informatiques courants;
- connaissance des langues luxembourgeoise, française et allemande

Les demandes manuscrites avec CV et photo sont à adresser à:

**Nico MARECHAL**  
 Entreprise de constructions  
 10, zone industrielle – L-8287 KEHLEN  
 nm@marechal.lu – www.marechal.lu


  
services pour personnes mentalement ou cérébralement handicapées

**D'asbl OP DER SCHOCK sicht fir hieren Service „Activités de Jour“:**

**1 éducateur (m/f) 40 St/Woch CDI**

**Missioun :**

- Encadrement vun engem Grupp vu Mënsche mat enger geeschteger Behënnerung am Service d'Activités de Jour
- Ëmsetzen vun individuelle Förderpläng am Alldag

**D'Conditionen:**

- Freed an Engagement an der Arbecht mat Leit mat enger geeschteger Behënnerung
- Kapabel d'Responsabilitéit iwwert e Grupp ze huelen
- Strukturéiert Schaffen an Teamfähegkeet
- Salaire a Conditione vum CCT SAS
- Sproochen : Lëtzebuersch (!), Däitsch a Franséisch
- Führerschäin B

**Wann Dir Interessi hutt, da schreiw Är Demande mat Photo bis spëtstens Freides, den 21. Februar 2014 un:**

Asbl Op der Schock,  
 34A, route de Reichlange  
 L – 8508 REDANGE/ATTERT

Fir weider Renseignermenter : Tel 621 36 19 34

**Le luxembourgeois en caractères gras et avec point d'exclamation fig. 29**  
 Source : Luxemburger Wort 8 mars 2014, p. 54 (gauche) ; 8 février 2014, p. 62 (droite)

Ce qui vaut pour les fiduciaires vaut aussi pour les autres acteurs du secteur des services aux entreprises, comme p.ex. les ingénieurs-conseils. En désespoir de trouver du personnel qualifié trilingue un recruteur a abandonné toute exigence linguistique explicite. Il se limite à expliquer les conditions de travail : « les langues véhiculaires de notre bureau sont le français, le luxembourgeois et l'allemand » et l'avantage que constitue la « connaissance de plusieurs langues ».

- « Les langues véhiculaires de notre bureau sont le français, le luxembourgeois et l'allemand. La connaissance de plusieurs langues constitue un avantage. » Ingénieurs-Conseils S.A. ; dessinateur projet. *Luxemburger Wort* 8 mars 2014, p. 50.

Revenons au secteur des services aux personnes pour évoquer une stratégie, somme toute banale, mais dont on ne trouve que peu de traces dans les offres d'emploi. Si les candidats n'ont pas les compétences requises, ils peuvent toujours s'engager à les acquérir. D'ailleurs d'après la loi<sup>25</sup> les professionnels de la santé, à l'exception des médecins dont le statut est régi par une autre loi, sont tenus à « acquérir les connaissances linguistiques nécessaires » à l'exercice de leur activité professionnelle et les différentes institutions du secteur font de gros efforts dans la formation linguistique de leur personnel.<sup>26</sup> On ne peut donc que s'étonner que l'apprentissage des langues du pays et le « congé linguistique » qui est offert au personnel soit rarement mentionné dans les offres d'emploi. Voici une annonce qui demande des connaissances de base purement passives du luxembourgeois et une volonté à l'apprendre :

- « Maîtriser l'allemand et/ou le français. La compréhension du luxembourgeois et la volonté de l'apprendre est indispensable » Hëllef Doheem ; Aide-soignant et infirmier. *Luxemburger Wort* 11 janvier 2014, p. 52.

Pour clore ce sujet de la pénurie des luxembourgophones sur le marché de l'emploi, relevons une autre formulation hors du commun :

<sup>25</sup> Loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé

<sup>26</sup> Die Sprachsituation in luxemburgischen Krankenhäusern, *Luxemburger Wort*, 5 février 2014, p. 2-3. <https://tinyurl.com/article0502201> (dernière consultation le 10 mai 2021).

- « Il/Elle aura une parfaite maîtrise du luxembourgeois, français et allemand. (prière ne pas postuler si cette condition n'est pas remplie) » Fondation Kannerschlass ; responsable pour le Centre Thérapeutique. *Luxemburger Wort* 10 mai 2014, p. 71.

Cette annonce témoigne de l'expérience des recruteurs confrontés à des candidats ne remplissant pas les conditions demandées, mais tentant quand-même leur chance. Pratique probablement pas si rare, car comment pourrait-on expliquer autrement l'exaspération qui pointe dans l'injonction : « Prière ne pas postuler si cette condition (linguistique) n'est pas remplie ».

## Une annonce qui a fait polémique

Arcus est une ASBL issue d'associations chrétiennes caritatives dont l'objet est « le travail social, pédagogique et thérapeutique avec des enfants, des jeunes et des familles ». <sup>27</sup> Dans une offre pour recruter un éducateur gradué ou diplômé, cette entreprise exigeait quatre langues, dans l'ordre : le portugais, le luxembourgeois, le français et l'allemand : « Dir kënnst Portugiesesch, Lëtzebuergesch, Franséisch an Däitsch schwätzen. » (Arcus; éducateur gradué ou un éducateur diplômé. *Luxemburger Wort* 11 janvier 2014, p. 40). L'exigence du portugais et le fait qu'il précède dans l'énumération « notre » langue nationale ont été stigmatisés sur les réseaux sociaux comme discriminatoire contre les Luxembourgeois et tous ceux qui ne parlent pas le portugais. Ceci a inspiré une question parlementaire au député Fernand Kartheiser <sup>28</sup>, dans laquelle il demande s'il est « normal qu'une ASBL, soutenue par l'État et en partie conventionnée, publie des postes demandant la connaissance de langues ne faisant pas partie des langues administratives ? » <sup>29</sup>

Dans sa réponse, le ministre de l'Éducation nationale <sup>30</sup> rappelle le cadre juridique dans lequel cette ASBL travaille. C'est la loi du 16 décembre 2008 sur l'aide à l'enfance et à la famille d'après laquelle le prestataire est tenu à « faire respecter les principes de la dignité et de la valeur humaine, de la non-discrimination et de l'égalité des droits, notamment en ce qui concerne le sexe, la race, les ressources physiques, psychiques et mentales, l'origine nationale ou ethnique, la langue, (...) ». Il est donc légitime, voire obligatoire, que le personnel d'encadrement parle les langues de ses clients, la mission du service n'étant ni l'intégration, ni la familiarisation avec les langues administratives, mais leur écoute et la résolution de leurs problèmes. Le ministre met en avant le « besoin des usagers » et la nécessité de comprendre et de parler les langues du plus grand nombre d'entre eux.

Au lieu de se laisser enfermer dans une discussion de politique linguistique, qu'il n'évoque même pas, le ministre a pris le fonctionnement pratique des associations de l'Action socio-familiale et thérapeutique (ASFT) comme point de départ pour rappeler d'une part la valeur de la non-discrimination linguistique et la prise en compte de la réalité démographique qui exigent l'emploi d'un personnel aux compétences linguistiques appropriées.

## Conclusion

Le Luxembourg est un pays multilingue, dynamique et son attraction économique dépasse largement ses frontières. Les pratiques linguistiques, nombreuses et variées d'un secteur d'activité à l'autre, font du Luxembourg un cas d'étude particulièrement intéressant. Jeter un regard sur les offres d'emploi parues dans le principal quotidien luxembourgeois afin d'identifier les demandes linguistiques (leur nombre, leur variété, et leur évolution) sur une période de trente-cinq ans a constitué le moteur de cette recherche originale et novatrice. Les spécificités de l'emploi au Luxembourg et l'organisation en différents marchés ne nous permettent évidemment pas de prétendre être exhaustifs. Les canaux de diffusion des annonces (jour-

<sup>27</sup> <https://jobs.arcus.lu/> (dernière consultation le 10 mai 2021).

<sup>28</sup> Question écrite n°73 - Sujet : Offre d'emploi d'une a.s.b.l. conventionnée par l'Etat, en date du 17 janvier 2014, publiée sur le site [www.chd.lu](http://www.chd.lu) (dernière consultation le 2 avril 2015).

<sup>29</sup> « Ass et normal, datt eng ASBL, déi vum Staat ënnerstëtzt gött an zum Deel konventionéiert ass, Posten ausschreift, wou Kenntnisser vu Sprooche verlaangt ginn, déi net zu den administrative Sprooche gehéieren? »

<sup>30</sup> Réponse écrite de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en date du 21 février 2014, publiée sur le site [www.chd.lu](http://www.chd.lu) (dernière consultation le 2 avril 2015).

naux, sites web ...) varient en effet selon les secteurs et pans de l'activité économique. L'analyse du *Luxemburger Wort*, quotidien de référence, permet de jeter un regard sur le marché local, et notamment le secteur protégé.

En 2019, lors de la dernière mise à jour de cette étude, près de la moitié (48,4%) des 510 offres d'emploi constituant notre échantillon demandent la connaissance de trois langues (les trois langues du pays : luxembourgeois, allemand, et français). Précisons que 12% des offres saisies demandent la connaissance d'une seule langue, 13,9% de deux langues et 11% de quatre langues. Seules 14,5% des annonces ne formulent aucune demande linguistique. En 1984, plus de la moitié (53,8%) des offres d'emploi analysées n'indiquaient aucune demande linguistique et les offres d'emploi cherchant des candidats trilingues ne formaient que 20% des annonces. On ne peut cependant se contenter d'interpréter cette évolution comme une hausse des besoins en personnel trilingue, car il s'agit très probablement aussi d'une évolution dans les pratiques. En effet, par le passé, il n'était pas nécessaire de mentionner cette compétence trilingue, car elle était implicite.

En 2019, le français est la langue la plus demandée par les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 76,3% des annonces demandent explicitement la connaissance du français, qu'il soit associé ou non à une autre langue. Arrive ensuite l'allemand, suivi de près par le luxembourgeois (pour respectivement 68,2% et 67,3% des annonces). L'anglais n'est demandé que dans 16,9% des annonces du *Luxemburger Wort*, qui diffuse peu d'annonces pour les secteurs les plus demandeurs en anglais (finance, secteur international...). La progression du luxembourgeois comme langue demandée a été très importante entre 2014 et 2019 (de 50,3% des annonces en 2014 à 67,3% en 2019). Le luxembourgeois apparaît également en première place des langues souhaitées dans le *Luxemburger Wort* avec 9,8% en 2019, alors qu'en 1984, c'étaient seulement 1,4%. Est-ce à dire que les employeurs osent désormais davantage le demander/souhaiter?

Si l'on définit une compétence linguistique « élargie » intégrant la langue de rédaction de l'annonce dans le cas où elle n'est mentionnée ni dans les exigences ni dans les souhaits linguistiques, le français est encore renforcé. Ainsi, en 2019, près de 95% des annonces font référence au français, en le demandant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'offre d'emploi (qu'il soit associé ou non à une autre langue). Le luxembourgeois, en nette hausse depuis 2014, a pris une légère avance sur l'allemand (79,6% pour le luxembourgeois et 74,5% pour l'allemand). Alors que seulement 22,2% des annonces du *Luxemburger Wort* font référence à l'anglais.

Le français joue le rôle de langue de communication et il est relativement demandé dans toutes les branches d'activité. Les demandes de luxembourgeois ou d'anglais varient, quant à elles, fortement d'une branche à l'autre, signe de la segmentation linguistique existant au Luxembourg. Le luxembourgeois étant très sollicité dans l'administration publique ou l'énergie, et l'anglais dans la finance. En termes de profession, le français et l'allemand confirment leur rôle de langues administratives au vu de leur demande, maximale, dans les emplois administratifs. Pour le français, on notera également que les professions intellectuelles et scientifiques, ainsi que les professions intermédiaires sont très demandeuses.

Parallèlement à l'analyse empirique des 8 430 offres d'emploi constituant notre échantillon, une analyse détaillée du contenu des annonces a permis de déchiffrer certaines pratiques des employeurs. Les formulations ne sont pas anodines et traduisent la segmentation linguistique liée aux secteurs et aux besoins de leur « clientèle » (les patients pour le secteur de la santé, les usagers dans les transports et les administrations, les clients dans les commerces etc.). Le nombre de langues demandées, mais aussi leur ordre d'apparition dans l'annonce a un sens, et les demandes linguistiques peuvent varier selon les postes au sein d'une même société. Par ailleurs, le décryptage des non-dits et des sous-entendus est révélateur des difficultés croissantes de recrutement rencontrées par les employeurs au Luxembourg où les pratiques linguistiques apparaissent primordiales et problématiques à la fois. Face à leurs besoins de main-d'œuvre, dans un bassin d'emploi grand-régional où les ressources ne sont pas inépuisables (a fortiori compte tenu du déclin démographique qui se profile), les demandes linguistiques sont parfois difficiles à satisfaire.

La difficulté de mesure des demandes linguistiques à travers les offres d'emploi (compétences implicites, explicites...), et la variété des canaux de diffusion des annonces compliquent l'analyse, mais permettent également d'ouvrir des pistes de recherches futures sur ces questions centrales. Les questions linguistiques posées lors du recensement de la population de juin 2021 apporteront également un éclairage sur les langues parlées dans divers contextes dont celui du lieu de travail, mais seront limitées à la population résidente, c'est-à-dire sans les travailleurs frontaliers, francophones pour la grande majorité d'entre eux.

## RÉFÉRENCES

---

- Calmes, A. (1947) *La restauration de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. (l'ère Hassenpflug) 1839-1840*, Edition universelle, Bruxelles.
- Chambre de Commerce Luxembourg (2012) 'Le rayonnement transfrontalier de l'économie luxembourgeoise: la diversité règne, l'intégration piétine', *Actualité & tendances*, No. 12, pp.129–134.
- Conseil de l'Europe (2010) *Un cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, Paris [online] <https://rm.coe.int/16806d8893> (dernière consultation le 10 mai 2021).
- Doeringer, P.B. et Piore, M.J. (1985) *Internal labor markets and manpower analysis. With a new introd, 1971<sup>st</sup> ed.*, Sharpe, Armonk, NY.
- Elias, N. (1997) *Les logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, [Lieu de publication non identifié].
- Fehlen, F. (1997) 'De l'importance économique du luxembourgeois', *forum*, No. 177.
- Fehlen, F. (2001) 'Des offres d'emploi pour un marché du travail segmenté', *Passerelles*, No. 22, pp.137–146.
- Fehlen, F. (Ed.), (2009) *BaleineBis. Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation = Luxemburgs Sprachenmarkt im Wandel*, SESOPI Centre intercommunautaire, Luxembourg.
- Fehlen, F. (2010) 'La transnationalisation de l'espace social luxembourgeois et la réponse des autochtones', in Pauly, M. (Ed.), *Asti 30+. 30 ans de migrations - 30 ans de recherches - 30 ans d'engagements*, Binsfeld, Luxembourg, pp.152–167.
- Fehlen, F. (2015) 'Sprachenpolitik in der Großregion SaarLorLux', in Lorig, W.H. et al. (Ed.), *Die Großregion SaarLorLux. Politischer Anspruch, Wirklichkeiten, Perspektiven*, Springer Fachmedien Wiesbaden GmbH, Wiesbaden, pp.73–93.
- Fehlen, F. (2017) 'Die Zufriedenen und die Verdrossenen. Überlegungen zum Begriff der „80-20-Prozent-Gesellschaft“', *forum*, No. 370, pp.23–26.
- Fehlen, F. et Heinz, A. (2016) *Die Luxemburger Mehrsprachigkeit. Ergebnisse einer Volkszählung*, transcript, Bielefeld.
- Fehlen, F. et Heinz, A. (2017) 'The irresistible rise of English in Luxembourg', *forum*, No. 377, pp.48–50.
- Fehlen, F., et al. (2013a) 'La langue principale, celle que l'on maîtrise le mieux', *Recensement de la population 2011: premiers résultats*, No. 17.
- Fehlen, F., Heinz, A., Peltier, F. et Thill, G. (2013b) 'Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison', *Recensement de la population 2011: premiers résultats*, No. 13.
- Fehlen, F. et Pigeron-Piroth, I. (2009) 'Mondialisation du travail et pluralité des marchés du travail: L'exemple du Luxembourg', Nancy, pp.1–16.
- Heinz, A. et Fehlen, F. (2016) 'Regards sur les langues au travail', *Regards*, No. 11.
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (2020a) *Enseignement fondamental Statistiques globales et analyse des résultats scolaires. Année scolaire 2018/2019*, SCRIPT, Luxembourg.
- Ministère de l'Éducation nationale et de l'enfance et de la jeunesse (2020) *Les chiffres de la rentrée 2020/2021*, Luxembourg.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (2017) *Les chiffres clés de l'éducation nationale : statistiques et indicateurs 2015/2016*, Luxembourg.
- Pigeron-Piroth, I. (2009) 'Le secteur public', *Economie et Statistique*, Vol. 34, pp.1–34.
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2000) *Les Langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort*, Rapport EMPLOI-00-04, CRP-Gabriel Lippmann, Luxembourg.
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2005) 'Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort (1984-2004)'. <https://orbilu.uni.lu/handle/10993/7134> (dernière consultation le 10 mai 2021).
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2010) 'Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort (1984-2009)'. <https://orbilu.uni.lu/handle/10993/7135> (dernière consultation le 10 mai 2021).
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2015) 'Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort (1984-2014)'. <http://orbilu.uni.lu/handle/10993/21300> (dernière consultation le 10 mai 2021).
- Pigeron-Piroth, I. et Fehlen, F. (2021) 'Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort (1984-2019)'. <https://orbilu.uni.lu/handle/10993/46761> (dernière consultation le 10 mai 2021).
- Reiff, P. et Neumayr, J. (2019a) 'Les langues utilisées au travail', *Rapport travail et cohésion sociale*, pp.57–65.
- Reiff, P. et Neumayr, J. (2019) 'Le Luxembourgeois reste la langue la plus utilisée à domicile', *Regards*, No. 9, pp.1–3.
- Rod, V. (1989) 'Les assurances', in Gerges, M. (Ed.), *Memorial 1989. la société luxembourgeoise de 1839 à 1989*, Publications mosellanes, pp.889–896.
- Wagner, A.-C. (1998) *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Presses universitaires de France, Paris.

## NOTE BIOGRAPHIQUE

---

**Isabelle PIGERON-PIROTH** est collaboratrice de recherche à l'Université du Luxembourg et membre de l'UniGR-Center for Border Studies. Ses recherches portent sur le travail frontalier au Luxembourg et dans la Grande Région SaarLorLux, plus particulièrement sur la segmentation sectorielle et la structuration spatiale de marchés du travail transfrontaliers. Les pratiques linguistiques sont un des aspects permettant de mieux comprendre l'emploi au Luxembourg.

**Fernand FEHLEN** a publié de nombreuses études sur la structure sociale et le champ politique du Luxembourg. Il s'est, ces derniers temps, tourné vers la sociolinguistique et l'étude historique du multilinguisme au Luxembourg et dans la Grande Région SaarLorLux (Fehlen 2015). Depuis 1991, il a été enseignant à l'Institut d'Études Éducatives et Sociales (IEES) et au Centre Universitaire du Luxembourg, donnant des cours en sociologie, méthodes quantitatives en sciences sociales et en sociologie de la société luxembourgeoise. Depuis la fondation de l'Université du Luxembourg en 2003, il a continué ces enseignements comme *senior-lecturer* au sein de l'Institut de linguistique et de littératures luxembourgeoises jusqu'à sa retraite en 2015. Il est un contributeur régulier de la revue culturelle forum.

cbs.uni-gr.eu  
borderstudies.org

 @unigr\_cbs



**Interreg**  
Grande Région | Großregion  
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

